

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

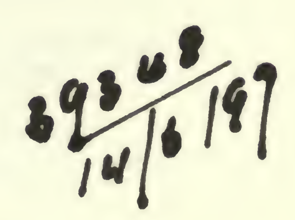
ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1896





A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1896

T. XXXIII

281





DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1896.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Pust, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque universitaire d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBON (marquis D'), [2216], rue Cambacérès, n° 1.

ALGER (*Bibliothèque universitaire d'*), [2081]; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

ALIS (l'abbé), [2143], curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne).

AMELOT (Gaston), [2664], attaché au cabinet du Résident supérieur de France au Cambodge.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✱, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 92.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et Cie, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGERS (*Bibliothèque de l'évêché d'*), [2276], représentée par M. l'abbé Urseau, secrétaire de l'évêché, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGOT DES ROTOURS (Jules), [2184], rue de Monceau, n° 91, et au château des Rotours, par Putanges (Orne).

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

ANTIOCHE (comte D'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Arbaumont (Jules d'), [1154], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, aux Argentières, près Dijon (Côte-d'Or).

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, O. ✻, garde général des Archives nationales; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue d'Antin, n° 57.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, M. Ém. Rondeau, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubert (Félix), [1997], archiviste-paléographe, avocat, à Saint-Mandé (Seine), rue de l'Épinette, n° 11; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiat (Louis), [1729], bibliothécaire de la ville de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. Labande, conservateur.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le Dr Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

BALORRE (comte DE), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

BALSAN (Auguste), [1806], député, rue de la Baume, n° 8.

BALSAN (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

BANDINI-GIUSTINIANI (prince), [1235], palazzo Bandini, corso Vittorio-Emmanuele, à Rome; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BAPST (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue Pierre-Charron, n° 51.

BAPST (Edmond), [2255], ✱, secrétaire à l'ambassade de France en Russie, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

BARANTE (baron Prosper DE), [2193], boulevard Haussmann, n° 128.

BARBEREY (Maurice DE), [751], avenue Bosquet, n° 11.

BARBIER (Aimé), [2106], rue Cortambert, n° 48.

BARDOUX, [2028], sénateur, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Jean-Goujon, n° 33.

BARRAL-MONTFERRAT (marquis DE), [2267], avenue du Bois-de-Boulogne, n° 64.

BARR FERREE, [2245], Broadway, n° 231, à New-York (États-Unis); correspondant, M. G.-E. Steckert, rue de Rennes, n° 76.

BARTHÉLEMY (Anatole DE), [1384], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

BAUDON DE MONY (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

BAULNY (DE), [1332], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

BAYE (baron DE), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

BEAUCAIRE (comte HORRIC DE), [2187], ✱, premier secrétaire d'ambassade, avenue d'Eylau, n° 9.

BEAUCHESNE (comte Adelstan DE), [2105], rue Boccador, n° 6.

Beaucorps (vicomte Maxime de), [2256], archiviste-paléographe, président de l'Académie de Sainte-Croix, à Orléans (Loiret), rue Saint-Pierre-Lentin, n° 3.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Babylone, n° 53, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✱, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beautemps-Beaupré, [749], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (de), [2111], ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme).

Bégouën (vicomte Henri), [2064], au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, auxiliaire de l'Institut, docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, quai d'Orléans, n° 14.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le Dr W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Berthou (Paul de), [2217], archiviste-paléographe, à Nantes (Loire-Inférieure), boulevard Delorme, n° 5.

Bertrand (Joseph), [2014], G. O. ✱, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Tournon, n° 4.

Bertrand de Broussillon (A.), [2177], archiviste-paléographe, rue du Bac, n° 126, et au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Viancin, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Besançon (*Bibliothèque universitaire de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèque nationale (la), représentée par M. l'Administrateur général.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Bienaymé, [1674], ☼, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blacas (Mme la comtesse Xavier de), [2279], rue de Varenne, n° 90.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], ancien notaire, à Notre-Dame-du-Hamel, par Montreuil-l'Argillé (Eure).

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Arthur de), [1651], ☼, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ☼, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassay, par Doulon (Loire-Inférieure).

Bonnefon (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Boppe (Auguste), [2123], secrétaire d'ambassade, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 40.

Bordeaux (*Bibliothèque universitaire de*), [2118], représentée par M. Boury, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borelli de Serres (colonel), [2140], O. ☼, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Las-Cases, n° 24, et au château de la Roche, par Vaas (Sarthe).

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Brazenoze College (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Broglie (duc de), [1614], ☼, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10; correspondant, M. Brémond, rue de l'Université, n° 94.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], membre du Comité des travaux historiques, sous-chef de la section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier), rue du Lycée, n° 7.

Burin des Roziers, [1105], ☼, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Tilsitt, n° 3.

Bussierre (Mme la baronne Edmond de), [2164], rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque universitaire de*), [2078], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Caillebotte (l'abbé), [1162], curé de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Carsalade du Pont (l'abbé de), [2065], curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondant, M. Dulau, chez M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Casenave (Maurice), [2274], secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Paul de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chabrillan (comte Fortuné de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue du Bac, n° 40.

Charavay (Étienne), [1705], ✻, archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 3.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Gasparin, n° 29.

Chaslus (Paul), [2067], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Malesherbes, n° 24.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Hetté, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Guillemain, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavanne de Dalmassy, [2154], capitaine au 11e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevandier de Valdrome (A.), [2273], secrétaire d'ambassade, avenue d'Antin, n° 35.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library de*), [2238], à Chicago (États-Unis) ; correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], rue Vignon, n° 15.

Chossat de Montburon (A.), [2053], au château de la Garde, par Bourg (Ain).

Christophle (Albert), [1104], O. ✻, ancien ministre, député, gouverneur honoraire du Crédit foncier, avenue d'Iéna, n° 88.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Cochin (Henry), [2054], député, rue La Boëtie, n° 114; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue Nouvelle, n° 4.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. le chevalier Bruun, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (Mme la comtesse de), [2246], rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 39.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✻, sénateur, ambassadeur de France à Londres, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Georges de), [2227], ancien officier de marine, boulevard Haussmann, n° 178.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✻, rue Marcadet, n° 112.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✻, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, boulevard Saint-Germain, n° 43.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson, [1299], ✱, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Crèvecœur (Robert de), [2125], rue de Longchamps, n° 120.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Fernand), [1726], ✱, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✱, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], ✱, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Daumet (Georges), [2237], archiviste-paléographe, membre de l'École française de Rome, boulevard Saint-Germain, n° 135.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✱, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Debidour, [2156], doyen honoraire de Faculté, inspecteur général de l'Instruction publique, rue Nicole, n° 7.

Delaborde (vicomte Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque (Henri), [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], rue La Boëtie, n° 85.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✱, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 86.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Dépinay (J.), [2200], notaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de Satory, n° 17.

Desjardins (Albert), [2056], membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, à Beauvais (Oise), rue de Cambry.

Des Méloizes, [2225], membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher).

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, avenue La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, bibliothécaire; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Lamarche, libraire, à Dijon (Côte-d'Or).

Dijon (*Bibliothèque universitaire de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Dorez (Léon), [2306], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Gâteau, libraire, rue de Castiglione, n° 8.

Dosne (Mlle), [1944], à l'Institut Thiers, rond-point Bugeaud, n° 5.

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], député, rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], ✻, inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise).

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dunoyer (Alphonse), [2258], archiviste-paléographe, rue Madame, n° 81.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✻, avenue de Villiers, n° 22.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint des peintures au musée du Louvre, rue Saint-Simon, n° 2.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

École des Carmes (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Monier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. l'abbé Duchesne, ✻, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Estaintot (comte d'), [975], correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Seille, n° 12; correspondant, M. Oursel, rue de Châteaudun, n° 4.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Falk (Th.), [2262], libraire-éditeur, à Bruxelles (Belgique), rue des Paroissiens, n° 20; correspondant, M. Reinwald, rue des Saints-Pères, n° 15.

Farcy (Paul de), [2181], à Château-Gontier (Mayenne), rue de la Poste.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 6; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (marquis Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Félix, [1760], ❋, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Étoupée, n° 31.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue de La Chaise, n° 5.

Fezensac (duc de), [1549], sénateur, rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202], correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Vero-Dodat.

Firino (Roger), [1785], député, rue de Téhéran, n° 24.

Flach (Jacques), [1919], ❋, membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Florian (Mme la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue de Villersexel, n° 4.

Fouché-Lepelletier, [1228], ❋, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Douai, n° 15.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, à Montfermeil (Seine-et-Oise), rue des Moulins, n° 5.

Gadoin, [1422], ✻, président honoraire du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galas (Félix), [2290], élève à l'École nationale des chartes, rue Margueritte, n° 5.

Galliffet (marquis de), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Lord-Byron, n° 15.

Gautier (Léon), [1798], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, chef de la section historique aux Archives nationales, rue Vavin, n° 8.

Gélineau, [2103], docteur en médecine, rue de Châteaudun, n° 17.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

George-Lemaire, [2147], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Rennes, n° 99.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, ancien chef de bureau au ministère de la Marine, rue Dumont-d'Urville, n° 16.

Germain (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Giraud (Paul), [2034], ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, au château des Clermonts, par Châteauneuf-d'Isère (Drôme).

Giraudeau (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

Glanfeuil (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Saint-Maur de*), [2303], à Glanfeuil, par Gennes (Maine-et-Loire); représentée par le R. P. dom Édouard du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur.

Gomel (Charles), [1025], ☼, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Mme), [1310], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Montebello, n° 25.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ☼, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

Grandeau, [1671], ☼, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, quai Voltaire, n° 3.

Grandidier (Ernest), [1094], ☼, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Gratier, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grouchy (vicomte de), [2239], ☼, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste aux Archives nationales, avenue de Villars, n° 15.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le Dr Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg.

Hanotaux (G.), [2285], O. ☼, ancien ministre, boulevard Saint-Germain, n° 258.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

Hauréau, [1868], C. ☼, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers, rond-point Bugeaud, n° 5.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Hémar (Henri), [2204], ancien avocat général, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Miroménil, n° 59.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], ✻, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul général de France à Christiania, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Hilaire-Caillet (Fr.-Valérius), [2277], avocat, à Port-au-Prince (Haïti).

Himly, [1007], C. ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], ancien notaire, rue Étienne-Marcel, n° 52, et au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

Ingold (l'abbé), [1928], à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 1.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Louis), [1892], avocat, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Kerdrel (Audren de), [330], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Matignon, n° 17.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, membre de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

La Ferronnays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue Tronson-Ducoudray, n° 7.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✳, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, n° 204.

Lalanne (Ludovic), [822], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 4.

Lanier, [1935], ✳, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 3.

La Porte (Amédée de), [2194], député, ancien sous-secrétaire d'État, avenue Henri-Martin, n° 55.

La Roche-Aymon (Mme la comtesse de), [2160], avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], à Neuilly (Seine), rue Charles-Laffitte, n° 71 *bis*.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✳, membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), rue de l'Odon, n° 10.

Lecestre (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (C.), [1890], ✻, notaire honoraire, rue des Mathurins, n° 66.

Lecointre (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Poitiers (Vienne), rue Neuve-de-la-Baume, n° 1.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe).

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre (Gustave), [2244], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 55 *bis*.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade honoraire, boulevard Malesherbes, n° 52.

Leffemberg (baron de), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès lettres, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Berthier, n° 25.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le Dr von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, rue de la Sorbonne, n° 4.

Lelong (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

Leloup de Sancy de Rolland, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, avenue de Messine, n° 6.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemercier (comte Anatole), [756], député, rue de l'Université, n° 18.

Lemonnier (Henri), [1388], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres et en droit, professeur à l'École des beaux-arts, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, boulevard Saint-Germain, n° 226.

Levasseur (Émile), [1364], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévis (marquis de), [2179], au château de Montigny, par Cloyes (Eure-et-Loir).

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

L'Hopital (Georges), [2240], à Évreux (Eure), rue du Parvis-Notre-Dame.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par le R. P. dom Chamard, bibliothécaire.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque universitaire de*), [2079]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, M[me] Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], Saint-James's square, à Londres, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Longnon (Auguste), [1347], ❋, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lormier (Charles), [1340], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Racine, n° 15.

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvel (Georges), [1820], préfet de Vaucluse, à Avignon (Vaucluse).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ❋, quai Bourbon, n° 19.

Luçay (comte de), [1308], ❋, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Lugagne, [2250], à Lodève (Hérault).

Luxembourg (*Bibliothèque du palais du*), [956], représentée par M. Favre, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Lyon (*Bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. Vingtrinier, bibliothécaire.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Magimel (Edmond), [2128], ✻, quai d'Orsay, n° 11.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

Magne (Napoléon), [2165], sous-lieutenant au 14e régiment de dragons, avenue Montaigne, n° 31.

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly-Nesle (marquis de), prince d'Orange, [2182], au château de la Roche-Mailly, par Pontvallain (Sarthe).

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Manneville (vicomte Henri de), [2120], archiviste-paléographe, secrétaire à l'ambassade de France à Londres, place de Wagram, n° 4.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Donadieu, n° 6.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marmier (G.), [1312], ✻, lieutenant-colonel du génie, conseiller général de la Dordogne, à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Chantiers, n° 19.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Brun, bibliothécaire; correspondant, M. Carbonell, libraire, à Marseille (Bouches-du-Rhône), allées de Meilhan, n° 56.

Marsy (comte de), [1378], directeur de la Société française d'archéologie, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Pigalle, n° 22, et à Compiègne (Oise), rue de la Sous-Préfecture, n° 6.

Martin (William), [1627], avenue de Wagram, n° 42.

Martinet (comte André), [2284], avenue de La Tour-Maubourg, n° 22.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, à Vitry (Seine), rue Pelletan, n° 19.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Matagrin (René), [1595], à Troyes (Aube), rue Jaillant, n° 6.

Mathevon (Octave), [2131], avocat à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon (Rhône), route de Bourgogne, n° 71.

Maulde-la-Clavière (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Maussabré (comte de), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre).

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 101.

Mély (F. de), [2096], rue Clément-Marot, n° 10, et au Mesnil-Germain, par Fervacques (Calvados).

Mérode-Westerloo (Mme la comtesse de), [2278], rue Saint-Dominique, n° 41.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 137.

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue Prony, n° 22.

Meyer (Paul), [1446], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue la Bourdonnaye, n° 16.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur agrégé de rhétorique au collège Stanislas, boulevard du Montparnasse, n° 57.

Michel (N.-Henry), [2201], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 79.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Tourneurs, n° 45.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

MIMEREL, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

MINORET (René), [2099], au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

MIREPOIX (duc DE), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MOLAND (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

MOLINIER (Auguste), [2098], professeur à l'École nationale des chartes, quai Bourbon, n° 53.

MONACO (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. G. Saige, ✻, conseiller d'État de la Principauté.

MONOD (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis DES), [1989], rue de Lille, n° 82, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

MONTALIVET (comte Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], G. O. ✻, ambassadeur de France en Russie, rue Hamelin, n° 15.

MONTPELLIER (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire; correspondant, M. Coulet, libraire, à Montpellier (Hérault), Grande-Rue, n° 5.

MORANVILLÉ (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de la Ville-l'Évêque, n° 11.

MORIS (Henri), [2268], archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Du Bouchage, n° 20.

MORNAY (comte de Mornay-Soult, marquis DE), [1267], O. ✻, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, avenue Kléber, n° 88 *bis*.

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. Bécanier, bibliothécaire.

MOULINS (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins.

MUNICH (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le Dr Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

MUNSTER-EN-WESTPHALIE (*Bibliothèque Paulinienne*, à), [2302], représentée par M. le Dr Molitor, directeur; correspondant, M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

MUTEAU (Charles), [906], ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, rue Beaujon, n° 1.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

Nadaillac (Mme la comtesse B. de), [1921], boulevard Malesherbes, n° 76.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque universitaire de*), [2062], représentée par M. le Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], avenue de Friedland, n° 36.

Navenne (Ferdinand de), [2287], conseiller de l'ambassade de France près le saint-siège, rue de l'Université, n° 171; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 17.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], place Malesherbes, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], ✻, rue Vignon, n° 18.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue Casimir-Périer, n° 5.

Noël (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des Hautes études commerciales, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à*), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270], à Stowe-House (Angleterre).

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Paillard-Ducléré, [2048], ✻, ministre plénipotentiaire, ancien député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], ✻, chef d'escadron d'artillerie, attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Vienne; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de Lisbonne, n° 53.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, à Corbeil (Seine-et-Oise), rue Feray, n° 14.

Paris (Gaston), [1667], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, président de section à l'École des hautes études,

vice-président de section au Comité des travaux historiques, au Collège de France, rue des Écoles.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ❋, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Levayer, bibliothécaire, au musée Carnavalet, rue Sévigné.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire; correspondants, MM. Gondrand frères, rue de la Douane, n° 22.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pélicier, [2223], archiviste-paléographe, archiviste du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), boulevard du Jeu-de-Paume, n° 33.

Perret, [1093], O. ❋, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

Piat (Albert), [1655], ❋, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ❋, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue de l'Université, n° 25.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], ❋, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Picou (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

Pillet-Will (comte F.), [1938], ❋, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Pinaut (l'abbé Jules), [1983], curé de Chevilly, à Chevilly, par Bourg-la-Reine (Seine).

Poitiers (*Bibliothèque universitaire de*), [2094], représentée par M. Gi-

rardin, bibliothécaire; correspondant, M. Chevalier-Marescq, libraire, rue Soufflot, n° 20.

Popelin (Gustave), [2252], rue de Téhéran, n° 7.

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

Prarond (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 42.

Prinet (Max), [2242], archiviste aux Archives nationales, rue de Rennes, n° 126.

Prost (Auguste), [1497], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 19.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), rue d'Illiers, n° 60.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rattier (Léon), [1274], au château de Jean d'heurs, par Saudrupt (Meuse).

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Rennes (*Bibliothèque universitaire de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, au ministère de l'Instruction publique.

Renouard (Léopold), [2269], sous-gouverneur de la Banque de France, avenue Bugeaud, n° 48.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], rue de la Douane, n° 7, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], rue du Général-Foy, n° 1, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ✠, membre de l'Institut, chef de la section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Chevallier, n° 98.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✠, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✠, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38.

Rothschild (baron Henri de), [2222], avenue de Friedland, n° 38.

Rott (Édouard), [1936], ✠, rue Vineuse, n° 49.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Dauchez, libraire, rue Saint-Guillaume, n° 14.

Roussigné, [1033], ✠, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], ✠, professeur à l'École nationale des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Spontini, n° 9.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✠, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], membre de l'Institut, rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ☼, ancien député, à Périgueux (Dordogne), rue de Paris, n° 22.

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Lavoix, ☼, administrateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saint-Jorre, [2206], libraire, rue Richelieu, n° 91.

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire.

Saint-Périer (Mme la vicomtesse de), [2304], rue d'Aguesseau, n° 9.

Salin (Patrice), [1392], ☼, ancien secrétaire de section au Conseil d'État, rue des Saints-Pères, n° 50, et au château de Rosnay, à Rochecorbon (Indre-et-Loire); correspondant, M. Capaul, à la Monnaie, quai Conti.

Sarcus (Mme la comtesse Félix de), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

Say (Léon), [1075], député, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

Schefer (Charles), [1405], C. ☼, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweisthal (Martin), [2236], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Sciout (Ludovic), [2155], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Suresnes, n° 28.

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Seillière (baron Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], ☼, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

Servois (Gustave), [1136], O. ☼, garde général des Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet Library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661],

près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondants, MM. Delhomme et Briguet, libraires, rue de Rennes, n° 83.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Spont (Alfred), [2231], archiviste-paléographe, rue des Abbesses, n° 32.

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au pavillon Peiresc, à Gontaud (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

Teulet (Raymond), [1933], archiviste honoraire aux Archives nationales, à Panet, par Fronsac (Gironde).

Thollot (l'abbé), [2259], premier vicaire de l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, n° 39.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tierny (Paul), [2144], archiviste du Gers, à Auch (Gers).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257], au Canada; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade honoraire, rue des Saints-Pères, n° 11.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Socard, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. de Chantepie du Dézert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef; correspondant, M. K. Nilsson, libraire, rue de Rivoli, n° 212.

Ussel (vicomte d'), [2145], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Gît-le-Cœur, n° 6.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], lieutenant-colonel, à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques, n° 58.

Vandal (comte Albert), [1691], ✱, rue Lincoln, n° 10.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Caumartin, n° 54.

Vatican (*Bibliothèque du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127]; correspondant, M. Givron, libraire, rue de la Paroisse, n° 65.

Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes en retraite, à Courbevoie (Seine), rue Victor Hugo, n° 8.

VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

VIENNET (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

VIGNAT, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne).

VILLENEUVE (Gustave DE), [2090], square de Messine, n° 13.

VIOLLET (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Hautefeuille, n° 9.

VIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Fédérique, bibliothécaire.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (baron), [987], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Courcelles, n° 49.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Pantin (Seine).

ZELLER (Berthold), [2281], professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue du Luxembourg, n° 28.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Archives de la Haute-Garonne, [M. Baudouin, n° 2069].
Bibliothèques des chateaux de *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles*, [n°s 595-598].
Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Pust, n° 687].
— universitaire d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— universitaire d'Alger, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'évêché d'Angers, [M. l'abbé Urseau, n° 2276].
— des Archives nationales, [M. le Garde général, n° 1147].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— de la ville d'Avignon, [M. Labande, n° 645].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Marchandin, n° 2052].
— de l'Université de Berlin, [M. le Dr W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Besançon, [M. Viancin, n° 1371].
— universitaire de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— universitaire de Bordeaux, [M. Boury, n° 2118].
— publique de Boston, [n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— universitaire de Caen, [M. Bouvy, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [n° 2169].
— de la Chambre des députés, [M. Laurent, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Hetté, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Th. Daudon, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [n° 2238].
— universitaire de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].
— royale de Copenhague, [M. le chevalier Bruun, n° 2291].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— Grand-ducale de Darmstadt, [n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DIJON, [M. ARCHINET, n° 2080].
— de l'ÉCOLE DES CARMES, [M. l'abbé MONIER, n° 2207].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE SAINT-AUBIN, à Angers, [Mgr PASQUIER, n° 2189].
— de l'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, [M. le Directeur, n° 2298].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. BRION, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— du MINISTÈRE DES FINANCES, [n° 2202].
— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].
— de l'abbaye de Saint-Maur de GLANFEUIL, [le R. P. Abbé, n° 2303].
— de la ville de GRENOBLE, [M. MAIGNIEN, n° 948].
— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].
— de l'Université de HALLE-SUR-LA-SAALE, [M. le Dr PERLBACH, n° 2293].
— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. BAILLIARD, n° 1193].
— d'INNER TEMPLE, à Londres, [n° 2170].
— de la ville de LAVAL, [M. D. OEHLERT, n° 1852].
— de l'Université de LEIPZIG, [M. le Dr von GEBHARDT, n° 2295].
— de l'abbaye de LIGUGÉ, [dom CHAMARD, n° 2280].
— des FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE, [M. l'abbé LEURIDAN, n° 1854].
— UNIVERSITAIRE DE LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de LIMOGES, [M. LEYMARIE, n° 1908].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 218].
— du palais du LUXEMBOURG, à Paris, [M. FAVRE, n° 956].
— de la ville de LYON, [M. VINGTRINIER, n° 2211].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON, [M. le Doyen, n° 1851].
— UNIVERSITAIRE DE LYON, [M. DREYFUS, n° 1998].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. le Maire, n° 1295].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. DURASSIER, n° 1102].
— de la ville de MARSEILLE, [M. BRUN, n° 1684].
— MAZARINE, à Paris, [M. FRANKLIN, n° 33].
— du palais de MONACO, [M. SAIGE, n° 2254].
— UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER, [M. FÉCAMP, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [M. BÉCANIER, n° 1365].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. BOYRON, n° 1504].
— royale de MUNICH, [M. le Dr LAUBMANN, n° 2292].
— Paulinienne, à MUNSTER, [M. le Dr MOLITOR, n° 2302].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].

Bibliothèque universitaire de Nancy, [M. le Dr Netter, n° 2062].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. L. Bruun, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Loiseleur, n° 2100].
— du Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de la ville de Paris, [n° 135].
— de la ville de Parme, [M. Modona, n° 2299].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— universitaire de Poitiers, [M. Girardin, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Vétault, n° 1956].
— universitaire de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la ville de Rouen, [M. Eug. Noël, n° 2012].
— de Sainte-Geneviève, à Paris [M. Lavoix, n° 2175].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— de l'abbaye de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, n° 2300.]
— royale de Stuttgart, [n° 1610].
— universitaire de Toronto, [n° 2257].
— universitaire de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Toulouse, [M. Eug. Lapierre, n° 2082].
— de la ville de Troyes, [M. Socard, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, n° 2294].
— du palais du Vatican, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Versailles, [n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Fédérique, n° 2296].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

Chetham Library, à Manchester, [n° 2110].
London Library, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
Signet Library, à Édimbourg, [n° 2171].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie de Vaucluse.
Association philotechnique.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1896.

MM. AUBRY-VITET.
BOISLISLE (A. DE).
COURCY (DE).
LAIR.
. . . .
LELONG (E.).
PUYMAIGRE (DE).
ROCQUAIN.
RUBLE (DE).
WATTEVILLE (DE).

1897.

MM. BEAUCOURT (DE).
BROGLIE (DE).
CHANTÉRAC (DE).
DELABORDE (F.).
DELISLE (L.).
DURRIEU.
MARSY (DE).
NADAILLAC (DE).
SCHICKLER (DE).
VIOLLET.

1898.

MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE.
BEAUCAIRE (Horric DE).
GAUTIER (Léon).
HIMLY.
LA TRÉMOÏLLE (DE).
LECESTRE.
LUÇAY (DE).
MAS LATRIE (DE).
PICOT (G.).
VALOIS.

1899.

MM. BARTHÉLEMY (A. DE).
DELAVILLE LE ROULX.
LABORDE (J. DE).
LALANNE (L.).
LONGNON.
MEYER (P.).
. . . .
RAYNAUD (G.).
SERVOIS.
VOGÜÉ (DE).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1895.

Président . . . . MM. DE NADAILLAC.
Vice-Présidents . . . . LAIR et BAGUENAULT DE PUCHESSE.
Secrétaire . . . . Arthur DE BOISLISLE.
Secrétaire adjoint . . Noël VALOIS.
Archiviste-Trésorier. } Léon LECESTRE.
Bibliothécaire . . . . }
Censeurs . . . . P. GUILHIERMOZ et B. DE MANDROT.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
De Barthélemy.	Lalanne.
De Beaucourt.	Picot.
Delisle.	De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
L. Gautier.	....
De Luçay.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1896.

7 Janvier.	2 Juin.
4 Février.	7 Juillet.
3 Mars.	3 Novembre.
14 Avril.	1er Décembre.
5 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales (salle des cours de l'École des chartes), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **5 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1873.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 161 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1872, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1872.)

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II . . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du XIVe siècle . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I . . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I . . . . 3 juill. 1883.

214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . . 30 déc. 1891.
255. Vie de Guillaume le Maréchal, t. I . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . 15 avril 1893.
263. Chronique de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . 15 mars 1894.
268. Vie de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JANVIER 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE NADAILLAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société et le Conseil ont fait des pertes très regrettables depuis la séance de décembre.

M. A. Moranvillé, censeur de 1874 à 1884, membre du Conseil et président du Comité des fonds depuis cette dernière date, a été emporté par une mort subite, et que rien ne pouvait faire prévoir, dans la nuit du 9 décembre, à soixante-huit ans. Six jours auparavant, M. Moranvillé avait assisté encore à la séance du Conseil et pris une part active, selon sa coutume, aux délibérations qui figuraient à l'ordre du jour. Ses collègues et ses confrères savent quels services il avait rendus dans la gestion de nos finances, combien son expérience et son constant dévouement avaient été profitables à la Société, et le procès-verbal de la séance du 3 décembre en relate un dernier témoignage. Tout dévoué aux intérêts sociaux, il faisait preuve d'un dévouement égal, et qui ne saurait être oublié, dans l'administration de cette commune d'Autry, dans les Ardennes, à laquelle l'attachait une affection sincère, et partout on regrettera profondément la disparition prématurée de cet homme de bien et de devoir.

M. le comte de Laubespin, mort dans le même mois de dé-

cembre, avait acquis aussi des droits unanimement reconnus à la gratitude du Comité, dont il faisait partie depuis 1890. La France entière vénérait son nom comme celui d'un bon citoyen qui multipliait sans relâche, au profit des grandes œuvres de bienfaisance, à Paris comme dans sa province de Nivernais, les dons d'une munificence inépuisable. La Société de l'Histoire de France avait bénéficié, elle aussi, de sa générosité, puisqu'elle lui doit la publication supplémentaire, faite en 1892, de l'*Éphéméride de Michel de la Huguerye*. Doué d'une vitalité merveilleuse jusque dans l'âge le plus avancé, il n'avait pris part que très tard aux travaux du Parlement, où la reconnaissance de la Nièvre l'avait envoyé siéger comme sénateur, et c'est dans cette dignité qu'il a achevé sa belle existence soixante ans après avoir débuté à l'École polytechnique et dans une glorieuse armée dont les souvenirs lui étaient restés chers.

Le Conseil, s'associant aux regrets exprimés par M. le président, décide que l'expression de ses sentiments sera transmise aux familles des deux collègues qu'il a perdus.

M. le président annonce également que la Société a perdu M. Colmet-Daâge, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, mort le 3 janvier 1896, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

M. Henri Moranvillé, archiviste-paléographe, rue de la Ville-l'Évêque, n° 12; présenté par MM. Delisle et Lair.

M. Moranvillé, sur sa demande, conservera le n° 1647, qui avait été attribué à son père en 1850.

2300. La Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, représentée par M. Barack, directeur; présentée par MM. Delisle et Lecestre.

2301. La Bibliothèque de l'Université d'Odessa (Russie), représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; présentée par MM. Delisle et Valois.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* septembre, octobre et novembre 1895. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1895. — *Revue historique,* janvier-février 1896.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône,* t. VIII, 1re partie. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers,* 3e série, t. I, 1re livraison. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* série in-8o, no 16. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe,* années 1895 et 1896, 2e fascicule. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1895, 3e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes, par le comte H. de Chabannes, t. III. In-4o. Dijon, impr. E. Jobard. — *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle,* par le colonel Borelli de Serres. In-8o. Paris, A. Picard et fils. — *La mort de Paul Ier, d'après les mémoires inédits de Langeron* (11 mars 1801), par le vicomte de Grouchy. (Extrait de la *Revue britannique.*) — *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XVe siècle, par Arnaud Esquerrier de Miégeville,* et publiées pour la première fois par F. Pasquier et H. Courteault. In-8o. Paris, A. Picard et fils.

Publications de l'Académie royale de Belgique : *Annuaires* de l'Académie, 1894 et 1895. — *Bulletins* de l'Académie, t. XXV à XXVIII, années 1893 et 1894. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire,* 5e série, t. III, 3e à 6e bulletins; t. IV; t. V, 1er et 2e bulletins. — *Biographie nationale,* t. XII, 2e fascicule; t. XIII, 1er fascicule. — *Correspondance du cardinal de Granvelle,* publiée par M. Charles Piot, t. X et XI.

Correspondance.

M. le marquis de Laborde et M. Rocquain expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1895. Dix feuilles tirées et distribuées.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Pas de changement.

Chronique de Richard Lescot. Pas de changement.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 4 tirée; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuilles 16 à 20 tirées; feuilles 21 à 23 en pages, 24 et 25 en placards. On compose l'Appendice.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix. T. II. Volume terminé, au brochage.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles 7 et 8 tirées; feuilles 9 à 11 en placards.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Feuilles 19 et 20 tirées; on compose la suite.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, présente le rapport qui suit, signé de MM. Tuetey et Lacaille :

Ce fut le 17 janvier 1417 que Clément de Fauquembergue succéda, comme greffier du Parlement, à Nicolas de Baye, que la fatigue obligeait au repos. Bien qu'il fût alors conseiller en la Chambre des enquêtes, il ne crut pas déchoir en acceptant des fonctions en apparence plus humbles. « Malui et mutas agitare inglorius artes, » écrit-il en prenant possession de son nouveau poste; et telle est la devise qu'il répète chaque année au renouvellement du Parlement. Il conserva son titre jusqu'en septembre 1435, époque à laquelle il se retira à Cambrai, après le traité d'Arras. Il ne revint à Paris que l'année suivante, et rentra au Parlement comme conseiller.

Pendant dix-huit ans donc, il nota au jour le jour, comme son prédécesseur, les événements politiques ou autres qui se produisirent sous ses yeux; et, ainsi que celui de Nicolas de Baye, son « Journal » peut être considéré comme une véritable chronique, scrupuleuse

et exacte, ayant tous les caractères d'un témoignage digne de foi, puisque l'auteur, docte personnage, était mêlé lui-même à ce qu'il voit et raconte. L'importance de ce recueil, au point de vue historique, ne le cède en rien à celui du devancier. Les deux greffiers vécurent au milieu d'une époque de troubles et d'agitation, pendant laquelle le corps auquel ils appartinrent joua un rôle considérable. Encore au xv[e] siècle, en effet, le Parlement n'était pas seulement une cour de justice; son origine commune avec le Grand Conseil et la Chambre des comptes avait laissé des traces; ils se réunissaient souvent pour des délibérations communes. Les réunions furent nécessairement fréquentes pendant la triste période où maître Clément remplit ses fonctions de greffier : c'est dire qu'il fut témoin de ces assemblées où se discutèrent tant de questions importantes, et, grâce à lui, nous connaissons par le menu des événements que seul il a pu noter et nous transmettre. Dans le rapide examen qui va en être fait, nous négligerons tout ce qui concerne la vie intime du Parlement proprement dite, bien que cette partie soit loin d'être dépourvue d'intérêt : nous nous bornerons à son rôle purement historique.

Pour les années 1417 et 1418, jusqu'à la fuite du Dauphin, ce sont surtout les affaires ecclésiastiques que Clément de Fauquembergue, homme d'Église en même temps que greffier, retrace dans les plus grands détails. La question des « anciennes franchises et libertés de l'Église de France » donna lieu, au sein du Parlement, à maints longs débats, ainsi que l'obédience à Martin V et les exactions financières de la cour de Rome.

Du côté politique, on peut citer de véritables grands conseils, tenus en mars 1417, sur les ordonnances relatives à la justice et au domaine royal, sur la résistance aux Anglais et sur les mesures à prendre pour se procurer de l'argent; en janvier 1418, sur la guerre; en mai, sur l'arrestation des Armagnacs; en août, sur le serment prêté par trente bourgeois au duc de Bourgogne de venir en aide au roi et d'empêcher le retour des violences. Enfin de très fréquentes séances furent relatives à la sûreté de la ville de Paris, dont le Parlement, en novembre et décembre 1418, s'était constitué le véritable gardien. Après 1419 et la fuite du Dauphin, nombreux détails sur des ambassades adressées au roi pour le prier de rester à Paris ou dans les environs, sur les secours fournis par le duc de Bourgogne, sur les négociations avec les gens du Dauphin pour la paix commune du royaume, ainsi que sur la discussion des libertés de l'Église (23, 24 et 25 février); en mars, de graves délibérations sur la police, la paix et les finances. Des scissions éclatent au sein du Parlement; enfin, le meurtre de

Montereau et l'assemblée tenue aussitôt par les conseillers, les notables et les habitants de Paris.

De 1420 à 1422, outre les événements connus, traité de Troyes, différents faits de guerre, etc., on peut citer : les négociations avec Charles VI pour la sûreté du royaume et de la ville, les démêlés des boulangers et du prévôt de Paris (mars à juillet 1420), les ordonnances sur les monnaies (juillet 1421), la mort du roi en octobre 1422.

Après cette époque, si l'importance du Parlement de Paris fut un peu diminuée par suite de la création de celui de Poitiers en 1418, le Journal de Clément de Fauquembergue n'en demeure pas moins précieux au point de vue des relations constantes que la Cour eut avec les ducs de Bourgogne et de Bedford, relations laissées jusqu'ici dans l'ombre par les historiens, comme aussi pour l'étude des difficultés financières où l'on se débattait des deux côtés.

Il faut signaler tout d'abord, en général, sans pouvoir le faire en détail, les fréquentes députations adressées à ces deux personnages, trop longues à résumer, et ayant trait aux divers rouages du gouvernement, les nombreuses nominations aux différents postes administratifs, financiers, universitaires ou ecclésiastiques dans les contrées soumises aux Anglais, et aussi les incessantes réclamations des conseillers pour le paiement de leurs gages, sans cesse promis, et toujours retardé par suite du manque total de ressources.

D'une manière plus précise, citons : en 1422, l'incertitude qui règne à la mort du roi, la séance du 19 novembre présidée par Bedford et où l'Université, les chefs des chapitres, monastères et collèges, les officiers de tout rang et les habitants vinrent prêter serment à Henri VI; en 1423, les décisions prises à l'égard des officiers de Charles VI et le règlement de ses legs, les exactions des clercs et sergents du Châtelet, la prise du Crotoy (mars 1424), les pourparlers du traité d'Amiens, le tableau des services rendus par Bedford et la prière qu'il adresse pour les dispositions à prendre en vue des affaires de l'Église, les abus de la cour papale en matière de finances, etc.; en janvier 1425, l'ambassade des ducs au Parlement, la prise du Mans (août), la discussion du « gage de bataille » entre Bourgogne et Gloucester (septembre); en mars 1426, une députation de la Cour auprès du chancelier au sujet des gages et la menace de cessation du Parlement, la résistance aux lettres royales contraires aux anciennes « libertés de l'Église gallicane, » le refus de les enregistrer avant correction, et les longs pourparlers entre la Cour et le chancelier (6 et 12 mars), puis, en 1427, les débats des orfèvres et des

maîtres de la Monnaie (28 mai); la fonte d'objets et de vaisselle d'or et d'argent pour le paiement des troupes (mai-septembre); en 1429, les préparatifs du concile de Sens (février), quelques brèves remarques sur Jeanne d'Arc, les mouvements des troupes aux environs de Paris, l'assaut du 8 septembre 1429, et les préliminaires de la paix (octobre); en 1430, la réception faite en juin au roi d'Angleterre, les griefs portés à Rouen par deux conseillers sur l'impossibilité de continuer à siéger à cause de la détresse financière (3, 4, 5 et 6 octobre); en 1431, la réponse du roi et la prorogation du Parlement (janvier), le récit du supplice de Jeanne d'Arc (30 mai), les fréquentes interruptions de séances et les négociations avec le chancelier (mai à décembre); en 1432, l'entrée de Henri VI à Paris, sa réception peu enthousiaste, les affaires du concile de Bâle, les lettres adressées par le cardinal de Sainte-Croix (février), les longues délibérations à ce sujet et l'envoi de conseillers vers le duc de Bedford (mars-avril), les pourparlers avec Jean de Précy, trésorier, et la nouvelle cessation du Parlement (septembre); la longue séance du 28 novembre, où le chancelier exposa le triste état des finances et la nécessité de réduire à vingt-deux le nombre des conseillers; en janvier et février 1433, la continuation de ces débats, puis la protestation de l'Université contre la création à Caen d'une « estude de lois et décrets » (novembre); en 1434, l'envoi d'une ambassade à Rome (mai-juin), l'arrivée du roi d'Angleterre (décembre); en 1435, le départ du duc de Bourgogne pour Arras (21 avril).

Tel est, à grands traits, et très imparfaitement résumé, le Journal de Clément de Fauquembergue. Ce n'est pas, du reste, chose nouvelle que son intérêt et son utilité. Félibien, comme pour le Journal de Nicolas de Baye, en a donné d'importants extraits dans ses *Preuves de l'histoire de Paris;* Jules Quicherat lui a consacré une notice et en a réuni quelques fragments dans son recueil sur le procès de Jeanne d'Arc; grâce à lui, enfin, le *Journal d'un Bourgeois de Paris* a pu être contrôlé et annoté. Dans sa plus grande partie, il est totalement inédit et sera pour l'historien un sérieux et utile instrument. Les faits y sont sobrement exposés, la rédaction nette et claire. On y chercherait vainement l'intempérance de langage qui fut assez fréquente à cette époque. Clément de Fauquembergue, comme l'a dit très justement Quicherat, est un modéré. Après la mort de Charles VI, il se rallia à la faction bourguignonne, qui avait déjà ses préférences : ce fut sans doute par devoir ou par nécessité. Bien que toujours respectueux en la forme, on devine qu'il n'aimait pas l'Anglais; les relations entre le régent et la capitale furent du reste assez tendues, et ce n'est

pas là un des côtés les moins curieux de notre chronique. Lorsque maître Clément quitta son poste, il le fit sans regret, presque avec soulagement. Il écrivait, en effet, à la date du 17 septembre 1435 : « Conticui tandem, et, hic facto fine, quievi ab exercitio hujus officii. Deo gratias. »

Il partit de Paris le 3 octobre. Ses clercs se partagèrent la besogne; les séances du Parlement furent du reste très rares en 1436, et cessèrent même complètement en avril. Elles ne reprirent régulièrement qu'au mois de décembre, et le greffier civil fut alors Jean de Blois.

Le Conseil, conformément à la proposition du Comité de publication, adopte en principe le projet présenté par MM. Tuetey et Lacaille, en faisant cette réserve qu'il ne sera procédé à la mise sous presse que lorsque l'état des publications en cours le permettra, sans inconvénient soit pour la Société, soit pour son imprimeur.

Le Conseil prie M. Servois de vouloir bien se charger de la présidence du Comité des fonds jusqu'à l'époque où il sera possible de pourvoir définitivement à la vacance produite par la mort de M. Moranvillé.

Le trésorier fait autoriser par le Conseil une série de dépenses pour le premier semestre de 1896, s'élevant au total de 2,696 fr.

Le Conseil autorise le trésorier de la Société à faire exécuter le brochage des exemplaires en magasin qui doivent être gardés, et dont cette mesure assurera la conservation. Les frais de cette opération seront répartis sur deux exercices.

Le trésorier est autorisé à envoyer dix-sept volumes à la bibliothèque du 30e bataillon de chasseurs alpins, en garnison à Grenoble.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 FÉVRIER 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE NADAILLAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Alfred André, régent de la Banque de France, qui était entré dans la Société en 1861.

M. le président adresse à M. le baron de Ruble, élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les félicitations du Conseil, dont il fait partie depuis si longtemps, et celles de la Société, à laquelle il a rendu des services si nombreux.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1896. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1896.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 4e trimestre 1895. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXIV, 2e livraison. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* t. IX, 3e livraison.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire de la formation de la bibliothèque municipale créée à Strasbourg en 1872, par P. Ristelhuber. Br. in-18. Paris, Champion. — *Les cités romaines de la Tunisie; essai sur l'histoire de la*

civilisation romaine dans l'Afrique du Nord, par J. Toutain. (Fascicule LXXII[e] de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8°. Paris, Fontemoing.

Correspondance.

M. le comte de Marsy, en s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, annonce au Conseil que M. Alexandre Sorel, qui fait partie de la Société depuis plus de quarante ans, a bien voulu signaler à l'attention de ses confrères de la Société historique de Compiègne le dernier volume (tome VI) des *Lettres de Louis XI*, publié par M. Vaesen, et la contribution importante que cette publication fournit à l'histoire de Compiègne.

M. le baron de Schickler, M. le comte Horric de Beaucaire et M. de Barthélemy expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Henri Moranvillé remercie le Conseil d'avoir bien voulu l'admettre au nombre des membres de la Société en remplacement de son père.

Le colonel Borelli de Serres fait hommage du volume indiqué ci-dessus et formé de différentes notices sur l'organisation financière ou militaire de la France au XIII[e] siècle.

M. Sigismond de Nadaillac, lieutenant-colonel commandant le 30[e] bataillon de chasseurs alpins à Grenoble, remercie le Conseil d'avoir bien voulu attribuer un certain nombre de volumes de Mémoires à la bibliothèque de ce bataillon.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1895. Dix feuilles tirées; feuilles 11 et 12 en pages, feuilles 13 et 14 en placards.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 20 tirée; feuilles 21 et 22 en placards.

Chronique de Richard Lescot. Feuille 15 tirée; feuilles *a*, *b* et *c* de l'Introduction tirées. On compose la Table.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuilles 21 à 25 tirées; feuille 26 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuille 9 tirée; feuilles 10 et 11 en pages, 12 et 13 en placards.

Chronique de J. Froissart. T. X. Feuilles 21 et 22 tirées. On compose la suite des Variantes.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, annonce que MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Dorez ont terminé et collationné les parties du texte du manuscrit Morosini qui doivent composer le volume proposé au Conseil et adopté en principe. Ces fragments, avec la traduction en regard, l'annotation et la préface, formeront un volume de dimensions ordinaires. Il ne reste plus qu'à décider quelle place le commentaire historique devra occuper, soit au bas des pages, soit à la fin du volume; mais ce détail ne saurait être utilement résolu que par entente entre les éditeurs et leur commissaire responsable.

Le Conseil désigne pour commissaire responsable M. le marquis de Beaucourt, et, sur la proposition de celui-ci, décide, par mesure exceptionnelle, que les éditeurs seront priés d'activer leur travail et de prendre rang pour l'impression le plus tôt possible.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, donne lecture du projet de publication qui suit, adressé au Conseil par M. Léon Lecestre :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre au Comité de publication et au Conseil de la Société de l'Histoire de France le projet de publication des Mémoires du chevalier ou comte de Quincy.

Ces Mémoires, inédits et autographes, ont été obligeamment confiés à M. de Boislisle par M. le général Favre. Ils s'étendent

de 1697 à 1713 et contiennent le récit des débuts de l'auteur, puis celui de ses campagnes pendant la guerre de la Succession d'Espagne, en Italie pour les années 1702 à 1706, en Provence pour 1707 et 1708, en Flandre et en Allemagne de 1709 à 1713.

L'auteur, Joseph Sévin de Quincy, était issu d'une bonne famille de la Brie. Petit-fils d'un maître des requêtes et onzième enfant d'Augustin Sévin de Quincy, qui avait été chevalier de Malte avant d'épouser une Glapion, il avait pour frère aîné l'historien bien connu et justement réputé à qui nous devons la grande *Histoire militaire du règne de Louis XIV*. Il entra d'abord aux mousquetaires et finit par avoir une compagnie au régiment d'infanterie de Bourgogne. Après la paix d'Utrecht, il se retira dans ses terres, et c'est là qu'il écrivit l'histoire de sa vie et de ses campagnes, ou tout au moins une première partie de cette histoire, dont nous n'avons malheureusement pas la suite.

Ses récits ont la valeur des souvenirs d'un témoin oculaire. Mais, comme il ne les a rédigés que longtemps après avoir quitté le service, lui-même nous indique en plusieurs passages où il a pris la base, le fondement chronologique de son œuvre. De même que Saint-Simon s'est servi du *Journal de Dangeau,* de même le comte de Quincy s'est aidé de l'*Histoire militaire du règne de Louis XIV,* dont l'auteur était son frère aîné. C'est l'*Histoire militaire* qui lui a fourni les grandes lignes et particulièrement les éléments chronologiques de son récit. Mais, dans ce cadre, il a accumulé les souvenirs particuliers, les anecdotes personnelles, les détails restés fidèlement dans sa mémoire. Le grade peu élevé qu'il occupait dans les armées de Louis XIV ne lui avait permis ni d'embrasser l'ensemble des événements, ni de pénétrer dans le secret des généraux; mais il avait vu les faits par leurs petits côtés, il en avait conservé des souvenirs précis et pittoresques, et son témoignage est peut-être plus curieux et plus attachant, au point de vue de nos idées modernes, que ne le serait celui d'un personnage considérable dont la responsabilité eût été engagée dans les événements mêmes. D'autre part, ses observations, ses critiques, ses appréciations ont une réelle valeur.

Sans entrer dans l'énumération des événements militaires qu'il raconte, on peut signaler les récits de la bataille de Luzzara en 1702, de l'expédition du duc de Vendôme dans le Trentin en 1703, des sièges de Verue (1704), de Turin (1706) et de Toulon (1707), surtout celui de la campagne de Malplaquet et des rigueurs de l'hiver de 1709, enfin celui de la campagne de Denain.

Quant au style et à la langue, ils n'ont rien de remarquable; mais une verve constante et la variété des détails pris sur le vif

soutiennent d'un bout à l'autre le récit. Les traits de mœurs y abondent, et n'en font pas le moindre attrait.

Les Mémoires forment deux gros volumes in-4°, de 500 pages environ chacun. Mes calculs me permettent de croire que la publication ne demanderait que deux volumes, étant donné que l'annotation, par suite de la nature même du sujet et de l'abondance des documents déjà connus sur les faits capitaux de cette époque, n'aurait pas besoin d'être développée.

Si le Conseil adoptait en principe le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre, j'entreprendrais immédiatement la copie du manuscrit, puis l'annotation, et je serais en mesure de livrer la copie à l'impression lorsque le permettrait l'ordre des publications déjà adoptées par la Société.

Le Conseil, conformément à la proposition du Comité, adopte en principe le projet de publication de M. Lecestre.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Guibert (L.). Ce que coûtait au xive siècle le tombeau d'un cardinal. In-8, 19 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

2. — Havard (H.). Histoire de l'orfèvrerie française. In-4, 478 p., avec gravures, dont 40 planches hors texte. Paris, May et Motteroz.

3. — Herpin (E.). La cathédrale et l'ancien diocèse de Saint-Malo. Petit in-8, 208 p. Saint-Malo, impr. Bazin.

4. — Hugues (A.). L'abbaye et l'asile départemental de Saint-Séverin, à Château-Landon. In-8, 24 p. Melun, impr. Drosne.

5. — Humbrecht (l'abbé L.). Mémoire historique sur

les hôpitaux de Belfort. In-8, 355 p. et planches. Belfort, Pélot.

6. — Inventaire sommaire des archives départementales du département du Doubs antérieures à 1790, rédigé par Jules Gauthier, archiviste. Archives civiles; série B (Chambre des comptes de Franche-Comté), nos 1711 à 3228. T. III. In-4, xiv-389 p. Besançon, impr. Jacquin.

7. — Journal d'une élève de Port-Royal : Charlotte de Pomponne à Madeleine de Louvois (octobre 1678-mai 1679). In-18 jésus, 322 p. Paris, Ollendorf.

8. — La Bunodière (H. de). Notice archéologique et historique sur l'église Saint-Ouen de Rouen. In-8, 70 p. et planches. Paris, Dumont.

9. — Lapierre (l'abbé G.-A.). Notre-Dame-du-Puy à Sigy (Seine-et-Marne); notice historique. In-8, 20 p. Lagny, impr. Colin.

10. — Limichin (P.-L.). Notice historique sur Beaucamps-le-Vieux (Somme). In-8, 90 p. Reims, impr. Monce.

11. — Marlet (L.). Charlotte de la Trémoïlle, comtesse de Derby (1599-1664). In-16, xv-301 p. Paris, Pairault et Cie.

12. — Mathias (l'abbé). Saint Siméon, septième évêque de Metz, deuxième patron de l'ancien monastère de Senones; sa place dans l'histoire, son culte, ses reliques. In-8, 125 p. Saint-Dié, impr. Horn.

13. — Mazerolle (F.). Les Blaru, orfèvres et graveurs parisiens. In-8, 35 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

14. — Métais (l'abbé Ch.). Bref discours du siège de Chartres de 1568, par Simon de Givès, avocat, précédé d'une notice historique et critique. In-8, 84 p. et grav. Chartres, impr. Durand.

15. — Métais (l'abbé Ch.). Cartulaire de l'abbaye car-

dinale de la Trinité de Vendôme, publié sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois. T. III. In-8, VIII-503 p., avec figures et tableau. Paris, Picard et fils; Vendôme, Ripé.

16. — MEYER (P.). Notice de deux manuscrits de la Vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V. In-4, 18 p. et planche. Paris, C. Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

17. — MEYER (P.). Notice sur le ms. fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre. In-4, 42 p. Paris, C. Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

18. — MISSET (l'abbé E.). Jeanne d'Arc champenoise; deuxième réponse à M. l'abbé L'Hote, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. In-8, 29 p. Paris, Champion; Orléans, Herluison.

19. — NICOLLET (F.-N.). Le collège communal de Gap avant la Révolution. In-8, 28 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

20. — PASCALEIN. Itinéraires et séjours de Henri IV en Savoie dans l'année 1600. In-8, 15 p. Annecy, Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

21. — PERRAULT-DABOT (A.). Un portrait de Charles le Téméraire, miniature inédite du XVe siècle. In-8, 15 p. et 2 gravures, dont une hors texte. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

22. — PERROD (M.). Saint-Amour en Franche-Comté, de 1636 à 1678. In-8, 26 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait des Annales franc-comtoises.)

23. — PLANCOUARD (L.). Note sur un acte de Henri IV daté de Mantes le 22 mai 1593, et note sur un vase trouvé à Arthies-en-Vexin. In-8, 8 p. Versailles, impr. Cerf et Cie.

24. — Pontificat d'Étienne Loypeau (le), évêque de Luçon (1387-1407). In-8, 19 p. Vannes, impr. Lafolye.

25. — Puymaigre (comte de). Roland dans les traditions populaires. In-8°, 12 p. Besançon, impr. Jacquin; Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

26. — Rameau de Saint-Père. Mémoire sur les chartes censives du xie siècle dans quatre châtellenies (Oise, Cher, Aube et Orne). In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

27. — Registres (les) de l'Académie française (1672-1793). In-8, t. Ier (1672-1715), ii-612 p.; t. II (1716-1750), 677 p.; t. III (1751-1793), 667 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

28. — Rosemont (A. de). Lettre autographe de Marie de Médicis, régente de France, à Charles Ier de Gonzague, duc de Nevers (19 octobre 1616). In-8, 8 p. Nevers, impr. Vallière.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

29. — Stein (H.). La papeterie d'Essonnes. In-8, 32 p. Paris, Picard et fils.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

Cette notice comprend plusieurs pièces des xive, xve et xvie siècles faisant suite au texte de 1380 que jadis Douët d'Arcq nous avait donné dans ses *Comptes de l'hôtel.*

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MARS 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE NADAILLAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 14 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2302. La Bibliothèque Paulinienne, à Münster (Westphalie), représentée par M. le docteur Molitor, directeur; présentée par MM. Delisle et Valois.

2303. La Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil (Maine-et-Loire), représentée par le R. P. Dom Édouard du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur; présentée par MM. Gautier et Lelong.

2304. Mme la vicomtesse DE SAINT-PÉRIER, rue d'Aguesseau, n° 9; présentée par MM. le marquis de Nadaillac et de Boislisle.

2305. M. Paul BONNEFON, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal; présenté par MM. Gaston Paris et de Boislisle.

2306. M. Léon DOREZ, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10; présenté par MM. Omont et G. Lefèvre-Pontalis.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire*

du Protestantisme français, 15 février 1896. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1895 et janvier 1896.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre de 1895. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1895, nos 2 et 3. — *The New-England historical and genealogical register,* t. L, janvier 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune, publié par le comte A. de Loisne. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Hiatus et lacune; vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil,* par Ed. Piette. Br. in-8. Baugency, impr. Laffray. — *Le procès soutenu en 1657 par l'Université de Caen;* discours prononcé à la séance publique tenue à Caen le 5 décembre 1895, par J. Félix. Br. in-8. Caen, H. Delesques. — *Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome, du 15 janvier au 22 mars 1603,* publiées par Eug. Halphen. Br. in-8. Paris, Champion.

Correspondance.

M. Jules Lair, M. le baron de Schickler, M. Ludovic Lalanne et M. de Barthélemy s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le général Favre exprime sa satisfaction de savoir que le manuscrit des *Mémoires du chevalier de Quincy* a été agréé par le Conseil, et que la publication en pourra être entreprise dans le cours de l'année 1897.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1895. Feuilles 11 et 12 tirées; feuille 13 en pages, feuilles 14 et 15 en placards.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 20 tirée; feuille 21 en pages, feuilles 22 et 23 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuilles 4 et 5 tirées; feuille 6 en pages. On compose la suite.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuille 25 tirée; feuille 26 en pages. On compose la Table.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles 10 à 12 tirées; feuille 13 en pages, feuilles 14 à 16 en placards.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Feuille 23 tirée; feuille 24 en placards.

Chronique de Richard Lescot. Volume terminé.

Le Conseil ordonne la mise en distribution de ce volume, avec le tome II et dernier de l'*Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, pour l'exercice courant.

Le secrétaire fait observer que le prochain achèvement de deux autres volumes, le *Brantôme* et la *Chronique scandaleuse*, épuisera presque entièrement la liste des ouvrages en cours d'impression, et que l'on n'a actuellement aucun manuscrit prêt à livrer à M. Daupeley. — Le Conseil décide qu'il sera fait appel au zèle des éditeurs qui pourraient terminer en peu de temps la préparation des volumes promis par eux.

M. le baron de Ruble annonce qu'il déposera à la fin de l'année courante la copie du tome IX de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*.

M. Léopold Delisle donne lecture de la proposition qui suit, adressée à la Société par M. Robert Goubaux, archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal :

Les *Mémoires du maréchal de Florenges* ont été édités pour la première fois par l'abbé Lambert, qui les donna dans le tome VII des *Mémoires de du Bellay* (Paris, 1753, in-12); et depuis, ils ont été simplement reproduits dans les diverses collections de mémoires (Petitot, Michaud, etc.).

Cette édition a été faite d'après un manuscrit sûrement postérieur à la mort de Florenges, puisqu'une généalogie intercalée dans les premières pages donne la date de sa mort. L'orthographe en est très rajeunie.

Le récit s'y arrête brusquement en 1521, sur ces mots, qui semblaient promettre une continuation : « Or, je laisseray icy ledit mareschal de Foix et ses gens pour retourner à nostre matière et aux choses qui se feirent ce pendant sur les frontières de France. »

Le manuscrit reproduit par l'abbé Lambert était du XVIIe siècle,

et toutes les autres copies connues jusqu'ici présentaient les mêmes caractères.

Mais j'ai eu la bonne fortune d'obtenir communication, en même temps que d'un manuscrit du XVIIe siècle qui, selon toute vraisemblance, est celui que l'abbé Lambert avait eu en communication du comte de la Marck, d'un second manuscrit que Lambert n'avait pas connu. Celui-ci est sûrement du XVIe siècle, comme l'indique l'écriture ; il paraît même avoir été écrit du vivant de l'auteur. Il ne contient pas sa généalogie, et l'orthographe, assez défectueuse, ne témoigne d'aucun rajeunissement. C'est le plus ancien manuscrit connu des Mémoires.

De plus, et c'est là le point important, au lieu de s'arrêter en 1521 comme les autres manuscrits, celui-ci continue jusqu'à la fin de 1525, et les cinq nouvelles années sont traitées avec un grand détail, puisque, à elles seules, elles occupent un nombre de pages égal à celui qui est consacré aux trente premières années. Les événements commencent au siège de Mézières, comprennent les guerres de Champagne, de Picardie, d'Espagne et d'Italie, et se terminent par les négociations engagées pour délivrer Florenges, détenu prisonnier à l'Écluse après le désastre de Pavie.

Il y a notamment des détails intéressants et nouveaux sur la trahison du connétable de Bourbon et sur l'invasion de la Provence.

Il me paraît qu'il y aurait intérêt à éditer à nouveau ces Mémoires en prenant pour base le nouveau manuscrit. Quatre cents pages seraient nécessaires pour le texte ; les notes en demanderaient deux cents environ, l'introduction en exigerait une cinquantaine et comprendrait deux parties : l'une, consacrée au classement et à la discussion des manuscrits ; l'autre à la biographie de l'auteur. Avec les tables enfin, deux volumes seraient nécessaires.

La proposition de M. Goubaux est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

30. — Babeau (Albert). Une ambassade en Allemagne sous Henri IV. In-8, 22 p.

(Extrait de la Revue historique.)

Résumé analytique de la relation (Bibl. nat., ms. fr. 5562) d'un des gentilshommes qui accompagnèrent, en 1600, le maréchal de Boisdauphin et le maître d'hôtel Ancel auprès de l'empereur Rodolphe II.

31. — Bertrand de Broussillon (A.). La maison de Laval (1020-1605); étude accompagnée du Cartulaire de Laval et de Vitré, et illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires par Paul de Farcy. T. I : les Laval (1020-1264). In-8, 320 p. Paris, A. Picard et fils.

Ce volume comprend : 1° la notice sur les Laval des xie, xiie et xiiie siècles; 2° le Cartulaire, en 468 numéros, dont un grand nombre comportent le texte même *in extenso ;* 3° une notice sur la maison de Vitré, 1008-1251. Une introduction viendra s'y joindre lorsque paraîtra le dernier volume. Le travail entrepris par M. Bertrand de Broussillon présente un grand intérêt pour l'histoire de la France de l'Ouest et pour celle du moyen âge en général. Les éléments en ont été recueillis dans les collections manuscrites ou dans les dépôts d'archives publiques et privées, comme dans les ouvrages imprimés.

32. — Bleton (Aug.). Tableau de Lyon avant 1789. In-4, 109 p. Lyon, A. Storck.

Le texte n'est qu'un résumé sommaire de l'histoire de Lyon, ayant pour but de justifier une illustration remarquable : trente gravures environ dans le texte, et vingt-cinq planches d'eau-forte, par Ch. Tournier.

33. — Borelli de Serres (colonel). Recherches sur divers services publics du xiiie au xviie siècle. In-8, 612 p., avec plans et fac-similés. Paris, Alph. Picard.

Une étude patiente des plus anciens documents de comptabilité qui aient subsisté dans nos dépôts a autorisé notre confrère à croire que toutes les publications faites sur l'organisation financière de ces temps-là présentaient, les unes et les autres, bien des erreurs à rectifier, ou tout au moins à signaler. Ses remarques, dit-il, « porteront principalement sur la nature et l'objet de ces matériaux précieux, les comptes et leurs annexes, sur leur transformation graduelle et ses causes, leurs dispositions intérieures et les formules usitées, sur les caractères qui permettent de les classer en ordre méthodique et chronologique. La date de ceux qui en sont dépourvus sera cherchée. Les questions d'organisation, de fonctionnement et de personnel de service, de montant, provenance et emploi des revenus publics, ne seront abordées qu'autant qu'il

sera nécessaire pour expliquer les procédés servant à constater les actes de direction ou de gestion. »

Le présent volume, que d'autres suivront, contient sept dissertations ou notices distinctes, dont voici les titres : I. La comptabilité publique au XIIIe siècle. II. Notes sur les origines du service financier. III. Quelques droits des grands officiers. IV. Origine du droit de tiers et danger. V. Les prisées du service roturier. VI. Une légende administrative : la réforme de la prévôté de Paris et Étienne Boileau. VII. Les Gentien tués à Mons-en-Puelle.

C'est là un livre trop plein de nouveautés, de révélations, de corrections à l'endroit de faits qui semblaient définitivement acquis, pour que nos critiques et nos historiens n'en tiennent pas un grand compte, et, par suite, on en entendra parler plus d'une fois dans les revues consacrées à l'histoire du moyen âge ou à celle des questions financières et administratives. A. B.

34. — BOURGEOIS (Émile). Le Grand siècle : Louis XIV, les arts, les idées, d'après Voltaire, Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, La Porte, le *Mercure de France*, la princesse Palatine, etc. In-4, XVI-483 p. Paris, Hachette et Cie.

Dans un cadre ainsi divisé : 1° Louis XIV et sa cour ; 2° Louis XIV et ses ministres ; 3° les arts, les lettres et les sciences ; 4° les croyances, — cadre pris en partie au *Siècle* de Voltaire, mais enrichi d'emprunts faits aux autres contemporains de Louis XIV, — l'auteur de ce beau volume a intercalé un choix innombrable d'estampes, de portraits, de gravures de modes, de détails d'ornementation, de planches satiriques, de frontispices, de culs-de-lampe, etc. C'est peut-être la plus belle galerie de souvenirs qui ait jamais été composée. Hors texte, une série de portraits empruntés à la collection in-quarto des *Mémoires de Saint-Simon* qui a été interrompue à partir du tome IX de l'édition en cours.

35. — BRUEL (Alexandre). Répertoire numérique des archives de la Chambre des comptes de Paris : Archives nationales, série P. In-4, XIX p. et 327 col. Paris, C. Delagrave.

L'Administration actuelle des Archives nationales a concentré presque exclusivement ses efforts sur la préparation ou la publication de répertoires numériques des principaux fonds de ce grand dépôt. On avait déjà ceux des séries E (Conseils du roi), G, U, X (Parlement) et Z1 (Juridictions diverses). Le nouveau fascicule, que l'on pourrait appeler volume, sera, pour le moins, aussi utile que les précédents, tant est grande la variété des séries qui

ont subsisté de l'ancienne Chambre des comptes. M. Bruel, sous-chef de la section à laquelle ce fonds appartient, a dressé l'inventaire et a mis en tête une notice très substantielle sur la Chambre et sur ses archives.

36. — Halphen (Eugène). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome, du 15 janvier au 22 mars 1603, publiées d'après le manuscrit français 3485 de la Bibliothèque nationale. In-8, 69 p. Paris, H. Champion.

(Tiré à 25 exemplaires.)

Sept lettres relatives à l'absolution sollicitée pour la duchesse de Bar, à l'indult des Trois-Évêchés, à l'élection des évêques de Strasbourg et de Troyes.

37. — Hamy (Dr). Les Français au Spitzberg au XVIIe siècle. In-8, 28 p. et fac-similés. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

38. — Ingold (A.-M.-P.). Miscellanea Alsatica. 2e série. Petit in-8, 172 p. et grav. Paris, Alph. Picard; Colmar, Henri Huffel.

39. — Ingold (A.-M.-P.). A la recherche des manuscrits de Denys le Chartreux. In-8, 5 p.

(Extrait du Messager des sciences historiques de Belgique.)

40. — Ingold (Angel et Auguste). Diarium de Murbach (1671-1746), par Bernard de Ferrette. In-8, 107 p. Paris, Alph. Picard; Colmar, Henri Huffel.

41. — Ingold (A.-M.-P.). Les Bénédictins de Münster en Alsace et la question de l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. In-8, 21 p. Paris, Alph. Picard; Colmar, Henri Huffel.

42. — Ingold (A.-M.-P.). Les correspondants de Grandidier. — I. Dom Anselme Berthod, bollandiste; lettres inédites sur la réforme du bréviaire, les premiers évêques de Bâle, etc., suivies d'un appendice contenant cinq lettres de Dom Didelot à Gerbert. — II. Deux Bénédictins alsaciens, de Mury et Grandidier; lettres inédites sur les *Acta Murensia*. — III. François-Nicolas-Eugène Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon; neuf lettres inédites sur

la date des premières lois municipales, les *Pagi*, la *Germania sacra*, etc. (publiées par l'abbé Louvot, curé de Saint-Claude de Besançon). — IV. Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans; fragments de lettres à Grandidier (publiées par Ph. Tamizey de Larroque), suivis de divers appendices. — V. Dom François Clément, bibliothécaire des Blancs-Manteaux; lettres inédites, suivies d'un appendice contenant dix-sept lettres de Dom Clément à Gerbert. In-8, 30-12-16-39 et 37 pages. Paris, Alph. Picard; Colmar, Henri Huffel.

43. — Lévis (maréchal de). Table analytique de la collection des manuscrits du maréchal de Lévis. Gr. in-8, 151 p. Québec, impr. Demers et frère.

M. l'abbé Casgrain vient de terminer, pour le compte du gouvernement canadien, et grâce à une libérale communication des papiers du glorieux compagnon de Montcalm, une publication qui ne compte pas moins de onze volumes plus ou moins gros, ainsi divisés : 1° Journal du chevalier de Lévis; 2° Lettres du chevalier de Lévis; 3° Lettres de la cour de Versailles; 4° Pièces militaires; 5° Lettres de M. de Bourlamaque; 6° Lettres du marquis de Montcalm; 7° Journal du marquis de Montcalm; 8° Lettres du marquis de Vaudreuil; 9° Lettres de l'intendant Bigot; 10° Lettres de divers particuliers; 11° Relations et journaux de différentes expéditions faites durant les années 1755 à 1760.

La table analytique comprend onze divisions correspondantes.

44. — Marchand (l'abbé Ch.). Les protestants de Rouen et l'Angleterre au xvie siècle. In-8, 6 p. Angers, impr. Lachèse.

(Extrait de la Revue des Facultés catholiques de l'Ouest.)

Deux lettres à la reine Élisabeth et à son premier ministre sur les offres faites de livrer le Havre aux Anglais jusqu'à ce qu'ils obtinssent la restitution de Calais et le remboursement de leurs avances.

45. — Pélissier (Léon-G.). Le *Navire de bonheur* de l'avocat Bernardi. In-8, 24 p. Toulouse, Éd. Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

Poème écrit en 1591, à l'honneur du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier et pendant son expédition en Provence.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 14 AVRIL 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE NADAILLAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le baron Dunoyer de Noirmont, ancien maître des requêtes, qui avait été reçu membre de la Société le 5 février 1878.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2307. M. DE LACRIVIER, secrétaire d'ambassade, rue Saint-Florentin, n° 11; présenté par M. le comte Horric de Beaucaire et M. Germain Lefèvre-Pontalis.

2308. M. WELTER, libraire, rue Bonaparte, n° 59; présenté par MM. Valois et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1896. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1896. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1895. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1896.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* t. XXVI, avec atlas. — *Table des Mémoires et Bulletins,* publiée par la même Société (1848-1894). — *Album archéologique,* publié par la Société des Antiquaires de Picardie, 11e fascicule. — *La Picardie historique et monumentale. Amiens;*

église Saint-Germain-l'Écossais, notice par G. Durand; *églises Saint-Leu et Saint-Rémi,* notice par Edmond Soyez. (Publication de la même Société.) — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 1er trimestre 1896. — *Table des matières contenues dans les dix premières années* de ce Bulletin (1882-1891). — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1895. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1895, 4e fascicule. — *Bulletin-revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais,* année 1895. — *Annales de l'Académie de Mâcon,* 2e série, t. XI. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1895. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège,* t. IX, 2e partie.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La presse sous le premier Empire, par M. le vicomte de Grouchy. Br. in-8. Paris, Techener. — *Roland dans les traditions populaires,* par M. le comte de Puymaigre. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-8. Paris, Bureaux de la Revue. — *Un savant espagnol du XVIe siècle, Argote de Molina,* par le même. (Extrait de la *Revue hispanique.*) Br. in-8. — *Une église rurale du moyen âge jusqu'à nos jours : Villers-devant-le-Thour et Juzancourt, son annexe;* notice avec documents, vues et plan, par Henri Jadart. In-8. Arcis-sur-Aube, L. Frémont. — *La vie privée d'autrefois : l'Enfant; les Magasins de nouveautés,* par A. Franklin. 2 vol. in-8. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — *L'État pontifical après le Grand Schisme,* étude de géographie politique, par Jean Guiraud. (Fascicule LXXIII de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Fontemoing. — *Diarium de Murbach,* de Bernard de Ferrette (1671-1746), publié par Angel et Auguste Ingold. Br. in-8. Colmar, Huffel; Paris, A. Picard. — *Les Bénédictins de Münster en Alsace et la question de l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ,* par M. l'abbé Ingold. Br. in-8. Paris, A. Picard. — *Miscellanea Alsatica,* 2e série, par le même. In-8. Colmar, Huffel; Paris, A. Picard. — *A la recherche des manuscrits de Denys le Chartreux,* par le même. 2 br. in-8. Montreuil-sur-Mer, impr. de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, et extrait du *Messager des sciences historiques de Belgique.* — *Les correspondants de Grandidier : Dom Anselme Berthod, bollandiste; deux Bénédictins alsaciens, de Mury et Grandidier; Dom François Clément, bibliothécaire des Blancs-Manteaux,* lettres inédites publiées par le même. 3 br. in-8. Paris, A. Picard; Colmar, Huffel. — *Les correspondants de Grandidier : Fr.-Nic.-Eugène Droz,* par l'abbé Louvot. Br. in-8. Paris, A. Picard; Besançon, P. Jacquin. — *Les correspondants de Grandidier : Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans,* fragments de lettres à Grandidier, publiées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Paris, A. Picard; Colmar, Huffel.

Correspondance.

M. Jules Lair et M. le comte de Marsy expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 1 à 4 tirées.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuille 20 tirée; feuilles 21 en pages, 22 à 24 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 6 tirée; on compose la suite.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuille 26 tirée; feuille 27 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles 13 à 16 tirées; feuille 17 en placards.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Feuille 24 tirée; feuille 25 en placards (fin des variantes).

Le secrétaire communique des réponses de MM. Moranvillé, Pélicier et de Kermaingant, dont il ressort que les manuscrits de la *Chronique de Perceval de Cagny*, des *Lettres missives de Charles VIII* et des *Instructions aux ambassadeurs du roi Henri IV* ne pourront être remis que dans les derniers mois de l'année courante. Il fait observer que, néanmoins, les exercices 1896 et 1897 sont largement assurés.

Sur la motion du secrétaire, le Conseil décide qu'il y a lieu de proposer à l'Assemblée générale d'offrir à M. Ludovic Lalanne un souvenir de la gratitude de la Société pour sa longue et fructueuse collaboration.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, lit le rapport comparatif des recettes et des dépenses de l'exercice 1895. — Le Conseil approuve ce rapport et en ordonne le renvoi à l'examen des Censeurs.

Le Conseil autorise le trésorier à communiquer à la maison Hachette et à la maison Welter un état de la situation de la Société et de ses travaux, état destiné à figurer dans l'*Almanach* de 1897 et dans le Catalogue de la maison Welter.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

46. — BABEAU (Albert). Un projet d'Académie à Troyes, à la fin du règne de Louis XIV. In-8, 6 p. Troyes, impr. Nouel.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

47. — BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois. In-4, 14 p. Paris, Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

48. — Correspondance historique et archéologique (la), organe d'informations mutuelles entre historiens et archéologues. 1re année, 1894; 2e année, 1895. In-8, 415 et 408 p. Paris, H. Champion.

Deux jeunes archivistes-paléographes, MM. Bournon et Mazerolle, ont créé, il y a deux ans et demi, ce nouveau recueil mensuel, qui a prospéré malgré la concurrence, parce qu'il répondait plus exactement et plus sérieusement que l'*Intermédiaire* aux *desiderata* des chercheurs et des curieux. Chaque numéro comprend : 1° des Mélanges et documents d'histoire générale ou locale, d'archéologie, d'histoire de l'art, d'histoire littéraire et d'histoire des mœurs, avec pièces justificatives; 2° les Questions et Réponses (nous voulons espérer que les directeurs seront plus sévères sur ce chapitre que ne l'ont été certains recueils analogues); 3° une Chronique des événements du mois intéressant la science historique, l'archéologie, les monuments, les musées; 4° un Dépouillement sommaire des principales revues et publications nouvelles. MM. Bournon et Mazerolle ont un bon nombre de collaborateurs, jeunes comme eux, mais déjà experts, dévoués à la branche scientifique qui leur est spéciale; et, si ce premier faisceau se maintient,

comme nous le souhaitons, la *Correspondance* ne pourra que rendre d'excellents services. A. B.

49. — Courteault (Henri). La louange du mulièbre et féminin sexe. Petit in-8, 38 p. Mâcon, impr. Protat.

Ce petit poème, probablement composé par une femme de l'entourage de la reine Marguerite de Navarre, a été édité par M. Courteault en forme de *per nozze*. Tirage à 50 exemplaires.

50. — Delisle (Léopold). Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme. In-4, 33 p. et fac-similé. Paris, Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits.)

Cette chronique, conservée à la bibliothèque Saint-Marc de Venise, passait jusqu'ici pour être une continuation de Gérard de Frachet. Notre collaborateur M. Lemoine en ayant obtenu l'envoi temporaire à la Bibliothèque nationale, il a été facile de reconnaître que le corps même de la chronique, œuvre d'un dominicain selon toute vraisemblance, et rédigée vers 1320, n'était qu'un abrégé de l'*Ecclesiastica historia nova* de Tholémée de Lucques, avec des additions conduisant jusqu'en 1344 et des notes marginales ajoutées après coup.

51. — Delisle (L.). Notices sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes. In-4, 158 p. et 6 fac-similés.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits.)

Les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges* nous ont fait connaître Adémar de Chabannes, dit *le Grammairien,* et les légendes transmises par lui sur les premiers temps de l'apostolicité des Gaules. M. Delisle examine, rapproche et compare, au point de vue de l'histoire et au point de vue de la paléographie, avec fac-similés à l'appui, les manuscrits originaux de cet auteur qui sont actuellement conservés à Paris, Berlin et Leyde.

52. — Deloche (M.). Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge. In-4, 112 p. Paris, Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

53. — Havet (Julien). Œuvres (1853-1893). 2 vol. in-8, xxi-456 et 526 p. Paris, Ernest Leroux.

Ce recueil, pieusement formé par la veuve et le frère du regretté collègue que nous avons perdu en 1893, comprend tous les travaux

d'érudition laissés par Julien Havet, excepté, toutefois, les deux ouvrages des *Cours royales des îles normandes* et des *Lettres de Gerbert*. Le tome I est entièrement rempli par les sept *Questions mérovingiennes*, qui, aux yeux de l'historien comme à ceux du paléographe, sont de véritables monuments de science et de sagacité; la dernière : *les Actes des évêques du Mans,* était inachevée lorsque Havet nous fut enlevé par une mort si cruelle. Le tome II renferme les *Opuscules* divers : mémoires, articles de revue ou comptes rendus, parmi lesquels figure le *Poème rythmique d'Adelman de Liège* donné dans notre volume de Cinquantenaire.

Julien Havet était sorti de l'École des chartes en 1876, et, par conséquent, il n'a travaillé et produit que pendant dix-sept années; mais, dès le début, il s'était placé au premier rang de l'érudition, et il n'avait cessé un seul instant de consacrer toutes ses forces, toute sa vigueur, au bon combat. Aussi n'est-ce pas sans regret que ses amis contemplent ce qui reste aujourd'hui de cette nature si heureusement douée et songent aux fruits qu'elle eût pu donner, si les jours ne lui avaient été trop parcimonieusement mesurés. A. B.

54. — Joret (Ch.). Houdon et le duc de Weimar Charles-Auguste. In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

55. — Joret (Ch.). Le comte J.-L. Le Chanoine du Manoir et la cour de Weimar. In-8, 43 p. Paris, A. Picard.

56. — Joret (Ch.). Rapport sur une mission en Angleterre (à l'effet de rechercher les documents relatifs au maréchal d'Asfeld). In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

57. — Jullian (Camille). La tombe de Roland à Blaye. In-8, p. 165-173. Mâcon, impr. Protat.

(Extrait de la Romania.)

L'éminent épigraphiste montre, par cet exemple local, « comment ont procédé les peuples ou les poètes pour fixer les traits les plus précis de la légende de Roland. »

58. — Lassus (baron de). Le château d'Ausson, résidence des barons d'Espagne-Montespan, xve, xvie, xviie siècles. In-8, 65 p. Saint-Gaudens, Abadie.

(Extrait de la Revue du Comminges.)

59. — Livet (Ch.). Lexique de la langue de Molière,

comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale. T. I, A-C. In-8, III-532 p. Paris, Ch. Welter.

L'auteur de *Précieux et précieuses,* de *la Grammaire et les grammairiens au XVIe siècle,* l'éditeur du *Dictionnaire des Précieuses,* des *Précieuses ridicules,* de l'*Histoire amoureuse des Gaules,* de l'*Histoire de l'Académie* par Pellisson, et de tant d'autres textes littéraires du grand siècle, était plus qualifié et mieux armé que personne pour aborder une entreprise aussi délicate que complexe, dont la préparation lui a coûté trente années de travail. Son œuvre, en manuscrit, a obtenu le prix Saintour, décerné par l'Académie française, puis a été jugée digne de l'impression gratuite à l'Imprimerie nationale, et le premier volume vient de paraître; il sera suivi sans doute de trois ou quatre autres, puisqu'il ne comprend que les trois premières lettres de l'alphabet. La disposition typographique a été calculée de manière que l'œil distingue sans peine : 1° la définition du mot ou de la locution; 2° les exemples tirés de Molière; 3° les exemples comparés d'auteurs contemporains; 4° les commentaires. Nous sommes heureux de pouvoir signaler le début d'une publication si magistrale, et très assurés qu'elle sera accueillie avec gratitude par quiconque s'intéresse à l'histoire de la langue française. A. B.

60. — SELLIER (Ch.). L'hôtel de Saint-Fargeau. In-8, p. 273-293. Paris, H. Champion et A. Picard.

(La Correspondance historique et archéologique.)

Histoire de l'hôtel de l'ancienne rue Culture-Sainte-Catherine qui doit être annexé au musée Carnavalet.

61. — SYVETON (Gabriel). Une cour et un aventurier au XVIIIe siècle : le baron de Ripperda ; d'après des documents inédits des archives impériales de Vienne et des archives du Ministère des affaires étrangères de Paris. In-8, XIII-309 p. Paris, Ernest Leroux.

Le curieux, quoique peu sympathique, personnage qui, de 1724 à 1729, détourna Philippe V et la reine Élisabeth Farnèse de l'alliance franco-espagnole pour former l'alliance austro-espagnole de Vienne, jusqu'au jour où le traité de Séville remit les choses en l'état, était un aventurier d'origine hollandaise ou espagnole, et son nouvel historien le classe à bon droit à côté de ces quatre autres politiques, Dubois, Law, Alberoni, Goertz, qui, dans le même temps, mirent toute l'Europe en mouvement et disposèrent plus ou moins longtemps de la toute-puissance malgré des tares ineffaçables d'origine, de passé et de caractère. Ripperda et

son rôle étaient fort mal connus jusqu'ici. Probablement le R. P. Baudrillart les eût débrouillés en arrivant à cette période du règne de Philippe V; mais il n'est pas mauvais qu'un écrivain, consciencieux lui aussi et respectueux des documents, se soit attaché à reconstituer de toutes pièces l'histoire du revirement diplomatique de 1724 et ses péripéties successives. Marchant sur les traces de M. le chevalier d'Arneth, le seul auteur qui eût pénétré avant lui dans les négociations de Ripperda et des ministres impériaux, M. Syveton a rapporté des archives de Vienne un ample butin et l'a joint à celui que peut donner notre Dépôt des affaires étrangères. Il s'est beaucoup servi également du Journal de Villars, c'est-à-dire de la dernière partie des *Mémoires* édités par M. le marquis de Vogüé, et de la partie inédite des *Mémoires de Torcy*.

A. B.

62. — Tourneux (Maurice). Marie-Antoinette devant l'histoire. Essai bibliographique. In-8, VII-87 p. Paris, Techener.

I. Écrits authentiques et apocryphes de Marie-Antoinette. II. Particularités relatives à sa personne et à sa vie. III. Sa vie publique, son règne et sa mort. IV. Ses historiens.

Comme toutes les bibliographies de M. Tourneux, celle-ci mériterait bien l'épithète de *raisonnée,* quoique le titre ne l'annonce point; certains articles sont de vraies dissertations critiques du plus haut intérêt.

63. — Tournouer (Henri). Bibliographie et iconographie de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, au diocèse de Sées. 1re partie : documents imprimés. In-8, IX-111 p. Mortagne, G. Meaux.

(Documents sur la province du Perche.)

Cette première partie de l'œuvre bibliographique entreprise par notre confrère comprend, en une seule série rangée par ordre alphabétique de noms d'auteurs : 1° les écrits de l'abbé de Rancé et des religieux de la Trappe; 2° les descriptions de la célèbre abbaye et les biographies de ses habitants; 3° les ouvrages où ont été traitées incidemment des questions historiques ou religieuses ayant trait à la maison, avec l'indication précise des passages auxquels le lecteur doit se reporter. Une seconde partie sera consacrée aux documents manuscrits, une troisième à l'iconographie.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 MAI 1896,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE NADAILLAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1895-1896 (voir p. 95);

3° Du rapport des censeurs, MM. P. Guilhiermoz et de Mandrot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1895 (voir p. 106).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1900 :

MM. Aubry-Vitet,
Boislisle (A. de),
Courcy (de),
Lair,
Lelong,
Puymaigre (de),
Rocquain,
Ruble (de),
Watteville (de).

Sont élus membres du Conseil, en remplacement de M. le comte de Laubespin, décédé, dont les pouvoirs devaient

expirer en 1896, M. le comte Albert Vandal, et, en remplacement de M. Moranvillé, décédé, dont les pouvoirs devaient cesser en 1899, M. le baron de Barante.

Sont réélus censeurs : MM. P. Guilhiermoz et B. de Mandrot.

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve la proposition présentée dans le rapport du secrétaire (ci-après, p. 99), et décide qu'une médaille commémorative sera offerte, en son nom, à M. Ludovic Lalanne.

Discours de M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Institut, président de la Société pendant l'exercice 1895-1896.

Messieurs,

Un pieux usage veut que votre président rende un dernier hommage à ceux de nos confrères, hélas! toujours trop nombreux, que la mort a frappés.

Nous avons perdu, depuis notre dernière réunion annuelle, deux des membres de notre Conseil, M. Moranvillé et le comte de Laubespin.

M. Moranvillé, comme président du Comité des fonds, par son exactitude, par son incessant dévouement, par la juste autorité dont il jouissait parmi nous, a rendu à la Société de nombreux et excellents services. Ses éminentes qualités se montraient sur un théâtre plus vaste ; comme maire de sa commune, comme président du conseil d'administration du *Courrier des Ardennes*, il ne cessait de combattre le bon combat, de lutter contre les doctrines criminelles et insensées qui nous condamneraient, si elles pouvaient jamais devenir la loi du pays, à revoir les jours les plus néfastes de notre histoire.

Le comte de Laubespin était aussi un bon citoyen ; élève de l'École polytechnique, soldat de l'armée d'Afrique, il avait noblement payé sa dette à la patrie. Rentré dans ses

foyers, il avait été frappé par le coup le plus affreux : son fils unique lui avait été ravi par une mort inopinée. Il ne trouvait de consolation que dans les immenses largesses que lui permettait sa fortune : il donnait avec profusion, il donnait sans calculer à toutes les œuvres qui avaient pour mission l'amélioration morale et matérielle des classes déshéritées de la société, l'amélioration surtout des enfants qui croissent si souvent dans le vice et dans l'ignorance. Il s'intéressait vivement à nos travaux, et nous lui devons un volume, l'*Éphéméride de Michel de la Huguerye,* qu'il a bien voulu éditer à ses frais. Ses concitoyens de la Nièvre l'ont récompensé de cette longue vie de dévouement : il est entré à près de quatre-vingts ans dans la vie politique, et ce succès, si longtemps désiré, fut la joie d'une verte vieillesse. Sa mort fut digne de sa vie; il nous a laissé à tous un bon et utile exemple.

Nous avons perdu aussi M. Colmet-Daage, jurisconsulte éminent et doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris; M. Alfred André, ancien membre de l'Assemblée nationale et régent de la Banque de France; M. Dunoyer de Noirmont, ancien maître des requêtes au Conseil d'État et membre de la Société des Bibliophiles. Nous tenions à grand honneur de les compter parmi nous.

Vous ne me pardonneriez pas, si je ne faisais une mention spéciale de Mme la comtesse Perrot de Chazelle. Elle était la fille de M. de Barante, un des fondateurs, et, pendant de longues années, le président de notre Société. Mme Perrot de Chazelle, par son charme, par son esprit brillant, rappelait son illustre père.

Au moment où j'écrivais ces pages, on nous annonce la mort d'un de nos membres les plus éminents, qui appartenait à la fois à l'Académie française et à l'Académie des sciences morales. Je ne saurais juger ici le rôle politique de M. Léon Say; ce devoir incombera à ceux qui viendront après nous : mieux que nous ne pourrions le faire, ils jugeront les causes et les conséquences des événements où nous avons été les uns acteurs, les autres témoins. Mais il est permis de louer sans réserve ses travaux sur l'économie politique et sur le dévelop-

pement de la richesse publique. Ils rappellent, par le fond comme par la forme, ceux de son illustre grand-père. L'Éloge de Turgot, dans la collection des Grands écrivains français, est un modèle, et le *Dictionnaire des finances* entrepris et dirigé par M. Say est très important, même au point de vue purement historique. La mort de cet économiste, de ce travailleur infatigable, est un deuil pour l'Institut, pour les nombreuses sociétés dont il faisait partie; elle est un deuil pour la patrie.

Je répète cette dernière phrase avec émotion, en annonçant la mort de M. Hauréau, dont j'étais depuis longues années l'ami. Il débuta dans la vie par des études de philosophie, d'histoire et d'érudition qui ont fondé sa grande et légitime réputation. Après la Révolution de 1848, il fut nommé conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale et envoyé par le département de la Sarthe à l'Assemblée élue pour la première fois par le suffrage universel. Mais, à cette époque, les opinions démocratiques n'étaient guère en faveur, et, au renouvellement de l'Assemblée dès l'année suivante, il ne fut pas réélu. En 1851, il donna sa démission de son poste de la Bibliothèque, qui, cependant, n'avait rien de politique, et cette démission, disons-le à son honneur, n'était pas sans mérite, car M. Hauréau, à ce moment, n'avait aucune fortune et il dut vivre de ses travaux littéraires. L'Académie des inscriptions, après lui avoir décerné plusieurs années de suite le grand prix Gobert, l'appela, en 1862, dans son sein. Ce fut, m'a-t-il souvent répété, une des grandes joies de sa vie, traversée par de nombreuses et poignantes douleurs!

En 1870, les vainqueurs du jour lui donnèrent la direction de l'Imprimerie nationale. Douze ans plus tard, désapprouvant la marche peu libérale du gouvernement, il n'hésita pas à envoyer, comme autrefois au début de l'Empire, sa démission. Le ministère l'accepta avec empressement: c'était une belle place à donner. M. Hauréau l'avait déjà offerte au lendemain du 16 mai; mais alors ses adversaires, je suis heureux de le dire d'un gouvernement que je tiens à grand honneur d'avoir servi, se montrèrent plus libéraux

que ses amis, et cette démission, noblement offerte, fut noblement refusée.

Il serait long d'énumérer les ouvrages que nous devons à M. Hauréau. Il publia, dans le latin le plus élégant, les trois derniers volumes de la *Gallia christiana*, achevant seul cette œuvre colossale où tant de générations de Bénédictins avaient usé leur vie. Citons encore l'*Histoire littéraire du Maine*, en dix volumes ; les *Notices sur divers manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, en six volumes ; l'*Histoire de la philosophie scolastique*, et, comme œuvres historiques, *François Ier et sa cour, Charlemagne et sa cour*. J'en passe, et des meilleurs ; on s'étonne à bon droit qu'une vie d'homme ait pu suffire à tant et à de si remarquables travaux !

M. Hauréau est mort le 29 avril dernier, après de cruelles souffrances courageusement supportées.

A ces amis, à ces collaborateurs de notre œuvre patriotique, nous envoyons un dernier souvenir et un dernier adieu.

J'aurais voulu déjà vous dire ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à ce fauteuil occupé avant moi par tant d'hommes éminents. Je ne saurais oublier que j'ai été associé au bureau avec un historien illustre, à la fois homme d'État et orateur éloquent, et avec deux savants membres de l'Académie des inscriptions, pour qui nos chartes et nos chroniques n'ont point de secrets. Je ne puis méconnaître, en présence de leurs travaux, combien le rôle de la préhistoire, qui n'a pour se guider que quelques silex à peine ébauchés, quelques fragments de poterie, quelques monuments informes, doit rester modeste. Je suis rassuré cependant en pensant que votre choix, lorsqu'il se porta sur moi, témoignait que rien de ce qui touche à l'origine de notre race, aux premiers habitants de notre sol, ne vous était étranger. A ce point de vue, Messieurs, vous avez raison ; c'est là une profonde et fertile étude, digne d'occuper les esprits élevés, à raison même de l'inconnu qui l'enveloppe. La science, a dit un grand savant[1], n'en est

1. A. de Lapparent, *Traité de géologie*, 3e éd., p. 1396.

pas encore à ce point d'avoir conquis un chronomètre qui lui permette de mesurer le temps écoulé, même dans la période qui précède immédiatement la nôtre. C'est dans l'immensité des siècles qu'il faut chercher la trace de nos vieux ancêtres.

Après une série de soulèvements et d'immergements qui avaient singulièrement modifié les contours des continents et des mers, une période de froid intense s'est appesantie sur une grande partie du globe. Des glaciers, que l'on ne peut mieux comparer qu'aux glaciers actuels des mers Arctiques, descendent jusqu'aux environs de Lyon. La végétation est arrêtée, les animaux ont fui, une morne solitude règne dans ces régions, naguères vivantes et animées. Puis une période de réchauffement succède à la période de froid, et le sol de la France est de nouveau habitable.

Reportons-nous, par la pensée, à cette époque où une nature jeune et luxuriante étalait librement ses splendeurs. Un fleuve immense remplissait la vallée où s'élève notre orgueilleuse capitale[1] et roulait ses flots fangeux vers des océans aux limites inconnues. Des hippopotames se baignaient dans ses eaux ; des hordes d'éléphants et de rhinocéros hantaient ses rives ; les équidés, les bovidés paissaient innombrables autour d'eux. Des forêts de palmiers, de pandanus, de lauriers roses offraient un asile au grand tigre, au machairodus, le carnassier le plus redoutable des temps quaternaires avec ses canines dentelées, plus tranchantes que la lame d'un poignard ; les cervidés, à la puissante ramure, assuraient aux félins une nourriture facile et abondante. Les cavernes creusées par les eaux ou par les mouvements telluriques servaient de repaire à des ours d'un tiers plus grands que nos ours actuels, à des hyènes qui ne vivent aujourd'hui que dans l'Afrique australe.

Des hommes, les plus anciens habitants connus de la terre

1. D'après Belgrand (*le Bassin parisien aux âges antéhistoriques*, p. 124, 175), le débit de ce fleuve, aux basses eaux, était de 27,000^{m3}, et, aux grandes eaux, de 60,000^{m3} par seconde. Comme point de comparaison, la plus grande crue connue des temps historiques est celle du 27 février 1658 ; le débit de la Seine fut de 2,416^{m3}.

de France, erraient parmi ces animaux, plus misérables cent fois qu'eux. Ils étaient moins forts à la lutte, moins agiles à la course : leurs dents, leurs ongles ne pouvaient servir ni pour l'attaque ni pour la défense ; leur peau glabre n'offrait nulle protection contre les intempéries des saisons. *Nudus in nuda humo*, a dit Pline avec une élégante concision.

Dans un duel inégal, leur lot de chaque jour, ces hommes devaient fatalement succomber ; mais Dieu leur avait donné deux instruments plus parfaits chez eux que chez tous les autres êtres : le cerveau qui commande, la main qui exécute. Ils avaient vu qu'une pointe blessait plus sûrement l'animal qui fuyait devant eux : ils apprennent à appointer le silex qui gît à leurs pieds, la branche qu'ils arrachent à l'arbre voisin ; en frottant des morceaux de bois, ils avaient fait jaillir l'étincelle : ils apprennent à la conserver et à la reproduire. L'argile humide leur révèle l'art du potier, une peau jetée sur leurs épaules l'utilité du vêtement. A la force brutale ils opposent l'intelligence, lutte grandiose, où, selon l'expression du poète, « ceci devait tuer cela. » L'animal disparaît dans sa force et dans sa puissance, l'homme reste debout ; il a vaincu ses rivaux, il a vaincu la nature. Avant même qu'il ne fût, d'imprescriptibles décrets avaient ordonné que rien sur le globe ne pourrait arrêter son essor !

Morphologiquement, nous ne connaissons rien de cet homme primitif. Nous savons seulement qu'aux temps que nous nous efforçons de reconstituer, une même race vivait dans l'Europe occidentale, du Norfolk au centre de l'Espagne, et que ces hommes étaient semblables aux hommes des temps historiques, semblables par leur taille[1], par leur structure osseuse, semblables aussi par leur génie inventif[2].

1. On a trouvé, je le sais, dans la station préhistorique de Schweizerbild, des squelettes mesurant seulement de 1m34 à 1m38. M. Kollman veut voir dans ces pygmées les populations primitives de l'Europe ; mais cet exemple unique ne peut contredire ceux nombreux et contraires que nous possédons. — Notre éminent paléontologiste M. Gaudry a fait, le 22 octobre 1894, à l'Académie des sciences, une communication importante sur la station de Schweizerbild.

2. Citons les paroles adressées, l'année dernière, à l'Association amé-

Tout sauvages, tout voisins de l'animalité qu'il plaît à une certaine école de les représenter, nos vieux ancêtres s'élèvent rapidement au-dessus de la barbarie primitive. Ils ne possèdent, comme arme ou comme outil, que la pierre, que les os ou la corne des animaux, et déjà ils inventent les principaux instruments en usage encore aujourd'hui : la hache, le perçoir, la scie, l'aiguille, la navette, le harpon, l'hameçon, la cuiller. Les animaux vivaient autour d'eux, sans crainte de celui qui devait devenir leur maître, et trop souvent leur bourreau : ils parviennent à domestiquer ceux dont ils ont reconnu la docilité.

Les hommes paraissent tout d'abord avoir ignoré un mode de construction. Ils disputent leurs repaires aux ours ou aux fauves; ils creusent la terre et se blottissent dans ces tristes tanières : « Se plongeant dans la terre comme de minces fourmis, les hommes se cachent dans des antres sans lumière, » a dit Eschyle[1]. Les premières habitations humaines, ajoute un vieil archéologue anglais, furent des trous pratiqués dans le sol, recouverts de branchages et de feuilles.

La réflexion amène le progrès : les hommes élèvent des cabanes au moyen de branches, de roseaux entrelacés; avec leurs misérables outils, ils abattent les arbres de la forêt pour consolider leur demeure. Plus tard, ils sauront isoler cette demeure au milieu des eaux en l'érigeant sur des pilotis et en la mettant ainsi à l'abri des animaux, à l'abri de leurs semblables, autrement redoutables pour eux. De nombreux villages, d'une étendue souvent considérable, ont été découverts, durant ces dernières années, dans les lacs de la Suisse, de l'Italie, de la Poméranie, de l'Irlande, de la

ricaine qu'il présidait, par le Dr Brinton, un des premiers savants de l'Amérique : « La découverte la plus remarquable de nos jours est celle de l'unité psychique du genre humain, le parallélisme de son développement dans toutes les régions et dans tous les temps, disons plus, l'uniformité presque absolue dans le même stade de développement de ses pensées et de ses actions, de ses recherches et de ses méthodes, et cela, quel que soit le pays, quelle que soit l'époque où il vit. La situation géographique, en usant de ce mot dans sa plus large acception, apporte seule une légère modification à cette monotone uniformité. »

1. *Prométhée enchaîné.*

Savoie. On en signale aussi dans le Jura et dans nos vallées pyrénéennes. Partout les mêmes besoins ont enfanté les mêmes moyens de les satisfaire.

L'arbre brisé par l'ouragan, entraîné par les eaux, montre à l'homme le parti qu'il peut en tirer en le creusant à l'aide du feu. Une perche lui sert à la fois de gouvernail et de rame ; monté sur ce frêle esquif, il se lance sur la rivière voisine, puis sur les flots autrement dangereux de la mer[1] :

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus[2]...

Le poète a raison; il faut être plein d'admiration pour ceux qui, les premiers, ont osé affronter les vagues et la tempête, qui ont su allier à l'intelligence qui crée le courage qui entreprend, la force qui exécute.

La navigation avait pour conséquence naturelle l'échange et le commerce. Dans les cavernes les plus anciennement habitées par l'homme, sur les points où les fouilles ont donné les objets auxquels nous attribuons la plus haute antiquité, nous voyons des fragments de roches, des fossiles étrangers à la région. L'homme de Menton portait une résille formée des coquilles de l'Océan ; le troglodyte de Gourdan, le Solutréen[3] se paraient de celles de la Méditerranée ; les silex taillés trouvés à Champigny, aux portes de Paris, venaient des Alpes, des Ardennes ou de l'Auvergne.

Un sentiment artistique s'était rapidement développé. Le troglodyte esquissait une ornementation avec du peroxyde de

1. La navigation date des débuts mêmes de l'humanité. De nombreux instruments en pierre, aux formes les plus primitives, souvent en roches étrangères, ont été trouvés dans les îles de la Grèce, en Corse, en Sardaigne, dans l'île d'Elbe, en Sicile. Ces découvertes attestent la présence de l'homme dans ces îles dès les temps les plus reculés.

2. Horace, *Odes*, lib. I, ode 3.

3. Déjà les races humaines étaient constituées. A Solutré, cette grande nécropole comme l'appelle M. Arcelin, nous trouvons les trois types auxquels toutes nos races peuvent être rattachées.

fer sur les cailloux qu'il ramassait. A l'aide de quelques éclats de silex, instruments à coup sûr bien imparfaits, il gravait l'omoplate du cervidé, il sculptait l'ivoire du mammouth. Tous ceux qui ont vu le renne au pâturage trouvé à Thayngen en Suisse, les poissons provenant d'une grotte de la Charente, ou les pièces si remarquables recueillies par M. Piette dans les cavernes des Pyrénées[1], restent profondément étonnés des connaissances anatomiques, de la perfection des formes, de la sûreté de travail dont témoignent les œuvres de ces ancêtres inconnus pendant tant de siècles.

L'homme est un être éminemment sociable. Les nécessités de la vie lui faisaient d'ailleurs une obligation de vivre avec les siens. La famille, la tribu, qui n'est que la famille agrandie, se constituent rapidement, et le travail en commun est attesté par les nombreux ateliers qui se rencontrent sur tous les points du globe. Mais aucune société, quelque rudimentaire que nous la supposions, ne peut se développer, ne peut durer sans une organisation, et il a fallu les utopies dont nous sommes chaque jour les témoins écœurés, pour qu'on pût le mettre en doute. Nous trouvons vers la fin des temps quaternaires de grandes pièces de bois de renne ou de cerf artistiquement travaillées, chargées de sculptures ou de gravures représentant des animaux ou des scènes de chasse, et portant toujours un certain nombre de trous : elles étaient, nous dit-on, les insignes du rang suprême, du pouvoir imposé par la force ou librement donné. C'est là, faute d'une meilleure, l'hypothèse la plus généralement acceptée.

Les hommes savaient déjà se communiquer leurs pensées; les progrès que nous voyons l'attestent avec éloquence, et le langage a dû certainement naître avec l'homme lui-même, un langage sans doute très primitif, mais suffisant pour des besoins limités. Ces langages, qui variaient rapidement à mesure que les races se différenciaient, devaient offrir, avec une grande disparité dans les mots, une certaine analogie de structure, et, si le vocabulaire différait, l'aspect général devait présenter une grande uniformité.

1. *Anthropologie*, 1894, p. 129 et suiv.

D'où venaient ces hommes? Par quelles voies sont-ils arrivés dans nos régions? Étaient-ils autochtones, nés sur le sol même où nous relevons leurs traces? Étaient-ils originaires du grand continent disparu qui reliait, affirme-t-on, les Iles-Britanniques à l'Amérique? Venaient-ils de l'Orient par la vallée du Danube, le lac de Constance, les plaines de l'Alsace, ou bien encore par la Grèce, la Sicile, les côtes de la Ligurie? Devons-nous les chercher parmi les habitants de la Sibérie, où régnait en ces jours-là une température clémente? Toutes les hypothèses ont été soutenues, aucune ne saurait être prouvée. Quand on recherche le pays d'origine d'un peuple, les routes qui l'ont mené à son séjour définitif, l'époque à laquelle ces migrations se sont opérées, on est naturellement porté à interroger la tradition populaire[1]. Ici, la tradition est muette; elle ne saurait d'ailleurs jamais donner qu'une réponse incomplète ou fausse. Comment un peuple jeune, ignorant l'écriture, et passant de la vie nomade à la vie sédentaire par de longues et cruelles souffrances, aurait-il pu garder un souvenir sérieux de son pays d'origine?

Les siècles s'accumulent; le progrès, ce mot qui répond à un état de choses si complexe, si difficile à définir, semble arrêté dans l'Europe occidentale. Hérodote, au ve siècle, Polybe, trois cents ans plus tard, nous enseignent que l'Europe du nord-ouest était une région totalement inconnue.

L'humanité, a-t-on dit excellemment, est plus ancienne que l'histoire, et la légende n'a pas de chronologie[2]. La formation des nationalités et des races reste et restera probablement toujours un impénétrable problème. Un seul point est certain : l'homme, de tout temps, a été plus migrateur qu'on ne le croyait, et l'analyse des populations montre partout le mélange des races.

Les Ibères, petits et bruns; les Celtes, grands, blonds et dolichocéphales; les Romains, les Germains, d'autres encore, arrivés par des voies différentes, à des époques différentes,

1. Schlegel, *De l'origine des Hindous; essais historiques et littéraires.*
2. S. Reinach, *Antiquités nationales*, t. I, p. 71.

infusent un sang nouveau aux troglodytes que j'ai cherché à vous faire connaître. Ils ont formé notre race française; mais dans quelle mesure? Nous ne saurions le dire.

Ces immigrations, ces prises de possession d'une terre déjà occupée ne s'accomplirent vraisemblablement pas sans une lutte sanglante contre l'envahisseur. L'histoire, si haut que nous remontions, montre toujours et partout, comme une loi inexorable, la guerre, une guerre implacable et sans trêve entre les familles, entre les tribus, entre les nationalités naissantes. En retour, les immigrations, si souvent violentes et cruelles, viennent donner aux hommes de nos régions une vive impulsion, et les produits du Nord et de l'Est ont joué un rôle plus considérable qu'on ne le supposait dans la formation de l'art et de l'industrie occidentale.

C'est par les nouveaux venus que les vieux habitants de notre sol apprennent à fondre les métaux dont l'usage leur avait été si longtemps étranger, le cuivre d'abord, puis le bronze. Le fer, destiné à porter si haut la puissance de l'homme, paraît le dernier. L'or et l'argent, métaux déjà précieux et recherchés, étaient connus avant le fer[1].

L'introduction des métaux parmi nos populations ne date guère, d'après les recherches les plus récentes, que de cinq ou six siècles avant notre ère. On ne peut se défendre d'un certain étonnement devant cette date. Quarante ou cinquante siècles auparavant, les empires sémites de l'Afrique ou de l'Asie étaient constitués; vingt siècles auparavant, ils étaient à l'apogée d'une grandeur et d'une prospérité dont les monuments encore debout attestent l'importance, et, au moment où les métaux commencent seulement à se répandre

1. Il est curieux de constater avec quelle lenteur l'usage du fer s'est répandu parmi les peuples. Les plus anciennes tombes où il ait été trouvé en Asie datent de l'époque de la IIIe, peut-être même de la IVe dynastie égyptienne. Les fouilles d'Hissarlik ont apporté la preuve que les Troyens, dans leur lutte finale contre les Grecs, ne le connaissaient pas encore. Les découvertes de Corneto et de Bologne montrent son introduction en Italie vers le VIIIe siècle avant notre ère. Ce n'est que plus tard qu'il pénètre en Germanie, en Scandinavie, et Polybe nous dit que les Gaulois, lorsqu'au IVe siècle ils envahirent l'Italie, se servaient d'armes si mal trempées, qu'il fallait à chaque moment les redresser.

dans la Gaule, la destruction de ces empires s'achevait lentement. Un pays petit par son territoire, grand par les hommes qu'il a produits, grand par les œuvres immortelles qui forment, aujourd'hui encore, nos générations, les remplaçait; après avoir brillé d'un vif éclat, il succombait à son tour sous le poids de ses dissensions intestines. La puissante Rome tenait à ce moment le sceptre du monde. Qui donc aurait pu prévoir que ce sceptre passerait aux barbares qui chassaient l'ours et l'aurochs dans leurs impénétrables forêts, et qui, si peu de temps après que le fer avait été remis en leurs vaillantes mains, firent trembler les Romains jusque dans leur glorieuse capitale?

Les Celtes ont joué un rôle prépondérant parmi les envahisseurs de notre sol, et des publications récentes en font mieux comprendre l'importance[1]. En acceptant même les théories, aujourd'hui si contestées, de leur origine asiatique, il est difficile de suivre leur itinéraire, de dire leurs migrations primitives. Nous les trouvons établis sur les rives du Danube, et c'est le grand fleuve de l'Europe orientale qui est leur point de départ pour occuper progressivement et lentement l'Italie du Nord, la Suisse, la France et une partie de l'Allemagne. Des textes précis montrent les *Galli*, un des derniers rejetons sortis de cette race féconde, pénétrant, vers la fin du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, dans le sud de la Gaule et se substituant aux Ibères, aux Ligures, peut-être aussi à d'autres tribus appartenant à leur propre race. Ce sont les premières immigrations celtiques qui, vraisemblablement, ont fait connaître à nos vieux ancêtres l'usage des métaux, qui ont introduit l'incinération comme rite funéraire, et qui, peut-être aussi, ont érigé les mégalithes, ces vieux monuments de pierre qui s'étendent sur des continents entiers comme un lien mystérieux entre les hommes qui les ont peuplés.

Ici, Messieurs, je m'arrête, la préhistoire a terminé sa

1. A. Bertrand et S. Reinach, *les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube;* Paris, 1895. Le Dr Lagneau a donné une bibliographie complète des ouvrages relatifs aux Celtes (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*).

tâche, l'histoire commence; l'histoire souvent légendaire, toujours racontée avec une exagération, une partialité contre laquelle il convient de réagir en établissant par les études les plus scrupuleuses la vérité des faits, leurs causes et leurs conséquences. Des Sociétés comme celle de l'Histoire de France contribuent puissamment, nous avons le droit de le dire, à ce résultat, et je suis entouré de collègues à qui la postérité vouera une juste reconnaissance pour leurs éminents travaux.

Quelles études seraient plus fertiles que celles que nous poursuivons, si elles pouvaient amener les hommes à s'élever au-dessus de leurs passions, à reconnaître les fautes commises, et surtout à les éviter? Quel attrait aussi pour l'esprit humain que de suivre à travers de longues et douloureuses étapes le grand mouvement de l'humanité, que de méditer le point de départ et les hauts sommets où nous sommes arrivés grâce aux labeurs et aux efforts de générations successives qui ont apporté de si incomparables richesses au patrimoine commun !

Est-ce à dire que ce mouvement soit à son apogée? En présence des merveilleux progrès scientifiques et industriels que nos pères n'auraient pu rêver dans leurs espérances les plus ambitieuses, en présence des grandes choses accomplies sous nos yeux, accomplies par nos efforts, qui donc oserait le prétendre ! L'histoire de l'humanité atteste le progrès lent et graduel de l'homme sur les forces inanimées de la nature. Ce progrès ne saurait s'arrêter ; il sera sans doute acheté par bien des douleurs et bien des souffrances, par bien des tristesses et bien des déceptions. Les empires s'écroulent, les peuples s'effondrent, les vieilles races elles-mêmes disparaissent, cédant la place à des races plus jeunes et plus énergiques. Au milieu de ces vicissitudes, l'humanité poursuit sa marche triomphante sous d'autres cieux, à l'aide d'autres générations. C'est l'histoire d'hier, c'est l'histoire où nous sommes pour un jour les acteurs, ce sera l'histoire de demain.

RAPPORT DE M. DE BOISLISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE, SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs et chers Confrères,

Le rapport des Censeurs vous prouvera tout à l'heure que les intérêts de notre Société n'ont pas cessé de prospérer depuis notre dernière réunion. Tout va bien également pour ce qui est de nos travaux.

L'exercice 1895, avant même d'être révolu, avait été complété par le tome V des *Lettres de Louis XI* et le tome VIII de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné.*

Le premier de ces deux volumes comprend deux cent trente-huit lettres, allant du 12 juin 1472 au 28 juillet 1475, c'est-à-dire, à peu de chose près, de la levée du siège de Beauvais à la conclusion de la trêve de Pecquigny.

Quant au tome VIII de l'*Histoire universelle*, il représente les deuxième et troisième livres du tome III des éditions de 1620 et 1626, s'arrêtant, non pas à l'entrée d'Henri IV dans Paris, comme nous l'avions présumé d'avance, mais, deux mois et demi plus tôt, à la reddition de Meaux et à l'édit de Pacification du 4 janvier 1594.

Pour l'exercice 1896, vous venez de recevoir le tome II et dernier de l'*Histoire de Gaston IV*, *comte de Foix*, et la *Chronique de Richard Lescot*, en un volume unique.

L'*Histoire de Gaston IV* est donc achevée. Ce second volume est de beaucoup plus important que le précédent pour l'histoire générale; il abonde en renseignements nouveaux sur des faits de premier ordre, comme la conquête de la Guyenne, les opérations militaires des débuts du règne de Louis XI, la campagne de Catalogne, dont l'auteur fait une sorte de journal détaillé et coloré, mais cependant très exact ainsi que l'a prouvé une confrontation minutieuse avec les documents aragonais, enfin les négociations franco-espagnoles. Jusque dans les deux derniers chapitres, plus spécialement consacrés aux campagnes de Gaston IV en

Navarre, mais où figurent cependant certains incidents de la guerre du Bien public, la bataille de Montlhéry, l'entrevue de Péronne, la mort du duc de Guyenne et la lutte de Louis XI contre la maison d'Armagnac, l'intérêt se soutient encore. On peut toutefois se demander si, dans son admiration pour Gaston IV, l'auteur de l'*Histoire* n'a pas dissimulé certains faits, n'en a pas altéré certains autres. Aussi M. Courteault, notre éditeur, a-t-il serré de très près le récit et appuyé ses rectifications de textes originaux empruntés aux archives de Paris, de Pau, de Barcelone, de Pampelune. Il ne s'en est pas tenu là. Soit dans une biographie complète de Gaston qu'il a écrite pour la *Bibliothèque méridionale*, soit dans les *Annales de la maison de Foix* retrouvées par lui récemment, soit enfin dans l'édition critique d'une autre chronique, celle du notaire Michel du Bernis, qu'il destine à la *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*, nous aurons un précieux complément de l'œuvre de Guillaume Leseur, qui restera toutefois la pièce principale de cette historiographie du comté de Foix.

M. Jean Lemoine a terminé la publication de la *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis* (1328-1344), *suivie de la continuation de cette chronique* (1344-1364). Les cinquante pages de préface écrites en tête de ce volume montrent comment il comble en partie une lacune qui subsistait jusqu'ici dans la restitution des textes latins de l'historiographie dionysienne, entre la chronique de Guillaume de Nangis et celle du Religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI. Nous avions déjà donné des éditions critiques des textes de dates antérieures, de Suger, de Rigord, de Guillaume de Nangis et ses continuateurs. Nous en tiendrons-nous là? l'avenir ne nous réserve-t-il pas quelque autre restitution intercalaire? D'autre part, nous ne saurions oublier que l'œuvre parallèle des mêmes historiographes, la série française connue sous le titre de *Grandes Chroniques de France*, n'est encore représentée que par les six volumes publiés, il y a soixante ans, par Paulin Paris. Comme M. Delisle le rappelait naguère, la critique historique nous impose de songer sérieusement à ce

recueil si important, produit de plusieurs générations de compilateurs; nos prédécesseurs s'étaient préoccupés bien des fois de la nécessité d'en reprendre le texte sur les bases de la critique moderne, et, lorsque le jour en paraîtra venu, c'est sans peine que nous trouverons dans la Société des collaborateurs actifs, zélés et tout préparés pour ce genre de travail.

Actuellement, nous avons cinq volumes sous presse.

M. Gaston Raynaud vient de terminer l'impression du texte et des variantes du tome X des *Chroniques de Jean Froissart*. Vers le commencement de juin, il passera aux Sommaires, et le volume sera achevé pour la rentrée de novembre : volume un peu gros, quoique ne comprenant que vingt-six mois, de septembre 1380 à 1382; mais je vous ai déjà indiqué, l'année dernière, combien ce court espace de temps renferme d'événements importants, la chevauchée de Buckingham, le couronnement de Charles VI, la guerre de Gand, l'insurrection d'Angleterre et l'émeute des Maillotins à Paris, le commencement de l'expédition de Louis d'Anjou en Italie, la défaite et la mort de Philippe d'Artevelde à Roosebeke.

L'exactitude de notre collaborateur permet de compter que le volume suivant, terminant le livre II des *Chroniques*, paraîtra en 1898, comme celui-ci en 1896.

Le tome III et dernier de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* n'a progressé que d'un petit nombre de feuilles.

Il en est de même du tome III et dernier de la *Chronographia regum Francorum,* éditée par M. Henri Moranvillé; mais vous savez que ce retard a eu pour cause un deuil cruel, auquel nous nous sommes tous associés.

Voici, en revanche, une publication qui arrive à son terme : la *Chronique de Jean de Roye*, dont la Table est sous presse. Ce tome II de l'édition entreprise par M. de Mandrot comprend, outre la fin du journal du règne de Louis XI (1475-1483), le texte intégral des interpolations de Jean Le Clerc. M. de Mandrot estime que Quicherat, lorsqu'il découvrit l'origine de cette compilation annexe, ne

l'apprécia pas à sa juste valeur. Jean Le Clerc, qui avait été secrétaire de Louis XI et qui avait secondé Jean de Roye dans la liquidation des biens du cardinal Balue, a entièrement établi ces interpolations à l'aide de documents venant du comte de Dammartin, et, quoique ces documents, d'une grande valeur pour le règne de Louis XI, aient été compris en partie, il y a trois ans, par notre confrère M. le comte de Chabannes, dans le tome II des Preuves d'une splendide histoire de sa maison, les historiens auront tout profit à les trouver aussi dans l'édition de M. de Mandrot, rapprochés de la chronique de Jean de Roye et la complétant sur bien des points.

Le volume de *Brantôme, sa vie et ses écrits* sera également terminé ces jours-ci. Vous en connaissez depuis longtemps la composition; mais je désirerais vous arrêter quelques instants devant la figure si sympathique et respectée de l'auteur.

M. Ludovic Lalanne, que les suites d'un accident retiennent loin de nous aujourd'hui, fait partie de la Société depuis quarante-quatre ans, du Conseil depuis trente-deux ans. Nous avons en lui le plus assidu des collègues, toujours prêt à se dévouer soit comme commissaire responsable, soit comme éditeur. C'est à sa collaboration que vous devez, non seulement les onze volumes des *Œuvres de Brantôme,* dont quatre sont épuisés, car l'édition est devenue classique, mais aussi le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I*er, épuisé également, dont les exemplaires sont très recherchés aujourd'hui, et l'*Inventaire des papiers des Godefroy*, qui est d'une incomparable utilité pour quiconque s'occupe des XVIe et XVIIe siècles.

Si précieuse que nous ait été la collaboration de M. Lalanne, ce n'est qu'une part minime des services rendus par lui à l'histoire. Pendant plus d'un demi-siècle, puisque son premier ouvrage fut couronné en 1845 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il n'a pas cessé un instant de travailler et de produire. Auteur d'une série de *Curiosités* qui indiquait en lui une rare connaissance des documents et des

faits, auteur aussi d'un *Dictionnaire historique de la France* conçu sur un plan presque entièrement nouveau, éditeur du *Malherbe* de la collection des Grands écrivains, des *Mémoires* et de la *Correspondance de Bussy-Rabutin*, des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné* et des *Mémoires de Marguerite de Navarre*, collaborateur assidu des revues d'érudition, directeur ou fondateur de deux recueils périodiques, l'*Athenæum français* et la *Correspondance littéraire*, qui eurent en leur temps un juste renom et que nous sommes encore heureux de consulter, il a occupé une des premières places dans la phalange d'élite à laquelle est due la renaissance des études historiques.

Si le plus rigoureux désintéressement n'avait retenu notre confrère à l'écart des honneurs, des distinctions, des fonctions même, il n'est pas un régime, entre ceux qu'il a vus se succéder, qui n'eût été heureux de le faire sortir du rang. Mais jamais il n'a voulu être qu'un travailleur et un fidèle serviteur de la science; sa seule ambition a été de concourir à la grande œuvre, et, lorsqu'on l'a obligé, il y a vingt ans, d'accepter un fauteuil, non pas encore à l'Institut, où il tiendrait si bien sa place, mais à la direction de la bibliothèque des cinq Académies, ce n'a été, pour lui, qu'une occasion de se rendre plus utile, sans manquer à ses principes d'abnégation personnelle. — Ils sont légion ceux que son érudition, sa bonté, sa libéralité inépuisable ont aidés, éclairés et conseillés dans le cours d'une carrière si longue. Sans doute, ils lui ont prodigué les témoignages d'une gratitude unanime; mais ne pouvons-nous faire quelque chose de plus, nous, ses confrères, ses collègues, ses amis, ses obligés aussi, qui avons suivi toutes les phases de sa belle existence de labeur et de dévouement? Le Conseil de votre Société, Messieurs, a pensé qu'au moment où va se terminer le *Brantôme*, l'occasion se présente de nous faire les interprètes d'un sentiment si général. Il vous propose donc d'offrir de votre part à notre cher collaborateur un souvenir, souvenir très simple, ne pouvant en aucune façon effaroucher sa modestie, mais qui, remis entre ses mains par d'anciens amis, placé sur sa

table de travail, attestera et votre reconnaissance et la sincère sympathie de tous les amis de l'histoire de France.

Je passe maintenant aux ouvrages en préparation. C'est tout d'abord le tome VI des *Lettres de Louis XI*. Il s'étendra de juillet 1475 à mars 1478 et comprendra la lutte de Charles le Téméraire contre les Suisses et l'ouverture de sa succession. M. Vaesen livrera son manuscrit à la fin de 1896. Probablement, la publication des cinq dernières années, avec le Supplément et la Table, demandera quatre volumes de plus.

Le tome IX de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, que M. le baron de Ruble prépare en ce moment, embrassera le récit de la restauration vaillamment menée par Henri IV, la soumission des principales villes où la Ligue avait maintenu jusque-là son autorité tyrannique, puis la campagne contre l'Espagnol, les victoires de Fontaine-Française et de Doullens, les sièges de Ham, d'Ardres, de Calais, de Cambrai et d'Amiens, l'expulsion enfin des envahisseurs étrangers que nos dissensions civiles avaient amenés sur le sol français : brillante et heureuse période, pour l'histoire de laquelle Agrippa a déployé toutes les ressources de sa verve patriotique, et qui aboutira, dans le tome X et dernier, à la pacification définitive du royaume. Grâce au zèle de M. de Ruble, nous pouvons entrevoir pour un temps très prochain l'achèvement de cette édition.

Comme volumes en préparation, je ne vois plus que le tome VI et dernier des *Mémoires de Villars*. M. le marquis de Vogüé n'a pu encore en livrer le manuscrit.

Vous venez d'entendre, Messieurs, qu'il n'y a, à l'heure présente, que cinq volumes sous presse, dont deux seront terminés sous peu de jours ou de semaines. L'année dernière, nous menions de front l'impression de neuf volumes, et il était même à craindre que notre dévoué imprimeur ne fût un peu surchargé. Aujourd'hui, c'est l'inverse, mais sans qu'il y ait à nous inquiéter. En effet, non seulement l'exercice actuel se

trouve assuré par la distribution déjà faite des deux volumes de MM. Courteault et Lemoine, puis par l'achèvement imminent de la *Chronique de Jean de Roye* et du *Brantôme;* mais, avant que 1896 arrive à sa fin, nous aurons en réserve, pour l'exercice 1897, deux autres volumes du *Froissart* et de la *Chronographia*, que viendront rejoindre le tome III et dernier de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal,* puis l'avant-dernier volume de l'*Histoire universelle*, promis par M. le baron de Ruble. Nous mettrons alors sous presse le tome XI du *Froissart*, le tome VI des *Lettres de Louis XI*, le volume complémentaire des *Mémoires du maréchal de Villars*, et, en même temps, viendront prendre rang les publications nouvelles de MM. de Kermaingant, de M. Henri Moranvillé, de M. Pélicier, de MM. Tuetey et Lacaille, de M. Léon Lecestre, de MM. Lefèvre-Pontalis et Dorez.

De ces dernières, le *Bulletin* mensuel vous en ayant fait connaître la nature et l'objet, je me bornerai à rappeler sommairement quelques traits principaux et caractéristiques, en suivant l'ordre chronologique des présentations.

Deux des publications dont je viens de nommer les éditeurs futurs étaient déjà adoptées en principe lors de notre réunion de 1895.

La première, celle de M. de Kermaingant[1], sera un recueil en deux volumes des *Instructions diplomatiques du règne de Henri IV*. M. de Kermaingant a actuellement rassemblé la plus grande partie de ses textes.

Le projet de publication de la *Chronique de Perceval de Cagny* (1239-1438), présenté par M. Henri Moranvillé et adopté dans la séance du 5 mars 1895[2], ne pourra entrer dans la période de préparation que lorsque M. Moranvillé aura terminé la *Chronographia*.

M. Pélicier, archiviste du département de la Marne, a reproduit en 1895, et fait adopter dans la séance du 4 juin, un projet de recueil des *Lettres missives du roi Char-*

1. *Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 101.
2. *Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 67 et 101.

les VIII, déjà présenté par lui en 1888. M. Pélicier estime que cette publication formera trois volumes[1]. Le texte est prêt, mais l'annotation à peine commencée.

MM. Tuetey et Henri Lacaille ont offert de publier, comme faisant suite au *Journal de Nicolas de Baye*, le pareil Journal tenu par Clément de Fauquembergue pendant dix-huit ans, de 1417 à 1435. Comme Nicolas de Baye, Clément de Fauquembergue, son successeur au greffe du Parlement, homme ponctuel et méthodique, tenait note jour par jour des événements politiques ou des faits-divers parisiens dont l'écho pénétrait jusqu'à l'intérieur du Parlement. Ce qui ajoute à la valeur des informations des deux greffiers pendant ces temps de troubles et de dissensions intestines, c'est que l'un et l'autre étaient des patriotes d'opinion modérée et indépendante. Si Clément de Fauquembergue se rallia au parti bourguignon, son cœur ne cessa pas d'être opposé aux Anglais. — Son Journal, dont une grande partie n'avait pas été publiée jusqu'ici, formerait deux volumes. La proposition présentée par l'ancien éditeur du *Journal de Nicolas de Baye* et par M. Lacaille a été adoptée le 7 janvier dernier[2]. La copie du manuscrit était préparée depuis longtemps par M. Lacaille ; il reste à faire l'annotation et le commentaire. — M. Lacaille est le jeune confrère qui vient de nous donner, dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1895, une suite de documents sur la part prise par Enguerran VII de Coucy aux campagnes du pape Grégoire XI contre les Visconti de Milan.

Les *Mémoires du chevalier de Quincy*, dont M. Léon Lecestre a proposé la publication en deux volumes[3], ont été libéralement communiqués par M. le général Fabre. Inconnus jusqu'ici, leur existence n'était même pas soupçonnée.

Ce chevalier est un frère cadet de l'historien des guerres de Louis XIV; après avoir vaillamment servi comme capi-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 117.
2. *Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 125 et 141, et de 1896, p. 52-56.
3. *Annuaire-Bulletin* de 1896, p. 59-61.

taine d'infanterie tandis que son aîné parvenait par les degrés au grade de lieutenant général, lui aussi consacra les loisirs d'une longue retraite à écrire l'histoire de ses années de régiment et de ses campagnes en Italie, en Provence, en Flandre. Ces mémoires ont été rédigés sans aucune prétention, avec de la verve et de la bonne humeur. Ils intéresseront le lecteur, en dehors du point de vue militaire et historique, par des traits de mœurs, des détails abondants sur la société à laquelle le chevalier appartenait, sur les armées où il servit, sur les généraux, tels que Vendôme, Tessé ou Villars, avec lesquels son régiment prit part aux grandes batailles de la dernière guerre de Louis XIV. Nul doute que ce texte nouveau ne soit accueilli avec autant de faveur que les *Mémoires du marquis de Franclieu* récemment publiés en Gascogne, et que les épopées plus modernes qui passionnent le public depuis quelques années.

M. Lecestre, désigné pour faire cette publication, s'est mis à l'œuvre presque au lendemain de l'achèvement de son *Gourville;* mais le travail de préparation exigera un temps assez long.

Vous avez pu, Messieurs, apprendre par l'*Annuaire-Bulletin*[1] que M. Léopold Delisle avait signalé à notre attention la Chronique vénitienne d'Antonio Morosini, dont l'original est conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne et qui renferme des informations du plus haut intérêt sur les faits qui se passèrent en France à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, particulièrement dans le temps de la mission de Jeanne d'Arc. Quel est le caractère de cette chronique, comment elle a été composée, par quelles voies arrivaient à son auteur les nouvelles de notre pays, quelles ressources elle peut nous fournir, toutes ces questions ont été trop complètement élucidées par M. Delisle, soit dans ses rapports au Conseil, soit dans un article du *Journal des Savants*, pour que j'en fasse ici autre chose qu'un simple rappel.

C'est à partir de 1396, c'est-à-dire du temps où notre roi

1. Année 1895, p. 118, 119 et 141; année 1896, p. 59.

Charles VI prit pied en Italie comme seigneur de Gênes, que Morosini paraît s'être attaché à recueillir des informations authentiques et précises sur la France. Depuis lors, les mentions se succèdent et leur intérêt va croissant jusqu'à l'année 1429; à cette date apparaissent des correspondances de Bruges, d'Italie et de la France même, contenant les bruits, les échos, les récits qui circulaient sur Jeanne d'Arc, et ce sont particulièrement ces textes, vous le comprenez sans peine, qui ont attiré l'attention sur le manuscrit de Morosini; mais on y trouve aussi des articles non moins intéressants sur la croisade de Nicopolis, sur l'expédition du maréchal de Boucicaut, sur maint événement politique ou militaire survenu en France pendant les trente-trois premières années du siècle. Aussi le Conseil n'a-t-il pas hésité à décider de faire préparer un recueil de tous ces articles, et, pour l'exécution de ce travail, il s'est adressé à deux de nos confrères, l'un et l'autre sortis de l'École des chartes, MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez. L'original de Vienne a été communiqué gracieusement à notre Cabinet des manuscrits, et nos deux collaborateurs se sont mis immédiatement à l'œuvre : M. Dorez, pour l'établissement du texte, pour sa traduction et pour l'appréciation de ses caractères littéraires et linguistiques; M. Lefèvre-Pontalis, pour le commentaire historique et pour la comparaison de l'œuvre de Morosini avec les autres chroniques vénitiennes du même ordre. Actuellement, le texte est entièrement établi et revisé, la traduction commencée, les notes dressées jusqu'en 1415, les matériaux de l'Introduction réunis en grande partie, et, comme un volume unique suffira, il se peut que la copie, prête pour l'impression, nous soit remise avant les vacances. Cela ferait donc un ouvrage de plus à porter sur le bilan que je vous présentais tout à l'heure.

Une dernière proposition est venue de M. Robert Goubaux, ancien élève de l'École des chartes, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal.

Au cours de la préparation de sa thèse sur Robert III de la Marck, maréchal de Florenges, M. Goubaux a eu communication d'un manuscrit inconnu jusqu'ici des *Mémoires*

de ce maréchal, manuscrit doublement précieux puisqu'il date du XVIe siècle, peut-être même du vivant de l'auteur, tandis que le texte édité en 1753 par l'abbé Lambert, et toujours reproduit depuis lors, est seulement du XVIIe siècle; et, d'autre part, le texte du XVIe paraît être complet, c'est-à-dire qu'au lieu de s'arrêter, comme celui du XVIIe, sur une suspension de récit à l'année 1521, il continue jusqu'à l'année 1525, comprenant les guerres de Picardie, d'Espagne et d'Italie, et se terminant sur les négociations engagées pour la délivrance de Florenges. A elles seules, ces cinq années supplémentaires égalent comme étendue les trente premières années. On voit donc que le manuscrit permettrait de faire une édition presque toute nouvelle. M. Goubaux estime que deux volumes seraient nécessaires. Le Conseil délibérera prochainement sur cette proposition.

Vous vous étonnez peut-être, Messieurs, que je n'aie pas compris dans mon énumération le projet, important entre tous, que M. le comte Horric de Beaucaire, notre collaborateur et collègue, avait présenté au Conseil le 2 juillet dernier. Le texte de la note remise par M. de Beaucaire a été reproduit intégralement dans l'*Annuaire-Bulletin*[1]. En vous y reportant, vous verrez qu'une entreprise aussi considérable qu'une édition critique des *Mémoires du cardinal de Richelieu* demande de mûres réflexions de la part de celui qui s'en chargerait, comme de la part de la Société qui y consacrerait ses ressources disponibles pendant un très grand laps de temps. Il a donc été convenu avec M. de Beaucaire, qui ne peut douter de notre bonne volonté, que la question resterait provisoirement en suspens.

Enfin vous ne perdrez pas de vue certains autres projets adoptés plus anciennement, dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous entretenir. Bien certainement, quelques-uns d'entre eux reparaîtront devant nous un jour ou l'autre.

Tel est, Messieurs, l'état actuel des travaux en cours et de ceux que nous tenons en réserve. Souhaitons que rien ne vienne à l'encontre de nos prévisions et que notre chère

1. Année 1895, p. 123-125.

Société, malgré les agitations extérieures, continue à voir venir à elle des collaborateurs tout dévoués, hommes de bonne volonté, hommes de paix, hommes de labeur.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1895.

Messieurs,

Les pièces et comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds nous ont permis de constater que la situation financière de votre Société, au 31 décembre 1895, s'établissait comme suit :

Recettes.

Les recettes réalisées pendant l'exercice 1895 se sont élevées à.	30,240 fr.	29 c.
Les recettes prévues étaient de . . .	26,057	46
Soit une différence en plus des prévisions de	4,182 fr.	83 c.
Mais il faut observer que, dans ce chiffre, figurent pour la somme de. . .	1,795	20
des recettes extraordinaires, qui devront donner lieu à emploi ou à remploi, savoir : 600 fr. provenant de rachats de cotisation, et 1,195 fr. 20 c. provenant du remboursement de trois obligations foncières ; ce qui fait qu'en réalité les recettes n'ont dépassé les prévisions que de	2,387 fr.	63 c.

Cette différence se répartit ainsi : 1,380 fr. pour les cotisations de l'année, 180 fr. pour les cotisations arriérées, 820 fr. pour la vente de volumes par le libraire, 7 fr. 63 c. pour les intérêts du compte courant et du portefeuille.

Pour la première fois, depuis un trop grand nombre d'années, nous avons à constater un léger accroissement dans le nombre des sociétaires (574 au lieu de 567 à la fin de 1894) ;

il y a eu, en effet, 28 admissions contre 21 morts ou démissions. Mais, tout en nous félicitant de ce résultat, nous ne devons pas nous dissimuler qu'il a une cause purement transitoire, à savoir l'association d'un assez grand nombre de bibliothèques françaises ou étrangères, attirées par les avantages que la Société accorde à ce genre d'établissements et qu'une circulaire leur avait rappelés au début de l'année dernière. La question du recrutement doit donc continuer à faire l'objet de vos préoccupations et de toute votre sollicitude.

Le chiffre des cotisations arriérées, qui, grâce aux efforts de notre dévoué trésorier, avait pu être ramené en 1893, et maintenu en 1894, à un chiffre assez faible, a augmenté légèrement en 1895 : de 49, il est monté à 57.

Dépenses.

Les dépenses de l'exercice 1894 s'étaient élevées à 22,020 fr. 35 c.; elles n'ont été en 1895 que de 18,970 fr. 50 c. Cette fort sensible diminution est l'heureux effet du traité que votre Conseil a passé l'année dernière avec l'imprimeur de la Société sur des bases beaucoup plus avantageuses que par le passé.

Voici le détail des dépenses de 1895 :

Impression de cinq volumes	12,099 fr.	»» c.
Honoraires des éditeurs	2,175	»»
Frais de distribution des volumes . .	561	35
Frais de librairie	940	»»
Frais de magasinage	449	70
Remises et frais de recouvrement . .	347	10
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Frais de gestion	600	»»
Secours à l'ancien agent.	400	»»
Impressions diverses	84	»»
Dépenses diverses	389	35
Total.	18,970 fr.	50 c.
Les dépenses prévues étaient de. . .	20,175	»»
Il y a donc une différence en moins de	1,204 fr.	50 c.

qui se répartit ainsi : 501 fr. pour les frais d'impression, 325 fr. pour les honoraires d'éditeurs, 188 fr. 65 c. pour les frais de distribution des volumes, 189 fr. 85 c. pour les frais de recouvrement, de librairie et de magasinage, et pour les dépenses diverses.

La situation financière de votre Société, au 31 décembre 1895, peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées	30,240 fr. 29 c.
Dépenses effectuées	18,970 50
Il restait par conséquent en caisse . .	11,269 fr. 79 c.

Si le chiffre de l'encaisse est aussi élevé, cela tient à ce qu'il comprend une somme de 7,500 fr. qui est déposée à la Caisse d'épargne, où elle rapporte 3 0/0.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes pour 1895.

P. Guilhiermoz. B. de Mandrot.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

64. — Aubert de la Faige et Roger de la Boutresse. Les fiefs du Bourbonnais : La Palisse (notes et croquis); ouvrage illustré de 220 dessins à la plume et suivi d'une table alphabétique des noms de lieux. In-4, vii-652 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie; Moulins, Durond.

65. — Basserie (J.-P.). La conjuration de Cinq-Mars, avec une préface par M. Alfred Mézières, de l'Académie française. In-16, ix-329 p. Paris, Perrin et Cie.

66. — Beaucousin (A.). Registre des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Caux en 1503, publié pour la première

fois, avec une introduction et des notes. In-8, XXII-326 p. Rouen, Lestringant.

67. — BELIN (F.). Histoire de l'ancienne Université de Provence, ou Histoire de la fameuse Université d'Aix, d'après les manuscrits et documents originaux. Première période : 1409-1679. In-8, XVI-755 p. Paris, Picard et fils.

68. — BELLON (l'abbé E.). Bossuet directeur de conscience. In-8, 316 p. Paris, Bloud et Barral.

69. — BÉMONT (Ch.). Rôles gascons. Supplément au t. Ier (1254-1255). In-4, CXXXIII-225 p. Paris, Impr. nationale.

70. — BLANCHON (l'abbé). Vie de sainte Aspaïs, vierge de Cudot (1150-1211); traduite d'un ms. latin contemporain et suivie de l'histoire de son culte. In-8, 171 p. Marly-le-Roi, l'auteur; Cudot-Sainte-Aspaïs, au presbytère.

71. — BLOCH (I.). Une expulsion de Juifs en Alsace au XVIe siècle. In-8, 63 p. Paris, Durlacher.

(Extrait de la Revue des études juives.)

72. — BOBARD (l'abbé L.). Étude sur les églises de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). In-8, II-143 p. et grav. Meaux, impr. Poulailler.

73. — BONARDI (Ant.). L'assedio e la battaglia di Pavia, diario inedito. In-8, 26 p. Pavie, impr. Fusi.

74. — BOURGEOIS (A.). Un diplôme suspect de l'empereur Henri le Saint en faveur de l'abbaye d'Épinal. In-8, 6 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

75. — BOURGES (E.). Recherches sur Fontainebleau; précédées d'un portrait de l'auteur et d'un manuscrit inédit (1699). In-4, XXX-554 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

76. — BOURRIENNE (l'abbé V.). Malherbe; points obscurs et nouveaux de sa vie normande. In-8, 267 p. et portrait d'après un tableau du temps. Paris, Picard et fils.

77. — Cardo (Giulio). La lega di Cambray; contributo di documenti già rinvenuti nell' archivio di Cologna Veneta. In-16, 41 p. Venise, impr. Compositori.

78. — Choussy (J.-E.). Jeanne d'Arc : sa vraie mission, réfutation des idées nouvelles émises par Voltaire, Quicherat, Henri Martin, abbé Debout et beaucoup d'autres écrivains de nos jours. In-8, 80 p. Orléans, Herluison.

79. — Claudin (A.). Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au xvie siècle (1531-1550), d'après les registres d'impositions conservés aux archives municipales; documents et notes pour servir à leur histoire. In-8, 71 p. Paris, Claudin.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

80. — Clément-Simon (G.). La maréchale de Saint-André et ses filles. In-8, 41 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

81. — Delignières (E.). Aperçu sur la confrérie de Notre-Dame-du-Puy de la Conception à Abbeville (1498-1789). In-8, 13 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Compte rendu du soixantième congrès archéologique de France.)

82. — Delisle (L.). Note sur un manuscrit interpolé de la Chronique de Bède conservé à Besançon. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

83. — Denys-d'Aussy. Les registres de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angély (1332-1496). T. I. In-8, 476 p. et plan. Paris, Picard; Saintes, Mortreuil.

84. — Des Cilleuls (A.). Études et relevés sur la population française avant le xixe siècle. In-8, 104 p. Nancy, Berger-Levrault et Cie; Paris, libr. de la même maison.

(Extrait de la Revue générale d'administration.)

85. — Join-Lambert (A.). Le mariage de Mme Roland; trois années de correspondance amoureuse (1777-80), avec

une introduction, des notes et deux portraits en héliogravure. In-8. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.

Madame Roland préoccupe beaucoup en ce moment les esprits curieux. La correspondance publiée il y a deux ou trois mois à l'instigation, et je dirais presque sous la direction, de notre confrère M. Louis Passy, n'a été déposée qu'en 1888 à la Bibliothèque nationale, conformément aux volontés dernières de Mme Chaley, petite-fille de Marie Phlipon. Elle comprend cent douze lettres échangées entre Roland et sa future femme, antérieurement à leur entrée dans les agitations de la vie publique, mais fait connaître un côté entièrement nouveau du caractère de l'héroïne : « Marie Phlipon ébauchant avec Roland et composant, presque en auteur expert, un roman qui aboutit au mariage...; Mme Roland *fiancée,* si le mot ne convenait aux Ophélies et aux Juliettes plutôt qu'à cette jeune Romaine à la Plutarque. » L'Introduction de l'éditeur fait ressortir quelle contradiction les lettres de Marie Phlipon apportent à la partie de ses propres *Mémoires* où elle a raconté très sommairement son mariage. « Il y a eu de tout dans ce roman, dit-il : au début, des pensées de suicide, les soupçons d'une amie à laquelle Roland est enlevé, la passion d'un jouvenceau éconduit, les offres mystiques de M. de Sévelinges, la jalousie rétrospective inspirée par la Blancherie, la susceptibilité et les légèretés d'un père, les indécisions de Roland, le coup de théâtre de la retraite de sa fiancée au couvent, et, pour couronnement du drame, le dénouement des pièces morales, le mariage. »

86. — Lassus (baron de). Les guerres du XVIIIe siècle sur les frontières de Comminges, du Couserans et des Quatre-Vallées. 3me édition, revue, augmentée et accompagnée d'une carte pour l'intelligence des opérations militaires. In-8, III-318 p. et carte. Toulouse, Privat; Paris, H. Champion.

Ces études ont paru, sous leur première forme, en 1893 et 1894, dans la *Revue du Comminges.* Jusque-là, même les ouvrages spéciaux et locaux indiquaient à peine les événements militaires qui se succédèrent sur cette frontière pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Notre honoré et érudit confrère en a fait la reconstitution complète à l'aide de ses propres archives et de celles du pays qu'il a longtemps représenté, puis des fonds du Dépôt de la guerre, du Contrôle général des finances, etc. La première partie s'arrête à la paix d'Utrecht. La seconde est consacrée à la courte guerre de la Quadruple alliance, 1719-1720, guerre dont la vallée d'Aran fut le premier théâtre, le siège de Castelléon l'événement le plus marquant, et où le marquis de Bonas, un Pardaillan-Gondrin, commanda les opérations. A. B.

87. — MEYER (Paul). Notice de deux manuscrits de la Vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V. In-4, 18 p. et fac-similé. Paris, Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits.)

Ces deux manuscrits passèrent, au xve siècle, dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne, et ils appartiennent actuellement à la Bibliothèque royale de Belgique. Le poème fut composé par un nommé Richier, pour les moines de Saint-Remy de Reims, vers la fin du xiiie siècle. Il est plus long que les légendes ordinaires et ne compte pas moins de 8,250 vers.

88. — MEYER (Paul). Notice sur le ms. français 24865 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre. In-8, 42 p. Paris, Klincksieck.

Le manuscrit est de plusieurs mains différentes, mais qui toutes peuvent être datées du milieu du xiiie siècle. Les pièces principales sont un commentaire français sur le *Livre des proverbes* et une version française, en vers, des *Verba seniorum,* recueil qui fait partie de la compilation connue sous le titre de *Vitas patrum.*

89. — MOREL (abbé J.). Le château du Fayel et ses seigneurs. In-8, 128 p. et planches. Compiègne, impr. H. Lefebvre.

(Ouvrage publié sous les auspices de la Société historique de Compiègne.)

C'est par les soins de M. le baron Creuzé de Lesser, habitant actuel et restaurateur du château du Fayel, que M. l'abbé Morel, curé de la paroisse voisine de Chevrières, a retracé sommairement les souvenirs laissés en ce pays par les sires primitifs du Fayel (1150-1479), puis par leurs successeurs : Guillaume et Pierre de Ferrières (1462-1511), cinq Gaillard de Longjumeau (1511-1627), et enfin par la maison ducale de la Motte-Houdancourt, dont le titre, avec grandesse d'Espagne de première classe, est passé à une branche de la maison de Cossé-Brissac.

90. — MOUTTET (Alex.). Le baptistaire de Peiresc. In-8, 8 p. Aix, impr. Nicot.

Né à Belgentier, le 1er décembre 1580, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc y fut baptisé le 26 décembre du même mois.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUIN 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. LE MARQUIS DE NADAILLAC ET JULES LAIR, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 avril et de celui de l'Assemblée générale du 5 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le marquis de Nadaillac, président, rappelle que la Société a perdu, depuis la séance du 14 avril, M. Chossat de Montburon, M. Auguste Balsan, ancien député, M. Hauréau, membre de l'Institut et directeur de la Fondation Thiers, et M. Léon Say, ancien ministre, sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. Les regrets de la Société ont été exprimés dans le discours à l'Assemblée générale; mais, depuis cette époque, la Société a encore perdu trois de ses membres : M. l'abbé Caillebotte, curé de l'église Notre-Dame-de-Lorette; M. le marquis de Saint-Aulaire, ancien député, reçu en 1869 et fils de l'éminent historien qui avait été un des premiers adhérents de la Société; M. Robert Saint-John de Crèvecœur, ancien auditeur au Conseil d'État et auteur de plusieurs publications historiques très intéressantes. — M. le président exprime les regrets que ces pertes nouvelles inspirent au Conseil et à la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2309. M. le marquis DE LUPPÉ, rue Barbet-de-Jouy,

n° 20; présenté par M. le duc de Broglie et M. le marquis de Nadaillac.

2310. M. l'abbé Breton, supérieur du Petit-Séminaire à Brive (Corrèze); présenté par M. le comte Horric de Beaucaire et M. de Boislisle.

2311. La Bibliothèque de la ville de Francfort-sur-le-Mein, représentée par M. le Dr F.-C. Ébrard, bibliothécaire; présentée par MM. Valois et Lecestre.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le baron de Barante, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mai-juin 1896. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril et 15 mai 1896. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février 1896. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* t. IX, 3e et 4e livraisons; et 1er fascicule du *Cartulaire d'Afflighem.*

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1895. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie,* t. XXIII (1893-1896). — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* année 1893. — *Bulletin* de la même Société, année 1894. — *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France* (1807 à 1889), rédigée, sous la direction de Robert de Lasteyrie, membre résidant, par Maurice Prou, membre résidant, archiviste-bibliothécaire de la Société. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône,* 3e série, n° 26. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXIV, 3e livraison. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* 1er octobre 1895 et 1er janvier 1896. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia,* juillet 1895. — *The New-England historical and genealogical register,* avril 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Les guerres du XVIIIe siècle sur les frontières du Comminges, du Couserans et des Quatre-Vallées, par le baron de Lassus; 3e édition, revue, augmentée, et accompagnée d'une carte. In-8. Toulouse, Éd. Privat; Paris, H. Champion. — *La guerre de la Péninsule* (1807-1813), *d'après la correspondance inédite de Napoléon Ier,* par

M. Léon Lecestre. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-8. Paris, rue Saint-Simon, n° 5. — *Le château d'Ausson, résidence des barons d'Espagne-Montespan* (xve, xvie, xviie siècles), par le baron de Lassus. Br. in-8. Saint-Gaudens, Abadie. — *Coutumes de l'Anjou et du Maine,* par M. Beautemps-Beaupré, 2e partie, t. III, fascicule II. In-8. Chaumont, impr. Cavaniol. — *Un juge de Marie-Antoinette,* conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon par Henri Beaune, doyen des Facultés catholiques de Lyon. (Extrait de *l'Université catholique.*) Br. in-8. Lyon, E. Vitte. — *Catalogue des bronzes trouvés sur l'acropole d'Athènes,* par A. de Ridder. (Fascicule LXXIVe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, A. Fontemoing. — *Les Bibliophiles rémois,* par Henri Jadart. In-8. Reims, F. Michaud. — *Essai d'une bibliographie rethéloise,* par le même. Br. in-8. Rethel, G. Beauvarlet. — *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1896.* In-16. Paris, Hachette et Cie. — *Catalogue du musée de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.* In-4. Dijon, Lamarche. — *Inventaire sommaire des archives municipales de Bordeaux. Période révolutionnaire,* par A. Ducaunnès-Duval. In-4. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou.

Correspondance.

M. le baron de Schickler, M. Gaston Raynaud, M. le marquis de Beaucourt et M. le comte de Marsy s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Ludovic Lalanne écrit que l'état de sa santé ne lui permet pas de venir exprimer au Conseil la sincère gratitude qu'il a éprouvée en recevant, par les mains de MM. de Barthélemy et Servois, la médaille commémorative votée par l'Assemblée générale du 5 mai.

La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure annonce qu'elle décernera en 1897 un prix de 600 fr., fondé par feu M. Lucien Fouché, pour le meilleur travail historique intéressant la Normandie.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités.

Sont élus :

Président : M. Jules Lair.

1er *vice-président :* M. le comte Baguenault de Puchesse.

2e *vice-président :* M. le marquis de Laborde.

Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire et agent : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

MM. Delisle,
De Barthélemy,
De Beaucourt,
Lalanne,
Picot,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Servois,
Durrieu,
Léon Gautier,
De Luçay.

M. le marquis de Nadaillac remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en lui confiant les fonctions de la présidence et du courtois empressement qu'ils n'ont cessé de lui témoigner pendant le cours de l'année écoulée. Il invite M. Jules Lair à prendre la place à laquelle le Conseil vient de l'appeler.

M. Jules Lair exprime au Conseil sa vive reconnaissance, et lui demande la permission de se faire l'interprète de la gratitude de tous à l'égard de son éminent et dévoué prédécesseur.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 1 à 4 distribuées ; feuilles 5 à 7 en placards.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Feuilles 21 à 24 (fin de la copie) tirées.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 6 tirée; feuille 7 en placards.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuilles 27 et 28 tirées; feuille 29 et demi-feuille 30 (fin de la table alphabétique) en placards.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Feuille 24 tirée; feuille 25 en placards. Feuilles *a, b* et *c* du Sommaire en placards.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, communique la proposition suivante de M. Henri Courteault, éditeur de l'*Histoire de Gaston IV, comte de Foix :*

J'ai l'honneur de soumettre au Comité de publication et au Conseil de la Société de l'Histoire de France le projet de publication de la *Chronique de Charles VII,* due à Gilles le Bouvier, plus connu sous le nom du héraut Berry.

La valeur et l'importance de cette chronique ont déjà été appréciées par le Conseil, qui, dans sa séance du 7 mars 1882, fut saisi par M. le comte de Bourmont d'une proposition analogue à la mienne. M. de Bourmont offrait de publier la *Chronique de Charles VII* et *le Recouvrement de Normandie,* du même auteur. Dans sa séance du 4 avril suivant, le Conseil reconnut l'intérêt de cette publication et en adopta le principe. Quatre ans plus tard, le 20 avril 1886, le projet était définitivement adopté, mais limité à la seule publication de la *Chronique de Charles VII.* L'impression, commencée en 1889, fut suspendue, puis définitivement abandonnée au bout de quelques mois, à la suite d'une divergence de vues entre le Conseil et l'éditeur.

Il n'en reste pas moins établi que l'intérêt de l'œuvre du héraut Berry avait été reconnu par la Société, et c'est ce qui m'a encouragé à reprendre le projet de M. de Bourmont; c'est aussi ce qui me dispensera d'entrer dans de grands détails sur le texte historique en question. Je me bornerai à rappeler qu'embrassant les cinquante premières années du xv[e] siècle, il constitue l'une des sources les plus importantes pour l'histoire des règnes de Charles VI et Charles VII, qu'on a trop souvent méconnu sa valeur au profit de la chronique de Chartier, et qu'il n'est pas douteux qu'entre

ces deux écrivains, dont les œuvres présentent parfois de si frappantes analogies, le mérite de l'originalité revient à Berry, et non à l'historiographe officiel de Saint-Denis. En dépit d'ailleurs de ces ressemblances, le Conseil estimera sans doute qu'à côté de l'édition de Chartier due à Vallet de Viriville, il y a place pour une édition critique, plus amplement annotée que cette dernière, de la chronique de Berry, et que la publication nouvelle compléterait tout naturellement la collection de chroniques du xv[e] siècle déjà éditées par les soins de la Société.

Il existe plusieurs éditions de Berry, mais toutes très imparfaites : celle à laquelle on se réfère d'habitude est due à Godefroy, mais se trouve coupée en deux parties inégales dans ses *Historiens de Charles VI et de Charles VII;* le texte est loin d'être pur, et l'annotation fait complètement défaut. Si le Conseil, confirmant sa décision du 20 avril 1886, accueillait avec faveur mon projet, je me mettrais à l'œuvre en établissant le texte d'après le manuscrit 2860 du fonds français de la Bibliothèque nationale, qui porte le nom de Berry et me paraît être le manuscrit type, mais en y joignant les variantes fournies par les autres manuscrits qui nous restent de la chronique. J'ajoute que M. le marquis de Beaucourt serait tout disposé à me donner son précieux concours pour le commentaire historique dont le texte serait accompagné.

La publication, comprenant une introduction sur la vie et les œuvres de Berry, le texte, l'annotation, peut-être quelques pièces justificatives, fournirait, d'après mes calculs, la matière de deux volumes de dimensions ordinaires.

M. Delisle appuie les considérations exposées par M. Courteault. — Conformément à l'avis du Comité, le Conseil accepte en principe la proposition de publication de la *Chronique du héraut Berry,* en deux volumes, et prie M. le marquis de Beaucourt de vouloir bien reprendre les fonctions de commissaire responsable qu'il avait acceptées en 1882.

M. Delisle présente une seconde proposition émanée de M. Pierre de Vaissière, archiviste aux Archives nationales, et ainsi conçue :

J'ai l'honneur de soumettre au Comité de publication et au Conseil de la Société de l'Histoire de France le projet de publication du *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Du Prat.*

Le Journal de Barrillon (1515-1521) est resté jusqu'à ce jour inédit, et, si quelques historiens, Mignet entre autres, l'ont signalé, aucun ne l'a sérieusement mis à contribution.

On a déjà fait ressortir l'un des intérêts du Journal de Barrillon. Cet intérêt consiste dans le grand nombre de documents qui se trouvent insérés au cours du récit. De ces actes, on doit toutefois faire deux parts : les uns sont déjà publiés; c'est le cas de plusieurs traités dont le texte est donné *in extenso* par Barrillon (traité de Noyon, paix perpétuelle avec les Suisses, etc.). Pour les actes de cette nature, dont il est aisé de se procurer la teneur, je me contenterais, dans l'édition que je propose, de renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux où il les pourrait trouver, par exemple le *Corps diplomatique* de Du Mont. — D'autres actes intercalés dans le *Journal* seraient, au contraire, publiés *in extenso*. De ceux-là, je m'efforcerais seulement de retrouver les originaux, pour en pouvoir fournir un texte absolument certain. Dans cette deuxième catégorie rentrent des instructions diplomatiques, plusieurs brefs et actes de Léon X adressés à François Ier, des correspondances échangées entre François Ier et les princes allemands, etc., et, pour l'histoire intérieure, les remontrances du Parlement au roi et les réponses du roi au Parlement, au sujet du concordat de Bologne, un discours de Du Prat aux États de Normandie, etc.

Quant au récit du *Journal de Barrillon*, il semble présenter un quadruple intérêt :

1° Au point de vue de la chronologie des sept premières années du règne de François Ier. Le nombre de dates (de jour, de mois et d'année) fournies par Barrillon est en effet considérable, et elles m'ont paru généralement exactes.

2° Au point de vue de l'histoire proprement dite. Multiples sont, en effet, les événements sur lesquels Barrillon nous apporte des renseignements intéressants et inédits. Je cite un peu au hasard : pour l'histoire diplomatique, les négociations de François Ier avec les Suisses avant et après Marignan; l'entrevue de Bologne entre le pape et François Ier, et la négociation du Concordat; les rapports qui s'établirent dès 1514 entre le roi de France et les princes d'Allemagne en vue d'une future élection impériale; les relations de la France avec l'Angleterre et l'Écosse, etc.; et, pour l'histoire intérieure : l'abrogation de la Pragmatique sanction et la promulgation du Concordat en France; l'assemblée des députés des bonnes villes en 1517; le voyage de François Ier en Picardie et Normandie dans la même année, etc.

3° Au point de vue de l'histoire personnelle du roi. Le Journal de Barrillon nous fournit nombre de renseignements, au jour le jour, sur la vie de François Ier, et fixe ses itinéraires de 1515 à 1521, notamment pendant son premier voyage d'Italie, de Paris à Bologne, et au retour.

4° Au point de vue enfin des membres de la famille royale et des

personnages de la cour. On trouve dans Barrillon de précieuses indications de tout genre. Je signale la liste des quatre-vingt-quinze princes qui ont passé les Alpes avec le roi.

Quant à l'autorité de Barrillon, elle me semble à l'abri de toute critique grave. Il n'est évidemment pas historien, et son œuvre n'est qu'une chronique au jour le jour, mais une chronique faite par un homme bien renseigné et en bonne situation pour l'être.

J'ajoute que je ferais cette publication du *Journal de Barrillon* d'après le manuscrit français 3878 de la Bibliothèque nationale (xvie siècle) et le volume 600 du fonds Dupuy de la même Bibliothèque. Ces deux manuscrits me semblent être les meilleurs ou les plus complets. L'édition, annotée et précédée d'une notice biographique et critique sur Jean Barrillon, fournirait, je crois, la matière de deux volumes de dimensions ordinaires.

M. Delisle ajoute que le journal dont M. de Vaissière a fait très bien ressortir le caractère et l'intérêt paraît tout à fait digne d'être publié, et que le Comité propose d'accepter l'offre de M. de Vaissière, mais que, pour cette publication comme pour la précédente, les auteurs devront être avisés qu'il serait impossible de leur promettre une époque rapprochée pour la mise sous presse, étant donné le nombre de propositions analogues qui ont été adoptées en principe depuis quelques mois, et des engagements pris antérieurement avec d'autres éditeurs. — Sous cette réserve, le Conseil adopte l'avis du Comité de publication et prie M. Baguenault de Puchesse d'accepter les fonctions de commissaire responsable.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

91. — Amé (E.). Les anciens chemins et les voies romaines de la Basse-Auvergne. In-8, 21 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

(Extrait de la Revue d'Auvergne.)

92. — ARBELLOT (l'abbé). Étude biographique et bibliographique sur Bernard Guidonis, évêque de Lodève. In-8, 46 p. Limoges, veuve Ducourtieux ; Paris, Haton.

93. — BARBIER (A.). Un épisode de la Ligue en Châtelleraudais : le Combat d'Isle (6 février 1592) et la Chronique de René Levrault, écuyer, seigneur de Naintré, d'Isle et de la Citière. In-8, 79 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

94. — BARDY (H.). Un intrigant fieffé : le marquis de Brosse de Montandre, capitaine au régiment de Salm-Salm. In-8, 13 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

95. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.-J.). Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle. Seconde partie : Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale. T. III. In-8, 490 p. Paris, G. Pedone-Lauriel.

96. — BOURNON (P.). La Chapelle-Saint-Denis et la Villette. In-8, 16 p. Paris, Champion.

(Extrait des Additions et rectifications à l'Histoire de la ville et du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf.)

97. — BROGLIE (E. DE). Les portefeuilles du président Bouhier : extraits et fragments de correspondances littéraires (1715-1746). In-8, XI-350 p. Paris, Hachette et Cie.

98. — CARRÉ (H.). Histoire d'une lettre de cachet et d'un aventurier poitevin (1785-1796). In-8, 29 p. Poitiers, impr. Millet et Pain.

99. — CASTANIER (P.). Les origines historiques de Marseille et de la Provence et la colonisation phocéenne dans la Méditerranée, du VIe au IVe siècle avant notre ère; ouvrage accompagné de 3 planches gravées et de 9 planches lithographiées, par Gustave Martin. In-8, 318 p. Marseille, Flammarion et Aubertin ; Paris, Flammarion.

100. — CHARPENTIER (E.). Les États d'Artois et la

gabelle au XVIIIe siècle. In-8, 47 p. Abbeville, impr. du *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.*

(Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.)

101. — CHOPPIN (H.). Trois colonels de hussards au XVIIIe siècle : le marquis de Conflans, le comte d'Esterhasy, le duc de Lauzun. In-8, 27 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait de la Revue de cavalerie.)

102. — CLOEZ (D.). Étude historique sur le Cateau-Cambrésis avant et pendant la Révolution. In-8, VI-337 p. Le Cateau, Roland.

103. — CRÈVECŒUR (R. DE). Louis Hesselin, amateur parisien, intendant des plaisirs du roi (160?-1662). In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

104. — CURZON (H. DE). Un épisode de l'histoire de Madagascar au XVIIIe siècle : Beniowski, d'après des documents inédits. In-8, 27 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

(Extrait de la Revue hebdomadaire.)

105. — DAGASSAN (H.-J.). Du relèvement de l'autorité publique sous Charlemagne : étude sur le droit public aux VIIIe et IXe siècles d'après les Capitulaires. In-8, 193 p. Bordeaux, impr. Cadoret.

106. — DELISLE (L.). L'imprimeur parisien Josse Bade et le professeur écossais Jean Vaus. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

107. — DELISLE (L.). Note sur un censier de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris de l'année 1276. In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

108. — DELISLE (L.). Notes sur quelques manuscrits du

baron Dauphin de Verna. Grand in-4, 50 p. et planches. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

109. — Delisle (L.). Notice sur un livre d'astrologie de Jean, duc de Berri. Grand in-8, 17 p. et planche. Paris, Leclerc et Cornuau.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

110. — Delouvrier (l'abbé A.). Histoire de Saint-Chinian-de-la-Corne et de ses environs (Hérault). I : l'abbaye bénédictine de Saint-Anian; II : la ville de Saint-Chinian. In-8, xi-91 p. Montpellier, impr. Grollier père.

111. — Des Cilleuls (A.). Le Parloir-aux-Bourgeois de Paris. In-8, 70 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

112. — Despierres (Mme G.). Construction du pont Royal de Paris (1685-1688). In-8, 51 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

113. — Dournel (J.). Les mayeurs de Péronne, leurs familles et leurs descendants. In-8, iv-367 p. Péronne, impr. Quentin.

114. — Dubarat (l'abbé V.). Mélanges de bibliographie et d'histoire locale. T. II : Hagiographie (saint Léon, sainte Confesse et sainte Quitterie); Documents sur la Révolution; le Pèlerinage de Notre-Dame de Berlane; le Protestantisme en Béarn; Bibliographies. In-8, 338 p. Pau, impr. Dufau.

115. — Duminy (E.). Prise de possession du prieuré de la Charité par Guillaume de Poitiers. In-8, 9 p. Nevers, impr. Vallière.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

116. — Duminy (E.). Reconnaissance par les habitants

de la Charité des droits du prieur en 1667. In-8, 19 p. Nevers, impr. Vallière.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

117. — Dumoulin (M.). Jacques de la Fin, études et documents sur la seconde moitié du xvi[e] siècle. In-8, 143 p. et tableau. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

118. — Dupont-Ferrier (G.). La date de la naissance de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

119. — Durrieu (Paul). Acte original de la Ligue de Gien (1410). In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

C'est une heureuse fortune que de pouvoir signaler un mémoire historique de notre savant confrère, dont les travaux rentrent plutôt, depuis plusieurs années, dans le domaine de l'archéologie. En nous parlant de la ligue de Gien, en publiant et commentant de la façon la plus intéressante un acte original dont il est possesseur, M. P. Durrieu ne fait, d'ailleurs, qu'apporter un nouvel éclaircissement à l'histoire d'une époque qu'il possède de longue date, comme en témoignent ses belles études sur le *Royaume d'Adria,* sur la *Prise d'Arezzo,* sur les *Gascons en Italie,* et comme le prouvera également son *Histoire du connétable Bernard VII d'Armagnac,* le jour où il donnera au public cet ouvrage depuis longtemps attendu. A remarquer encore, dans la présente brochure, une curieuse dissertation sur l'usage des signatures autographes durant le xv[e] siècle. N. V.

120. — Épigraphie ancienne de la ville de Saint-Omer; recueil des inscriptions existant autrefois dans les églises et communautés, sur les monuments, etc., et aujourd'hui disparues. In-8, 238 p. et planche. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

121. — Espinay (G. d'). Le droit d'aînesse en Poitou. In-8, 47 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

122. — FALGAIROLLE (E.). Le chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal au XVIe siècle. In-8, 39 p. Paris, Lechevalier.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

123. — FILLET (l'abbé). Documents relatifs au monastère de Notre-Dame-du-Plan, près de Bollène ; rectification à la Nouvelle Gallia. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

124. — FONT (A.). Favart ; l'opéra-comique et la comédie-vaudeville aux XVIIe et XVIIIe siècles. In-8, 359 p. Paris, Fischbacher.

125. — FONTENELLE (F.). Duguesclin ; le siège de Rennes (1356-1357). In-8, 31 p. Rennes, Caillière.

126. — GÉLÉZEAU (l'abbé C.) et TAUZIN (E.). Saint-Sornin, Nieulle, Broue et « les isles de Marennes ; » étude historique, avec de nombreuses illustrations de M. l'abbé Patour, curé de Nieulle. Petit in-8, VI-254 p. et 2 portraits. La Rochelle, impr. Texier.

127. — GERMON (Louis DE). Mémoires du marquis de Franclieu (1680-1745). In-8, XXV-295 p. et portrait. Auch, Cocharaux ; Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

128. — GIGON (S.-C.). La bataille de Jarnac et la campagne de 1569 en Angoumois. In-8, 159 p. et 2 planches en couleur. Angoulême, impr. Chasseignac.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

129. — GIRAUD (A.). Les maires de Montluçon, d'après les archives municipales. In-8, 11 p. Montluçon, impr. Montluçonnaise.

130. — GIRY (A.). Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

131. — Glasson (E.). Histoire du droit et des institutions de la France. T. VII : la Féodalité (fin); le Droit civil. In-8, xxiv-699 p. Paris, Pichon.

132. — Guerre (la) de 1557 en Picardie; bataille de Saint-Laurent; siège de Saint-Quentin; prises du Câtelet, de Ham, de Chauny et de Noyon, par Emmanuel Lemaire, Henri Courteault, Élie Fleury, lieutenant-colonel, Édouard Theillier, Édouard Eude, Léon Déjardin, Henri Tausin, Abel Patoux, membres de la Société académique de Saint-Quentin, avec le concours de MM. Claudio Perez y Gredilla, A. Verkooren, A. Dietens, A. Goovaerts et C. Couderc. In-4, ccxxix-467 p., avec 17 reproductions de dessins, plans, portraits de l'époque, etc., et de 2 planches d'armes dessinées par M. Jules Pilloy. Saint-Quentin, impr. Poette.

133. — Guesnon (A.). L'atelier monétaire de la comtesse Mahaut d'Artois en 1306. In-8, 16 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

134. — Guibert (L.). Rocquencourt, ses origines, ses différents seigneurs, son histoire. In-18, 202 p., avec gravures. Versailles, impr. Cerf et Cie.

135. — Guibert (Louis). Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois, publiés avec la collaboration de MM. Alfred Leroux, J.-B. Champeval, l'abbé Lecler et Léonard Moufle. T. I. In-8, 551 p. Paris, Picard et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.)

136. — Guiffrey (J.). Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV. T. IV : Colbert de Villacerf et Jules Hardouin-Mansard (1696-1705). In-4, 1399 p. Paris, Leroux.

(Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France.)

137. — Guiffrey (J.). Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416), publiés et annotés. T. II. In-8, ii-473 p. Paris, Leroux.

138. — Haller (J.). Concilium Basiliense; Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel. I. Studien und Dokumente (1431-37). In-8, xii-480 p. Bâle, R. Reich.

139. — Harrisse (H.). L'abbé Prévost, histoire de sa vie et de ses œuvres, d'après des documents nouveaux. In-18 jésus, 470 p. Paris, C. Lévy.

140. — Hellot (A.). Nobles et vilains : les prouesses des Martel; le miracle de Basqueville-la-Martel, d'après les poésies inédites de Jean Petit, docteur en théologie, poète cauchois de la fin du xiv[e] siècle; extraits et notices. In-8, 67 p. Paris, Dumont.

141. — Hellot (A.). Essai sur les baillis de Caux de 1204 à 1789, avec documents inédits à l'appui. In-8, xl-182 p. Paris, Dumont.

142. — Hennebert. Gribeauval, lieutenant général des armées du roi, premier inspecteur général du corps royal de l'artillerie (1715-1789). In-8, 130 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et C[ie].

143. — Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères. Mémoires et documents. Fonds France et Fonds divers. Supplément. In-8, ii-253 p. Paris, Impr. nationale.

144. — Kerallain (R. de). Les Français au Canada : la jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans. In-8, 196 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

145. — Kingsford (W.). The history of Canada. T. VII (1779-1807). In-8, xxiv-526 p. Toronto, Rowsell.

146. — Kohler (Ch.). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève. T. II. In-8, 1120 p. Paris, Plon, Nourrit et C[ie].

147. — Omont (H.). Les suites du sac de Rome par les Impériaux et la campagne de Lautrec en Italie : journal

d'un *scrittore* de la Pénitencerie apostolique (décembre 1527-avril 1528). In-8, 54 p. Rome, impr. de la Paix.

(Extrait des Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome.)

Notre confrère a trouvé à la Bibliothèque nationale, dans un recueil de pièces formé par Baluze, et il publie intégralement un journal inédit qui vient heureusement compléter les nombreuses relations contemporaines faites au lendemain du sac de Rome en 1527. « Ce sont de simples notes, consignées au jour le jour par un jeune *scrittore* de la Pénitencerie apostolique resté dans Rome à l'affût des nouvelles, souvent incertaines ou contradictoires, relatives à l'occupation de la ville par les Impériaux, aux négociations pour le payement de la rançon que ceux-ci avaient imposée, aux allées et venues du pape et des généraux de l'empereur, ainsi qu'au passage à travers l'Italie de l'armée française conduite par Lautrec sous les murs de Naples. » N. V.

148. — Tardif (Ernest-Joseph). Coutumier de Normandie, textes critiques. T. II : la *Summa de legibus Normannie in curia laicali.* In-8, CCXLVIII-395 p. Rouen, A. Lestringant; Paris, A. Picard et fils.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

Notre confrère vient de rendre un nouveau et important service à l'histoire du droit en publiant, avec un soin qui défie toute comparaison, la rédaction latine de l'ancien Coutumier ou Grand Coutumier de Normandie, en d'autres termes, du principal monument du droit normand au moyen âge. La description et le classement de vingt-quatre manuscrits, conservés à Paris, à Rouen, à Rome, à Stockholm, à Copenhague ou à Cheltenham, remplissent les deux premiers chapitres de l'Introduction. Les suivants traitent avec une parfaite compétence des remaniements qu'a subis le traité, du plan et de la méthode qui y sont suivis, de la date de l'ouvrage, des auteurs qui l'ont vraisemblablement composé, enfin des diverses éditions du texte latin. Par une série de déductions savantes, M. J. Tardif parvient à fixer entre les années 1254 et 1258 l'époque de la rédaction originaire du Coutumier. Ce serait probablement l'œuvre d'un des membres de la riche famille Maucael qui vivait alors en Basse-Normandie, et sur laquelle notre confrère a réuni nombre de renseignements précieux. Il ne fait d'ailleurs, dans cette partie de son travail, que résumer les conclusions d'un mémoire très remarqué qu'il avait publié, en 1885, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger.*

N. V.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JUILLET 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Tandeau de Marsac, doyen de la compagnie des Notaires de Paris, reçu membre de la Société en 1861, et de M. de Rozière, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général honoraire des archives et bibliothèques, reçu en 1874. Il rappelle sommairement les services rendus à l'histoire par M. de Rozière, se proposant de les exposer plus amplement lors de l'Assemblée générale de 1897.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2312. M. Léon Béclard, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 10; présenté par M. le comte Horric de Beaucaire et M. de Boislisle.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le comte Albert Vandal, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale, et qui n'avait pu assister à la séance du 2 juin.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1896. — *Revue historique*, juillet-août 1896. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1896.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 2e trimestre 1896. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e et 4e trimestres de 1895. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1896. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1895. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1896, 1er fascicule. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia,* décembre 1895.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Discours prononcés à la séance générale du Congrès des sociétés savantes, le 11 avril 1896, par M. Grandidier, membre de l'Académie des sciences, et M. Guieysse, ministre des Colonies. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *County records of the surnames of Francus, Franceis, French, in England* (1100-1350), par A. D. Weld French. In-8. Boston, impr. particulière.

Correspondance.

M. Longnon et M. le comte de Luçay expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Luppé remercie le Conseil de l'avoir bien voulu admettre au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 5 à 7 tirées et bonnes à mettre en distribution.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Titres et avant-propos en pages.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 6 tirée; feuilles 7 en pages, 8 en composition.

Chronique de Jean de Roye. T. II. Feuilles 29 et 30 tirées. Ouvrage terminé et livré au brochage.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Feuilles *a* et *b* du Sommaire tirées. On compose la suite.

Le Conseil apprend avec une vive satisfaction que le volume de *Brantôme*, par M. Ludovic Lalanne, va être terminé, et décide qu'il sera mis en distribution dès la rentrée, avec le dernier volume de la *Chronique de Jean de Roye*, pour complément de l'exercice 1896.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, rend compte des mesures qui ont été prises ou qui sont proposées au Conseil pour diminuer l'encombrement des dépôts de la Société.

Une partie des feuilles en ballots de certains volumes s'étant trouvées dans un état de détérioration qui n'en permettrait plus l'emploi, ces feuilles ont été mises au pilon, et le reste a été envoyé au brochage pour en assurer la conservation. Dans cette catégorie, on a reconnu qu'une feuille manquait au volume de *Suger* et une au tome I des *Extraits des Auteurs grecs*. Il y aura lieu à procéder à une réimpression de ces deux feuilles.

Pour les volumes dont il reste plus de cent exemplaires brochés ou en feuilles, l'excédent pourrait être, non pas détruit, mais plutôt offert en don aux bibliothèques publiques qui ne possèdent pas ces ouvrages. Le chiffre de la réserve devra être abaissé à soixante ou soixante-dix pour les *Annuaires-Bulletins*.

M. Baguenault de Puchesse exprime le désir que les Sociétés savantes de la province qui possèdent des bibliothèques soient admises à bénéficier de cette répartition gracieuse.

M. Lelong rappelle qu'il a été primitivement convenu que les membres de la Société seraient prévenus de la décision prise pour chaque ouvrage et admis à acquérir à prix réduit ceux dont quelques volumes, manquant à leur exemplaire personnel, se trouveraient en nombre réductible.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

149. — BAUDON DE MONY (Ch.). Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle. 2 vol. in-8, XV-427 p. et 451 p., avec cartes. Paris, Alph. Picard et fils.

Pendant plusieurs siècles, et jusqu'en 1513, la maison de Foix eut des possessions considérables sur le territoire espagnol, si bien même que Louis XIV, comme successeur des anciens comtes, songea, en 1695, à revendiquer ces domaines d'outre-monts, et l'on sait d'ailleurs quelles sont encore nos relations de protectorat ou de paréage avec la république d'Andorre et l'évêché d'Urgel.

150. — CAIX DE SAINT-AYMOUR (vicomte DE). Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois au XIe siècle. Petit in-8, 117 p., avec gravures et sceaux. Paris, H. Champion.

Reproduction faite à l'occasion du voyage des souverains russes d'une étude insérée dans la *Revue hebdomadaire* du 4 novembre 1893.

151. — CAMPAGNE (Maurice). Encore Madaillan de la Sauvetat et les ducs d'Épernon; rectifications et additions à l'intéressante brochure de M. Jules Andrieu. In-8, 19 p. Agen, impr. Lamy.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

152. — CHALUS (comte DE). Une vieille maison de France, du XIe siècle à la Révolution. In-4, 44 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Selon certaines traditions, les Chalus-Bénéhardière, du Maine, tireraient leur nom du château de Limousin devant lequel Richard Cœur-de-Lion fut mortellement blessé. La généalogie commence au milieu du XVe siècle.

153. — FUNCK-BRENTANO (Frantz) et ESTRÉE (Paul D'). Voltaire, Beaumarchais et les lettres de cachet. In-12,

48 p. Paris, aux bureaux de la Nouvelle revue rétrospective.

Documents de 1766, 1767 et 1768 tirés des Papiers de la Bastille.

154. — Gardiner (Samuel R.). Cromwell and Mazarin in 1652. In-8, 34 p. S. l. n. d.

(Reprinted from the English historical Review, july 1896.)

Étude intéressante, comprenant beaucoup de textes diplomatiques, français comme anglais.

155. — Gomel (Charles). Histoire financière de l'Assemblée constituante. T. I, 1789. In-8, xxxv-565 p. Paris, Guillaumin et Cie.

On me permettra d'enfreindre légèrement cette loi fondamentale qui limite les publications et la Bibliographie de la Société à la date extrême du 5 mai 1789, pour signaler le nouveau volume de notre confrère, volume qui, d'ailleurs, peut être regardé comme une continuation de son ouvrage publié en 1892-1893 : *les Causes financières de la Révolution française*. En outre, les quatre premiers chapitres sont consacrés à une étude raisonnée des cahiers de doléances dressés par les trois ordres des bailliages avant l'élection de leurs représentants, et l'énumération des réformes qu'ils réclamèrent d'un accord presque unanime équivaut à un tableau d'ensemble de l'ancien régime. Les neuf chapitres suivants nous conduisent jusqu'à la fin de décembre 1789. Le sujet a été souvent traité; mais il ne cesse de tenter les esprits investigateurs que des études spéciales et la pratique des affaires ont rendus aptes à pénétrer plus profondément le sens des choses et des événements, par suite à présenter les uns et les autres sous une face nouvelle. C'est précisément le cas de M. Gomel, et la seconde série d'études qu'il inaugure aujourd'hui se recommande par les mêmes mérites, offre le même intérêt que la précédente, qui en était comme l'introduction. A. B.

156. — Hamy (docteur). Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle publiées par MM. les professeurs-administrateurs de cet établissement. 3e série : Vespasien Robin. In-8, 24 p. Paris, G. Masson.

157. — Hamy (docteur). Jean Héroard, premier surintendant du Jardin royal des Plantes médicinales (1626-1628). In-8, 5 p.

(Extrait du Bulletin du Muséum.)

158. — Ingold (A.-M.-P.). Le monastère des Unterlinden de Colmar. 1re partie : fondation, regestes. In-8, 19 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Ce regeste s'étend de 1234 à 1300.

159. — Ingold (A.-M.-P.). Les correspondants de Grandidier. VIII : Martin-Gerbert de Hornau, prince-évêque de Saint-Blaise; lettre inédite, suivie en appendice de seize lettres de Grandidier, du *Specimen Novi breviarii*, etc. In-8, 52 p. Paris, Alph. Picard et fils.

La lettre unique du saint abbé bénédictin vient des manuscrits de Colmar, et les seize lettres de Grandidier des archives de l'abbaye de Saint-Paul-en-Carinthie. Ces documents sont annotés avec le soin que leur éditeur apporte à toutes ses publications et, plus particulièrement encore, à la reconstitution de la correspondance de l'historien strasbourgeois.

160. — La Borderie (A. de). Jean Meschinot : sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI. In-8, 130 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

161. — La Brière (L. de). Dépêches de Ferry Carondelet, procureur en cour de Rome (1510-1513), avec une préface de M. R. de Maulde. In-8, 39 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

162. — Lafeuille (P.). La Faculté de médecine dans l'ancienne Université de Cahors (1332-1751). In-8, 79 p. Lyon, Storck ; Paris, G. Masson.

163. — Lair (J.). Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. In-fol., 90 p. Paris, Picard et fils.

164. — Langlois (Ch.-V.). Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle. In-4, 30 p. Paris, Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des Manuscrits.)

Description de trois *Artes dictaminis* ou *Epistolaria* appartenant à la bibliothèque Laurentienne de Florence.

165. — La Tour (Henri de). Jean de Candida, médailleur, sculpteur, diplomate, historien. In-8, 163 p. et 7 planches. Paris, Rollin et Feuardent.

Ce médailleur-diplomate, d'origine napolitaine, avait été découvert et signalé, pour la première fois, par M. Léopold Delisle. Par d'habiles et fructueuses recherches, M. de La Tour est parvenu à reconstituer son histoire, ses séjours à la cour de Bourgogne, puis à celle de France, où Candida composa un résumé d'histoire pour le jeune Charles VIII et s'attacha particulièrement aux Briçonnet, alors tout-puissants, puis à la cour de François d'Angoulême, devenu l'héritier présomptif de la couronne de France.

166. — Latune (G.). Recherches historiques à propos des évêques de Die dans leur ville épiscopale. In-8, viii-103 p. Valence, impr. Ducros.

167. — Laurain (E.). Essai sur les présidiaux. In-8, 261 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

168. — Lauzun (Philippe). Le château de Nérac. In-8, 16 p. Agen, impr. veuve Lamy.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

169. — Lauzun (Philippe). Le maréchal d'Estrades; accompagné d'une note de Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. In-8, 24 p., avec portrait en phototypie. Agen, impr. Lamy.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

170. — Le Breton (A.). Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, d'après des documents nouveaux. In-8, vii-395 p. et portrait. Paris, Hachette et Cie.

171. — Lecomte (M.). Le chapitre général bénédictin de Saint-Faron (Meaux) d'avril 1410. In-8, 15 p. Meaux, Le Blondel.

172. — Ledieu (A.). Fransart et ses seigneurs; notice historique et archéologique. In-8, vii-352 p. Paris, Picard et fils.

173. — Ledieu (A.). Le maréchal de Mailly, dernier

commandant pour le roi à Abbeville. In-8, XIV-159 p. et planches. Paris, A. Picard et fils.

174. — LE GRAND (Léon). La prière des malades dans les hôpitaux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8, 14 p.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce texte, d'une forme très belle et très simple, paraît remonter au temps de l'installation des Hospitaliers à Saint-Jean-d'Acre, probablement à l'année 1197.

175. — LE GRAND (Léon). Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni, notaire italien (1394-95). In-8, 104 p.

(Extrait de la Revue de l'Orient latin.)

Cette relation, composée immédiatement après le retour, et dont l'original est conservé à la Bibliothèque nationale (ms. latin 6521), vaut surtout par la description des lieux et la mention des légendes locales.

176. — LEFÈVRE-PONTALIS (G.). Épisodes de l'invasion anglaise; la Guerre de partisans dans la Haute-Normandie (1424-1429). In-8, 76 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

177. — LE HARDY (G.). Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux, par Michel Béziers. T. I : Archidiaconé de Bayeux. In-8, XXII-461 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

178. — LEMOINE (J.). Du Guesclin à Jersey (1373-1376). In-8, 18 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

179. — LESPINASSE (R. DE). Les finances, les fiefs et les offices du duché de Nevers en 1580; quelques réclamations sur les taxes du clergé en Nivernais à la fin du XVI[e] siècle. In-8, 67 p. Nevers, impr. Vallière.

180. — LE VAYER (P.). Les entrées solennelles à Paris des rois et reines de France, des souverains et princes étran-

gers, ambassadeurs, etc.; bibliographie sommaire. In-4, 47 p. Paris, Impr. nationale.

181. — LIORET (G.). Étude historique sur Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret (1588-1651). In-8, 184 p. et portrait. Paris, Picard et fils; Orléans, Herluison; Moret-sur-Loing, Sauvé.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

182. — LUCE (Siméon). La France pendant la guerre de Cent ans; épisodes historiques et vie privée aux XIVe et XVe siècles. 2e série. In-16, XV-287 p. Paris, Hachette et Cie.

183. — MAÎTRE (L.). Les villes disparues de la Loire-Inférieure. 2e volume, 2e livraison : le Lac de Grandlieu (Herbadilla, Deas, Vidua et les autres cités de ce bassin). In-8, p. 59 à 92 et 2 plans. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

184. — MARGRY (P.). La conquête et les conquérants des îles Canaries; nouvelles recherches sur Jean IV de Bethencourt et Gadifer de la Salle; le vrai Manuscrit du Canarien. In-8, VIII-320 p. Paris, Leroux.

185. — MARICHAL (Paul). La collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale. In-8, 48 p. Nancy, Crépin-Leblond.

Cette notice sur les origines, la composition et l'historique en général de la collection, a été faite pour servir d'introduction au Catalogue publié par les soins de la Société d'archéologie lorraine.

186. — Marie-Antoinette. Recueil des lettres authentiques de la reine publié pour la Société d'histoire contemporaine par MM. Maxime de la Rocheterie et le marquis de Beaucourt. Tome II. In-8, x-472 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Ce second volume va du 20 janvier 1781 au 16 octobre 1793, jour de l'exécution. Les éditeurs l'ont copieusement annoté, et, de plus, ils ont eu soin d'imprimer, en un texte plus fin, trente lettres au comte de Mercy, sur les trente-quatre que Feuillet de Conches avait eu la faculté de copier à Vienne en 1854, mais que

MM. de la Rocheterie et de Beaucourt n'ont pas été autorisés à collationner et vérifier sur les originaux conservés actuellement aux Archives impériales d'Autriche, et dont, par conséquent, l'authenticité et l'exactitude restent encore suspectes.

187. — MAULDE LA CLAVIÈRE (R. DE). Alexandre VI et le divorce de Louis XII. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

188. — MAULDE LA CLAVIÈRE (R. DE). Les mille et une nuits d'une ambassadrice de Louis XIV. In-16, 259 p. Paris, Hachette et Cie.

189. — MELLER (P.). Les anciennes familles dans la Gironde. T. I. In-8, x-117 p. Bordeaux, impr. veuve Riffaud.

190. — MERCIER (le R. P. P.-V.). Jeanne d'Arc à Poitiers; reconnaissance officielle de sa mission divine. In-8, 37 p. Paris, impr. Dumoulin et Cie.

(Extrait des Études religieuses.)

191. — MERLET (René). La chronique de Nantes (570 environ-1049), publiée avec une introduction et des notes. In-8, LXXII-167 p. Paris, Picard et fils.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

192. — MERLET (R.). Statuts et coutumes de la léproserie du Grand-Beaulieu au XIIIe siècle. In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

193. — MEUNIER (l'abbé P.). Histoire d'Hesdin. I : la Paroisse depuis la fondation de la ville, en 1554, jusqu'à la Révolution française, avec dessins de M. P. Williame. In-8, x-384 p. Neuville-sous-Montreuil, impr. Duquat.

194. — MONTAIGLON (A. DE). Notice sur l'ancienne statue équestre, ouvrage de Dianello Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII en 1639 au milieu de la place Royale, à Paris. In-8, 96 p. Paris, Baur.

195. — MUSSET (G.). Jean Fonteneau, dit Alfonse de Saintonge, capitaine-pilote de François I[er]. In-8, 23 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

196. — Notes curieuses sur Jeanne d'Arc; sa Vie, par Heince et Bignon, en 1667; le problème de sa mort, par Polluche d'Orléans, en 1749; ce qu'a coûté Jeanne la Pucelle à la France et à l'Angleterre; sa coiffure de ville, etc. In-18, 48 p. Paris, Laurent-Laporte.

197. — NOURRISSON. Voltaire et le voltairianisme. In-8, 675 p. Paris, Lethielleux.

198. — OMONT (Henri). Nouvelles acquisitions du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1894-95. In-8, 70 p. Paris, Ernest Leroux.

Dans ces deux années, le département s'est enrichi de 994 numéros, parmi lesquels figurent, à la place d'honneur, les manuscrits en onciale acquis par M. Delisle à la vente du baron Dauphin de Verna; mais les papiers de Renan, offerts par ses enfants, n'y sont point catalogués, ne devant être communiqués au public qu'en 1921.

199. — PASQUIER (F.). La domination française en Cerdagne sous Louis XI, d'après les documents inédits des archives municipales de Puycerda (Espagne). In-8, 32 p. Paris, Impr. nationale.

200. — PÉLISSIER (Léon-G.). Recherches dans les archives italiennes : Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498-23 juillet 1500). 2 vol. in-8, IX-419 et 534 p. Paris, Thorin et fils.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Les recherches, travaux et publications de notre infatigable confrère ont été trop souvent signalés ici pour que personne ignore quels services il rend, depuis six ou sept ans, à l'histoire de nos relations avec l'Italie pendant les premières années du XVI[e] siècle. C'est surtout à l'aide des correspondances diplomatiques qu'il est parvenu à reconstituer cette histoire de toutes pièces, sans autrement avoir besoin de recourir aux chroniques du temps ni aux écrivains modernes, et il en tire des conclusions

très intéressantes, celles-ci, par exemple, pour les deux présents volumes, que l'étroite union du Sforza avec l'Allemagne imposait à Louis XII l'obligation de ruiner cet adversaire, et que les deux campagnes et les deux conquêtes eurent un triple objectif : Ludovic Sforza, les Lombards, les institutions milanaises.

Le premier volume est entièrement consacré à l'exposé des motifs et causes de la guerre, de sa préparation au double point de vue militaire et diplomatique, et des préludes d'opérations. Le second volume est rempli par le récit de la conquête, puis par la réorganisation administrative et par l'exposé des résultats politiques de la conquête.

L'intention de M. Pélissier est de donner plus tard un recueil de ses Pièces justificatives, avec l'examen critique des divers fonds examinés par lui à Gênes, Turin, Venise, Mantoue, Ferrare, Modène, Bologne, Florence, Sienne, Pise, Lucques, Rome et Naples. Ici (tome II, p. 511-531), nous n'en avons que la table chronologique avec référence à l'endroit du texte où chaque pièce a été citée, et, dans l'avant-propos du tome I, un aperçu très sommaire des résultats tirés de chaque *archivio* ou de chaque fonds.

A. B.

201. — Perret (P.-M.). Histoire des relations de la France avec Venise, du xiiie siècle à l'avènement de Charles VIII, précédée d'une notice sur l'auteur par M. Paul Meyer, de l'Institut. 2 vol. in-8, xxxii-596 p. et 469 p. Paris, H. Welter.

Notre regretté confrère Paul-Michel Perret s'était d'abord consacré à l'histoire de Louis XI, puis avait entrepris de réunir les documents relatifs aux relations de la France avec l'Italie depuis le moyen âge jusqu'au règne de François Ier. De plusieurs séjours dans les archives de la péninsule, il avait rapporté une ample moisson, et il avait déjà même fait paraître diverses études préliminaires sur des faits ou des personnages importants du xve siècle, lorsqu'une mort prématurée l'a enlevé à l'histoire le 24 avril 1893. Il laissait un grand ouvrage terminé sauf quelques pages, que ses maîtres et ses amis viennent de faire paraître comme un hommage à sa mémoire, comme un témoignage de ce qu'il put préparer dans les dix années écoulées depuis sa sortie de l'École des chartes et des services que la science historique était en droit d'attendre de lui, si la vie ne lui avait été si parcimonieusement mesurée.

Les deux volumes, complétés par une cinquantaine de pièces justificatives, ne renferment, sur les temps antérieurs au xvie siècle, que deux chapitres préliminaires (128 pages), tandis que sept autres chapitres, consacrés aux époques dont le jeune historien

avait fait son terrain de prédilection, témoignent tout à la fois de son ardeur à rechercher les sources originales, à étudier et comparer les livres déjà parus sur les relations franco-vénitiennes, et de son talent à mettre en œuvre des matériaux innombrables, surabondants. Le livre paraît sous les auspices de l'École des chartes, avec une notice préliminaire de son directeur. M. Paul Meyer a tenu à honorer ainsi le souvenir de son ancien élève et à reconnaitre la générosité d'une mère inconsolable, qui a offert à la bibliothèque de l'École une partie des livres de son fils et les séries de documents copiés par les soins de celui-ci dans les archives de Venise et de Milan. A. B.

202. — Perrin (Joseph). Le cardinal de Loménie de Brienne, archevêque de Sens ; ses dernières années, épisodes de la Révolution. In-8, 318 p., avec portrait et tableau généalogique. Paris, Alph. Picard et fils.

Comme l'indique le titre de ce livre, on n'y trouvera qu'un aperçu rapide des années prospères du ministre renversé en août 1788 par la déception des uns, la haine des autres. Les chapitres suivants racontent les étranges péripéties de ses six dernières années, jusqu'à sa mort mystérieuse dans la maison d'arrêt de Sens.

203. — Picavet (F.). Abélard et Alexandre de Hales, créateur de la méthode scolastique. In-8, 24 p. Paris, Leroux.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

204. — Piel (l'abbé). Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux, ou documents officiels analysés pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790) ; ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique, et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments. 5 volumes in-8. T. I : 1er-8e registres, LXXVIII-893 p.; t. II : 9e-14e registres, 791 p.; t. III : 15e-21e registres, 965 p.; t. IV : 22e-32e registres, 907 p.; t. V : 33e-43e registres, 969 p. Lisieux, Lerebour.

205. — Piéri (M.). Le pétrarquisme au XVIe siècle.

Pétrarque et Ronsard, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française. In-8, 345 p. Marseille, Laffitte.

206. — POIDEBARD (G.). Le château de la Pierre en Beaujolais et ses anciens possesseurs. Grand in-8, 84 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

207. — PROU (Maurice). Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale : les monnaies carolingiennes. Grand in-8, LXXIX-190 p. et planches. Paris, Rollin et Feuardent.

208. — RAULIN (T.). Deux droits domaniaux octroyés aux lépreux de Beaulieu, près Caen : droit de plancaige, plancage ou planchage sur la batellerie de l'Orne ; droit de gide, guide, ginde ou guinde sur la teinturerie caennaise, d'après des documents inédits. In-8, 32 p. Caen, impr. Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

209. — RENARD (l'abbé G.). Le château de Bar autrefois et aujourd'hui. In-8, 339 p. et gravures. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

210. — RÉVILLE (A.). Les paysans au moyen âge (XIIIe et XIVe siècles) ; études économiques et sociales. In-8, 63 p. Paris, Giard et Brière.

(Extrait de la Revue internationale de sociologie.)

211. — RICHARD (J.-M.). Documents relatifs aux Grandes compagnies (1326-1366). In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

212. — RILLY (comte DE). Oysonville, son château, ses seigneurs ; suite et fin. Grand in-4, 88 p. Chartres, impr. Garnier.

213. — ROBERT (l'abbé Ch.). Les filleuls des États de Bretagne ; baptême du dernier filleul des États de Bretagne dans l'église Saint-Germain de Rennes. In-8, 19 p. Rennes, impr. Simon et Cie.

214. — Robert-Labarthe. (U. de). Histoire du protestantisme dans le Haut-Languedoc, le Bas-Quercy et le comté de Foix, de 1685 à 1789, d'après des documents pour la plupart inédits. T. I : de 1695 à 1715; t. II : de 1715 à 1789. In-8, 413 et 537 p. Paris, Grassart.

215. — Roupnel (G.). Le régime féodal dans le bourg de Châtillon-sur-Seine. In-8, 132 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur.)

216. — Rouvet (M.). Entrée à Rome de Charles de Gonzague, ambassadeur du roi de France Henri IV, d'après un compte rendu de 1608. In-8, 22 p. Nevers, impr. Vallière.

(Extrait du Compte rendu de la Nièvre.)

217. — Tamizey de Larroque. Bénédictins méridionaux : Dom B. de Montfaucon, Dom J. Vaissete, Dom J. Pacotte; documents inédits de la collection Wilhelm, publiés avec avertissement, notes et appendice. In-8, xii-68 p. Bordeaux, impr. Demachy.

(Extrait de la Revue catholique de Bordeaux.)

Dans ce recueil, dont les éléments ont été libéralement fournis par notre honoré confrère M. Wilhelm, il faut remarquer surtout douze lettres de Montfaucon, écrites entre 1693 et 1738.

218. — Tamizey de Larroque. Le cardinal d'Armagnac et François de Seguins; documents inédits. In-8, 31 p. Toulouse, Éd. Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

219. — Tamizey de Larroque. Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle. In-8, 61 p. Digne, impr. Chaspoul et Barbaroux.

(Extrait du Bulletin de la Société des Basses-Alpes.)

220. — Tamizey de Larroque. Deux jardiniers émérites : Peiresc et Vespasien Robin. In-8, 13 p. Aix, impr. Remondet.

Le docteur Hamy a restitué à Robin l'introduction de la tubéreuse, attribuée à Peiresc par son historiographe ordinaire dans la notice qui précède.

221. — VAISSIÈRE (P. DE). Charles de Marillac, ambassadeur et homme politique (1510-1560). In-8, xx-440 p. Paris, H. Welter.

Comme diplomate, Charles de Marillac fut d'abord secrétaire à l'ambassade de Constantinople (1536-37) et ambassadeur en Angleterre (1539-1543), puis eut des missions en Suisse et en Allemagne (1547), occupa l'ambassade de France auprès de Charles-Quint de 1548 à 1551, remplit de nouvelles missions en Suisse, aux conférences de Marck, à Rome, à Augsbourg, et fut mêlé, en un mot, à toutes les négociations les plus importantes pendant vingt-cinq ans. Comme magistrat, il posséda une charge de conseiller clerc au parlement de Paris et une charge de maître des requêtes. Comme homme d'église, il eut plusieurs abbayes, un évêché et un archevêché, Vannes et Vienne, mais toutefois ne gouverna pas par lui-même ces deux diocèses, et l'histoire dit d'ailleurs qu'il était suspect de tendances à la Réforme. Enfin, comme homme de cour et comme homme politique, il fut intimement mêlé aux affaires des Conseils, aux intrigues aussi, s'étant, tour à tour, rangé dans tous les partis au pouvoir, Montmorency, Étampes, Guise, L'Hospital. C'est surtout le diplomate qui paraît avoir rendu les meilleurs services dans les négociations d'alliance avec les princes protestants d'Allemagne contre Charles-Quint, et c'est aussi sous cette face que M. de Vaissière l'a plus attentivement étudié. Sa correspondance d'Angleterre avait été publiée pour le ministère des Affaires étrangères. Les autres missions dont il fut chargé successivement sont encore représentées dans nos dépôts par de nombreux dossiers inédits, dont son historiographe s'est amplement et habilement servi pour cette thèse de doctorat. A. B.

222. — VAISSIÈRE (P. DE). De Roberti Gaguini, ministri generalis ordinis Sanctæ Trinitatis, vita et operibus (1425?-1501). In-8, 105 p. Chartres, impr. Durand.

Cette thèse de doctorat nous fait connaître Gaguin tour à tour général des Trinitaires, haut dignitaire de l'Université, envoyé de Louis XI en Portugal, puis de Charles VIII en Italie et en Allemagne, et enfin historiographe, humaniste, poète.

223. — WADDINGTON (R.). Louis XV et le renversement des alliances; préliminaires de la guerre de Sept ans (1754-1756). In-8, VIII-535 p. et cartes. Paris, Firmin-Didot.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 NOVEMBRE 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 15 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu deux de ses membres : M. le vicomte du Martroy, ancien président de section au Conseil d'État, qui avait été reçu le 2 août 1859; et M. Prost, l'historien lorrain, qui a donné un dernier témoignage de son dévouement à la science et de son patriotisme en faisant des legs considérables à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et à la Société nationale des Antiquaires de France.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2313. La Bibliothèque royale de la Haye (Hollande), représentée par M. Byvanck, bibliothécaire, présentée par MM. Lecestre et de Boislisle; correspondants à Paris, MM. Plon et Nourrit, libraires, rue Garancière, n° 10.

2314. M. Pérard, président de la Chambre des notaires de Paris, rue des Petits-Champs, n° 66; présenté par MM. Jules Lair et Henri Moranvillé.

2315. M. Maurice Conté, rue d'Antibes, n° 17, à Cannes (Alpes-Maritimes); présenté par MM. Laurens et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1896. — *Revue historique*, septembre-octobre 1896. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mai, juin et juillet 1896. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet à 15 octobre 1896.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. Ier, fascicules II et III. — *Bulletin* de la même Société, année 1894, nos 3 et 4; année 1895, nos 1, 2 et 3. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1895. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, année 1895. — *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation*, année 1896. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1895, no 4; année 1896, no 1. — *Bulletin-Revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais*, janvier-juin 1896. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, 3e série, t. II, 1894-1895. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, année 1895. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, t. XXIV, 2e livr., 1896. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er trimestre 1896. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 2e fascicule 1896.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1er avril 1896. — *Annuaire* de la même Société, 1896. — *Fédération archéologique et historique de Belgique; compte rendu des travaux du dixième Congrès tenu à Tournai du 5 au 8 août 1895*. — *Antiquités lacustres*, album publié par la Société d'histoire de la Suisse romande et la Société académique vaudoise. — *XXV Jahresbericht der historisch-antiquarischen Gesellschaft von Graubünden*, année 1895. — *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia*, vol. XVIII, part. III, art. iv. — *Annual report of the American historical Association for the year 1894*. — *Thirteenth annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution* (1891-92), par J.-W. Powell. — *The New-England historical and genealogical register*, juillet 1896. — *Proceedings of the American philosophical Society*, janvier 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

par A. de Ridder. 2e partie, un vol. in-8. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fasc. LXIV.) — *A la recherche des manuscrits de Denys le Chartreux,* par A.-M.-P. Ingold; III, *Nouvelles découvertes à Bruxelles, Vienne, etc.* Br. in-8. Montreuil-sur-Mer, Chartreuse de N.-D.-des-Prés. — *Une cérémonie civique : la Fête des époux à Brain-sur-Allonnes, le 10 floréal an VI,* par M. l'abbé Ch. Urseau. Br. in-8. Angers, Lachèse et Cie. — *Tokyo library; extract of annual report,* 1895. Br. in-8. — *Giovanna d'Arco,* studi di Adele Butti. In-8. Trieste, impr. Balestra. — *Notre bibliothèque locale,* par le comte de Marsy. Br. in-18. Compiègne, impr. Lefebvre. — *Les Pèlerins normands en Palestine* (xve-xviie siècle), par le même, lecture faite à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie. Br. in-8. Caen, 1896.

Correspondance.

M. le comte Baguenault de Puchesse et M. Gaston Raynaud s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Léon Béclard remercie le Conseil de l'avoir bien voulu admettre au nombre des membres de la Société.

M. Bonamy, lieutenant-colonel du 98e régiment de ligne, à Roanne, remercie le Conseil d'avoir bien voulu accorder un certain nombre de volumes à la bibliothèque de son régiment.

Mme Adèle Butti, de Trieste, fait hommage de son livre sur Jeanne d'Arc indiqué ci-dessus.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris annonce que le prix offert par la Société pour le Concours général des lycées et collèges de la Seine et de Seine-et-Oise a été décerné à l'élève Blanchard, du lycée Louis-le-Grand, qui a obtenu le premier prix d'histoire dans la classe de rhétorique.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 5 à 7 tirées et mises en distribution.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuilles 7 à 8 tirées. Il n'y a plus de copie.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuille 17 tirée. Il n'y a plus de copie.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Feuilles 1 à 3 en placards.

Chroniques de J. Froissart. T. X. Terminé et broché.

Le tome II et dernier de la *Chronique de Jean de Roye*, publiée par M. de Mandrot, et le volume de *Brantôme*, par M. Ludovic Lalanne, ont été terminés et mis en distribution, conformément à la décision du Conseil, pour compléter l'exercice courant.

Le Conseil décide que le tome X des *Chroniques de J. Froissart* sera réservé pour l'exercice 1897.

M. Henri Moranvillé écrit, à la date du 28 octobre, qu'il a soumis au commissaire responsable l'Avant-propos du dernier volume de la *Chronographia*, et que la préparation de la Table est très avancée.

M. Pélicier, archiviste du département de la Marne, annonce qu'il espère être en mesure de donner à la fin de l'année le manuscrit du tome I des *Lettres de Charles VIII.*

Le secrétaire annonce qu'il a fait les démarches nécessaires pour hâter le dépôt des manuscrits promis au Conseil et qui seraient indispensables pour assurer le complément de l'exercice 1897, mais que, jusqu'à présent, ses démarches n'ont pas abouti. — Le Conseil prie particulièrement M. de Beaucourt d'insister auprès de l'éditeur des *Lettres de Louis XI* pour que le manuscrit du tome VI, dont le dépôt est retardé depuis près de deux ans, soit terminé et livré à l'impression.

Le secrétaire signale au Conseil les comptes rendus des publications de *Richard Lescot*, des *Chroniques de J. d'Auton* et des *Lettres de Louis XI*, qui ont paru dans la *Revue historique* de septembre 1896, ainsi que l'article de M. le comte Baguenault de Puchesse sur le volume de *Brantôme*, imprimé dans le *Journal des Débats* du 29 août.

M. Léopold Delisle demande l'insertion de la note suivante, qui lui a été adressée pour la Société :

« M. de la Roche, marquis de Fontenilles, appelle l'attention du Conseil de la Société sur de volumineux mémoires écrits par Philippe de Rambures, né en 1579 à Limoges, mort en 1676 dans sa commanderie de Saint-Eugène en Limousin. Ces mémoires se rapportaient à la fin du règne de Henri IV, au règne de Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV.

« Dans une lettre écrite à M. de Givenchy, en 1845 ou environ, M. de Laplane dit avoir vu en Provence le manuscrit de ces mémoires, composé de 23 volumes in-4°. Il en a copié quelques passages, par exemple le suivant :

Mon père servoit Henry IV dans le temps des guerres civiles et de la Ligue. Dès que ce grand roi commença d'être possesseur de la couronne de France, qui lui appartenoit de droit, et qu'il abattoit les factieux de la Ligue peu à peu, mon père m'acheta, comme je l'ai marqué au commencement de mes mémoires, l'enseigne de la mestre de camp du régiment des gardes françoises. M. de Crillon, qui en étoit mestre de camp, me prit en affection, car il étoit le bon ami de mon père. J'eus le bonheur de plaire au grand Henry et à M. le duc de Sully, qui étoit son favori, à qui cette Majesté voulut bien me faire l'honneur de me recommander à ce grand homme pour m'élever à sa mode, car ce grand et puissant roi avoit dessein de me mettre dans les finances, disant toujours à M. de Sully : « Rambures fera mon fait et le vôtre, « car il est bon ménager. »

« Après avoir dit qu'il termine sa vie dans une profonde retraite où il reçoit beaucoup de lettres, il ajoute :

Je ne fais aucune réponse, à la réserve de M. Le Tellier et de M. de Lionne, mes amis particuliers, à qui je dois cet honneur, étant secrétaires d'État.

« Sur la fin des Mémoires, il rend compte d'une visite que son vieil ami Louis de Pontis, gentilhomme provençal, âgé de quatre-vingt-cinq ans, vint lui rendre dans la commanderie de Saint-Eugène près Limoges.

« M. le marquis de Fontenilles serait très curieux de savoir où sont aujourd'hui les 23 volumes des mémoires de Philippe de Rambures. »

M. Servois, président du Comité des fonds, présente un

état de l'excédent des recettes en caisse, dont une partie a été placée en obligations du chemin de fer de l'Est.

Il annonce que le Comité a l'intention d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de relever les émoluments des éditeurs dans certains cas où les travaux de recherche et de copie justifieraient cette augmentation.

Le Conseil accorde l'échange de publications demandé par le Cercle historique et archéologique de Gand.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

224. — Arnal (P.). L'église réformée de Florac avant la Révolution française. In-8, 123 p. Vals-les-Bains, impr. Aberlen.

225. — Auvry (Dom C.). Histoire de la congrégation de Savigny; publiée pour la première fois, avec une introduction et des notes, par Auguste Laveille. T. I. In-8, xlvi-413 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

226. — Babeau (Albert). Les préambules des ordonnances royales et l'opinion publique. In-8, 64 p. Paris, Alph. Picard et fils.

(Lecture faite à l'Académie des sciences morales et politiques.)

Quiconque étudie avec attention les textes des ordonnances royales ne manque pas d'y remarquer, comme le dit M. Babeau, que les préambules adressés par le roi à ses sujets « projettent d'assez vives clartés, non seulement sur quelques faits historiques, mais sur l'état d'âme et d'esprit des souverains et des peuples. » Dans une série de sept chapitres, où sont passés en revue des textes de tous temps, depuis l'origine jusqu'à la fin de la monarchie, M. Babeau expose quelle était l'action de l'opinion publique sur les conseils, comment les rois s'appuyaient, selon les circonstances, sur des considérations de pure religion, de gloire et

d'amour, de justice, d'utilité publique, de finances et d'administration, de liberté ou de pouvoir absolu. A. B.

227. — BABINET. Notice sur le conseil supérieur de Poitiers (1771-1774). In-8, 10 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

228. — BARAUDON (A.). La maison de Savoie et la Triple alliance (1713-1722). In-8, XI-391 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

229. — BARDON (A.). Histoire de la ville d'Alais de 1341 à 1461. In-8, XI-385-CLXXXVIII p. Nîmes, impr. Chastanier.

230. — BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine du blason féodal. In-8, 7 p. Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

231. — BEAUMONT (comte Ch. DE). Pièces inédites tirées des archives de la maison de Miossens-Sansons (1426-1739). In-8, 59 p. Pau, veuve Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

232. — BLED (l'abbé O.). Trois lettres concernant la destruction de châteaux forts aux environs de Saint-Omer au milieu du XIVe siècle (1352-1360). In-8, 11 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

233. — BONNIN (l'abbé P.). Principaux droits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en Seine-et-Oise; vues de l'abbaye en 1368, 1410, 1640. In-16, 336 p. Lille, Paris et Lyon, Desclée, de Brouwer et Cie.

234. — BOURGEOIS (E.). L'assemblée de Quiersy-sur-Oise (877). In-8, 19 p. Paris, Cerf.

(Extrait des Études d'histoire du moyen âge.)

235. — BOURLOTON (E.). La croisade prêchée dans le diocèse de Maillezais de mars 1517 à juillet 1518. In-8, 23 p. Vannes, Lafolye.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

236. — Boyé (P.). Le budget de la province de Lorraine et Barrois sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766), d'après des documents inédits. In-8, iv-175 p. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

237. — Braquehay (A.). Essai historique sur l'abbaye royale de Sainte-Austreberte à Montreuil-sur-Mer. In-8, 88 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

238. — Brétaudeau (L.). Saint-Florent-le-Vieil (la vie de saint Florent; le monastère et la ville; description de la ville, description de l'église). In-16, 113 p. et photographie. Angers, Lecoq.

239. — Bulles des papes Innocent II et Eugène III pour l'abbaye de Savigny (1140-1145), publiées par H. L. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

240. — Callet (A.). Virieu-le-Grand, son château, ses seigneurs. In-8, 138 p. et 12 planches. Bourg et Belley, veuve Montbarbon et fils.

241. — Cartier (l'abbé J.). Vie de saint Pierre Armengaud, martyr, religieux de l'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci (1238-1304). Petit in-8, 59 p. Paris, impr. Salésienne.

242. — Charpentier (E.). Les états d'Artois et la gabelle au xviiie siècle. In-8, 47 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

(Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.)

243. — Clédat (L.). Le théâtre en France au moyen âge. In-8, 239 p. et reproduction d'après une miniature de Jean Fouquet. Paris, Lecène, Oudin et Cie.

244. — Clément (H.). Le socialisme au xviiie siècle. In-8, 34 p. Paris, impr. Levé.

(Extrait de la Réforme sociale.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 15 DÉCEMBRE 1896,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 janvier 1897.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président explique quelles raisons ont empêché la réunion d'avoir lieu, comme d'ordinaire, le premier mardi du mois.

Il exprime ses regrets que M. le comte Albert Vandal ne soit pas présent pour recevoir les félicitations du Conseil au sujet de son élection à l'Académie française.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2316. M. Édouard Hervé, membre de l'Académie française, rue de Lisbonne, n° 29 ; présenté par M. Jules Lair et M. le duc de Broglie.

2317. La Bibliothèque des RR. PP. Jésuites, rue de Monsieur, n° 15 ; présentée par MM. Lecestre et de Boislisle.

2318. La Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, rue Vaneau, n° 34 ; présentée par MM. Léon Gautier et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, novembre-décembre 1896. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme fran-*

çais, 15 novembre et 15 décembre 1896. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* août-octobre 1896.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet,* t. XI de la série in-8. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,* années 1895-1896. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 3e trimestre de 1896. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre de 1896. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1896, 3e fascicule.

The New-England historical and genealogical register, octobre 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Lettres du cardinal Mazarin, publiées par M. le vicomte G. d'Avenel, t. VIII. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Recueil de documents relatifs à la convocation des états généraux de 1789,* par Armand Brette, t. II. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Bibliothèque Sainte-Geneviève,* t. II; *Bibliothèque de l'Arsenal,* t. VII; *Avignon,* t. II. 3 vol. in-8. Paris, Plon. — *Recherches dans les archives italiennes : Louis XII et Ludovic Sforza* (8 avril 1498-23 juillet 1500), par Léon-G. Pélissier. 2 vol. in-8. Paris, A. Fontemoing. (Fascicules LXXV et LXXVI de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — *Études historiques sur la Réforme dans le Vermandois;* II : *l'Église de Saint-Quentin de 1599 à 1620,* par Jacques Pannier. Br. in-8. Paris, Fischbacher. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France,* dressée par R. de Lasteyrie, avec la collaboration de E.-S. Bougenot. T. III, 1re livraison. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Deux jardiniers émérites : Peiresc et Vespasien Robin,* par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Aix, impr. Remondet. — *Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle,* publiées par le même. Br. in-8. Digne, impr. Chaspoul et veuve Barbaroux. — *Le cardinal d'Armagnac et François de Seguins,* documents inédits publiés par le même. Br. in-8. Toulouse, Privat. — *Bénédictins méridionaux : dom B. de Montfaucon, dom J. Vaissète, dom J. Pacotte;* documents inédits de la collection Wilhelm, publiés par le même. Br. in-8. Bordeaux, impr. Demachy, Pech et Cie. — *Nice à la France,* documents officiels inédits sur la réunion en 1793, recueillis à l'occasion des fêtes du Centenaire, par Henri Moris. In-8. Paris, Plon. — *Menton à la France,* documents officiels inédits sur la réunion de Menton et de Roquebrune en 1793 et en 1861, recueillis à l'occasion des fêtes du Centenaire,

par le même. In-8. Paris, Plon. — *Études d'ethnographie préhistorique,* par Ed. Piette. (Extrait de *l'Anthropologie.*) Br. in-8. Paris, Masson et Cie. — *Notice sur Louis-Hippolyte Tranchau.* Br. in-8. Orléans, impr. G. Michau. — *L'influence de la fortune et de l'initiative privée sur l'architecture : une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie,* par Gustave-A. Prevost. Br. in-8. Évreux, impr. Herissey.

Correspondance.

M. Léon Gautier, M. le marquis de Beaucourt et M. le comte de Marsy expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Pérard, président de la Chambre des notaires de Paris, remercie le Conseil de l'avoir admis au nombre des membres de la Société.

M. le ministre de l'Instruction publique annonce que le Congrès des Sociétés savantes pour 1897 s'ouvrira le mardi 20 avril.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 8 et 9 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles *a*, *b* et *c* de l'Avant-propos en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 9 en pages, 10 et 11 en placards.

Le secrétaire rend compte de l'insuccès des nouvelles démarches tentées pour obtenir le dépôt de manuscrits et leur envoi à l'impression. Sur sa proposition, le Conseil charge M. le marquis de Beaucourt de renouveler ses instances pour que le manuscrit du tome VI des *Lettres de Louis XI,* plus particulièrement retardé, soit soumis à son examen.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, fait décider par le Conseil que, dorénavant, ce Comité pourra, sur la proposition motivée du Comité de publication, allouer des émoluments complémentaires pour les impressions qui auraient demandé aux éditeurs des frais ou des travaux de nature exceptionnelle.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 26 novembre 1896, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. G. Hanotaux, pour son *Histoire du cardinal Richelieu.*

Second prix à M. Ernest Daudet, pour l'ouvrage intitulé : *la Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire* (1800-1815).

Prix Montyon. — Un prix de 1,500 fr. à M. l'abbé E. Vacandard, pour sa *Vie de saint Bernard.*

Prix Thérouanne. — Deux prix de 1,500 fr. chacun à M. Camille Jullian, pour son *Histoire de Bordeaux,* et à M. de Lanzac de Laborie, pour son ouvrage intitulé : *la Domination française en Belgique* (1795-1814) ; un prix de 1,000 fr. à M. Lecestre, pour son édition des *Mémoires de Gourville*, publiée pour la Société de l'Histoire de France.

Prix Halphen. — Un prix de 1,500 fr. à M. E. Rodocanachi, pour son étude sur *Renée de France, duchesse de Ferrare.*

Prix Guizot. — Un prix de 1,500 fr. à M. Gaston Maugras, pour ses ouvrages intitulés : *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette ;* un prix de 1,000 fr. à M. le

comte de Ségur, pour son ouvrage sur *le Maréchal de Ségur* (1724-1801); un prix de 500 fr. à M. A. Le Breton, auteur d'une étude sur *Rivarol*.

Prix Bordin. — Un prix de 1,000 fr. à M. F. Belin, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'ancienne Université de Provence : Aix*.

Prix Marcelin Guérin. — Un prix de 1,500 fr. à M. Joseph Texte, pour son étude sur *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire;* un prix de 500 fr. à M. Maurice Pellisson, pour son ouvrage sur *Chamfort*.

Prix Saintour. — Ce prix, de la valeur de 3,000 fr., est partagé également entre M. Abel Lefranc, pour son édition des *Dernières poésies de Marguerite de Navarre*, et M. Bernardin, pour son ouvrage intitulé : *Un précurseur de Racine : Tristan l'Hermite, sieur du Solier* (1601-1655).

Prix Kastner-Boursault. — Un prix de 1,000 fr. à M. Romain Rolland, pour son *Histoire de l'Opéra avant Lully et Scarlatti*.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 13 novembre 1896, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Noël Valois, pour les deux premiers volumes de son ouvrage intitulé : *la France et le grand schisme d'Occident*.

Second prix à M. Petit-Dutaillis, pour son étude sur *la Vie et le règne de Louis VIII*.

Antiquités de la France. — Première médaille à M. Godefroy Kurth, pour son *Histoire de Clovis*.

Deuxième médaille à M. Buhot de Kersers, pour son ouvrage intitulé : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*.

Troisième médaille à M. Henri Courteault, pour son édition de la *Chronique de Gaston IV, comte de Foix*, par Guillaume Leseur, publiée pour la Société de l'Histoire de France, et pour son étude biographique sur le même personnage.

Quatrième médaille à M. A. d'Herbomez, pour son *Histoire de la châtellenie de Tournai de 1080 à 1314.*

La première mention à M. l'abbé Mignon, pour son volume intitulé : *les Origines de la Scolastique et Hugues de Saint-Victor;* la seconde à M. le colonel Borrelli de Serres, pour ses *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle;* la troisième à MM. J. George et Ch. Chauvet, auteurs d'une étude sur *Une cachette d'objets en bronze découverts à Vénat, près d'Angoulême;* la quatrième à M. le docteur Carton, pour son livre intitulé : *Découvertes épigraphiques et archéologiques en Tunisie (région de Dougga);* la cinquième à M. le chanoine Cochard, pour son *Histoire de la juiverie d'Orléans du VIe au XVe siècle;* la sixième à M. Ph. de Bosredon, pour sa *Sigillographie de l'ancienne Auvergne du XIIe au XVIe siècle.*

Prix Fould. — Un prix de 3,000 fr. à M. C. Enlart, pour ses deux ouvrages intitulés : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, et *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde.* Un prix de 1,000 fr. à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery, pour leur livre intitulé : *les Travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry.*

Prix La Fons-Mélicocq. — Ce prix, d'une valeur de 1,800 fr., a été partagé également entre M. Ferdinand Lot, pour son livre intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (ve siècle-1104), et M. Pilloy, pour ses *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne.*

Prix de La Grange, décerné à la Société des Anciens textes français, pour l'ensemble de ses publications.

Prix Duchalais, décerné à M. de la Tour, pour ses mémoires sur les médailleurs italiens de la Renaissance.

Prix Saintour, décerné à M. Émile Molinier, pour le tome I de son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du Ve à la fin du XVIIIe siècle.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 5 décembre 1896, a décerné les prix suivants :

Prix Le Dissez de Penanrun. — Une mention à M. A. Lichtenberger, pour son étude sur *le Socialisme au XVIIIe siècle.*

Prix Audiffred. — Un prix de 1,000 fr. à M. Jules Roy, pour son livre intitulé : *Turenne, sa vie, les institutions de son temps.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

245. — Babinet. Jean III de Grailly, captal de Buch, connétable d'Aquitaine; discours lu à la séance publique annuelle de la Société des Antiquaires de l'Ouest. In-8, 35 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

246. — Chérot (le P. H.). Trois éducations princières au xviie siècle : le grand Condé, son fils, le duc d'Enghien, son petit-fils, le duc de Bourbon (1630-1684), d'après les documents originaux; ouvrage illustré de 30 gravures. In-8, 302 p. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

247. — Combier (A.). Les justices subalternes du Vermandois. Deuxième partie. In-8, 135 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

248. — Courson (R. de). Authenticité des titres des croisades de la collection Courtois. In-8, 57 p. Vannes, Lafolye.

249. — Delisle (L.). Testaments d'Arnaud de Villeneuve et de Raimond Lulle (20 juillet 1305 et 26 avril 1313). In-4, 14 p. Paris, Impr. Nationale.

(Extrait du Journal des Savants.)

250. — Delmont (l'abbé T.). Fénelon et Bossuet, d'après les derniers travaux de la critique. In-16, 214 p. Paris, Putois-Cretté ; Lyon, Cote.

251. — Doublet (G.). François de Caulet, évêque de Pamiers (1645-1680), et la vie ecclésiastique dans un diocèse ariégeois sous Louis XIV. In-8, 53 p. Foix, impr. veuve Pomiès.

(Extrait du Bulletin de la Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts.)

252. — Dufrénoy (P.). Histoire du droit de chasse et du droit de pêche dans l'ancien droit français. In-8, 157 p. Paris, Arthur Rousseau.

253. — Dumont (E.) et A. Martin. Histoire de la ville de Montivilliers. T. II. In-8, 239 p., avec vues et plans de Montivilliers à différentes époques. Fécamp, impr. Durand et fils.

254. — Dutrait (M.). De mutationibus oræ fluvialis et maritimæ in peninsula Medulorum et Garumnæ fluminis ostio, ab antiquissimis temporibus ad hodiernum diem. In-8, xx-115 p., avec cartes et planches. Bordeaux, impr. Cadoret.

255. — Dutrait (M.). Étude sur la vie et le théâtre de Crébillon (1674-1762). In-8, 570 p. Bordeaux, impr. Cadoret.

256. — Fabrège (F.). Histoire de Maguelone. T. I : la cité, les évêques, les comtes. Grand in-4, civ-516 p. et planches. Montpellier, Seguin ; Paris, A. Picard et fils.

257. — Fagniez (G.). Une Banque de France en 1608. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

258. — Falconnet (l'abbé J.). La chartreuse du Reposoir, au diocèse d'Annecy. In-8, xiii-687 p. Montreuil-sur-Mer, impr. Duquat.

259. — Faron (J.). Moyenmoutier à travers les âges, et son abbaye. In-8, 108 p. Saint-Dié, impr. Dufays.

260. — Finot (J.). Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge. In-8, 392 p. Paris, A. Picard et fils.

261. — Flammermont (J.) et Tourneux (M.). Remontrances du Parlement de Paris au xviiie siècle. T. II : 1755-1768. In-4, xli-962 p. Paris, Leroux.

(Collection de Documents sur l'histoire de France.)

262. — Flavigny (comtesse de). Une fille de France : la bienheureuse Jehanne (1464-1505). In-18 jésus, 874 p. et grav. Paris, Lecoffre.

263. — Fournol (E.). Bodin, prédécesseur de Montesquieu ; étude sur quelques théories politiques de la République et de l'Esprit des lois. In-8, 184 p. Paris, Arthur Rousseau.

264. — Froidevaux (H.). Un explorateur inconnu de Madagascar au xviie siècle : François Martin. In-8, 44 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

265. — Frossard (Ch.-L.). La Réforme en Béarn ; nouveaux documents provenant du château de Salies. In-8, 80 p. Paris, Grassart.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.)

266. — Funck-Brentano (Frantz). Annales Gandenses ; nouvelle édition. In-8, xlviii-132 p. Paris, Picard et fils.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

267. — Gareis (Dr Karl). Die Landgüterordnung Kaiser Karls des Grossen (Capitulare de villis vel curtis Imperii). In-8, 68 p. Berlin, J. Guttentag.

268. — Grandmaison (C. de). Seconde note sur un point de l'itinéraire du prince de Galles avant la bataille de Poitiers, suivie d'une réponse par le colonel Babinet. In-8, 8 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

269. — Grimaud (Henri). Inventaire analytique des archives communales de Chinon antérieures à 1790. In-8, 101 p. Chinon, impr. Dehaies.

270. — Grouchy (vicomte de). Mémoires du duc de Croÿ sur les cours de Louis XV et de Louis XVI, publiés d'après les manuscrits de l'Institut. In-8, 427 p. Paris, aux Bureaux de la Nouvelle Revue rétrospective, rue de Rivoli, 55.

La *Revue britannique* avait déjà donné, en 1895, plusieurs épisodes de la vie militaire du maréchal-duc de Croÿ, comme je l'ai annoncé alors (*Annuaire-Bulletin* de 1895, p. 108). Cette fois, mais encore sans épuiser ce filon des manuscrits mis en œuvre par notre confrère M. de Grouchy, la *Nouvelle Revue rétrospective* a ouvert ses portes toutes grandes à une suite de nouveaux fragments autobiographiques, qui, réunis, forment un volume compact, quoique non muni, hélas! de tables, ou au moins de sommaires.

Le maréchal-duc n'était ni un écrivain (son éditeur a été obligé de remanier les textes au point de vue du style et de l'orthographe), ni un historien à proprement parler, mais un curieux, un voyageur, un observateur attentif, sagace, insatiable, de tout ce qui passait à sa portée dans tous les sens, à la cour, à la ville, à l'armée, en voyage, dans le monde des sciences comme dans celui des lettres, très Parisien, avec une pointe de philanthropie et une certaine dose de philosophie mêlée à la dévotion la plus sincère. Il est peu d'événements, au cours de ses soixante années de vie, sur lesquels il n'ait noté des souvenirs, intéressants toujours, et souvent très particuliers, d'abord brefs et concis, puis, progressivement, plus étendus et complets. Peu de Mémoires font aussi bien pénétrer le lecteur dans l'intérieur de la cour de Louis XV, dans ses coulisses agitées par tant d'intrigues et de révolutions de palais, dans la mécanique de la cour, dans les événements quotidiens du monde de Paris, avec les personnages à la mode, les savants, les littérateurs, les inventeurs, etc. Je signalerai particulièrement la maladie et la mort de Louis XV (p. 252-287), le sacre de Louis XVI (p. 300-335), le voyage de l'empereur Joseph

(p. 349-367), les aventures du chevalier d'Éon (p. 374-379), l'incendie de l'Opéra en 1781 (p. 399-403), les premières ascensions aérostatiques (p. 422-427). — J'ai dit que le lecteur regrettera certainement l'absence de tables et de sommaires. Elle ne saurait être imputée à l'éditeur, non plus, je crois, que certaines incorrections qui défigurent de ci et de là des noms de personnages bien connus. A. B.

271. — Guesnon (A.). La trésorerie des chartes d'Artois avant la conquête française de 1640. In-8, 47 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

272. — Guibert (L.). Les anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial. In-8, 140 p. Limoges, Ducourtieux; Paris, Picard et fils.

273. — Hamy (Dr). Études historiques et géographiques. In-8, viii-480 p., avec 10 cartes hors texte et 21 figures. Paris, Ernest Leroux.

Parmi les vingt mémoires que contient ce recueil, voici ceux qui intéressent l'histoire des marins, découvreurs ou cartographes français antérieurs à 1789 : I. Les origines de la cartographie de l'Europe septentrionale. — X. Jean Roze, hydrographe dieppois du milieu du xvie siècle. — XI. Francisque et André d'Albaigne, cosmographes lucquois au service de la France. — XIV. Les Français au Spitzberg au xviie siècle. — XVII. Correspondance inédite de Jean-Baptiste-Léonard Durand, directeur de la compagnie du Sénégal (1785-1786). — XVIII. Cormetin géographe (1786). — XIX. Collection de dessins provenant de l'expédition de d'Entrecasteaux.

274. — Husson (G.). Histoire du pain à toutes les époques et chez tous les peuples. In-8, 247 p., avec grav. Tours, Cattier.

275. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côtes-du-Nord. Archives civiles. T. II, 1re partie, série E, suite, articles 1215 à 2871. Grand in-4 à 2 col., 296 p. Saint-Brieuc, Guyon.

276. — Jarry (Eugène). Documents diplomatiques et historiques. Les origines de la domination française à

Gênes (1392-1402). In-8, VII-632 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Le sujet incident qui, en 1889, n'avait occupé qu'une place secondaire dans l'ouvrage de M. Jarry : *la Vie politique de Louis, duc d'Orléans,* s'est trouvé depuis lors élargi et éclairci par les études du feu comte de Circourt dans la *Revue des Questions historiques,* par les recherches du professeur G. Romano, de Messine, par la mise au jour de nouveaux documents dans les archives de Gênes, Turin et Florence. M. Jarry s'est trouvé, non seulement en mesure de former un cartulaire d'une cinquantaine de documents de choix, mais aussi d'y joindre, en dix-sept chapitres, l'exposé des phases successives de l'établissement de la domination française à Gênes et d'en caractériser les causes morales et politiques, que les historiens nationaux eux-mêmes semblent avoir ignorées ou méconnues, et dont nos chroniqueurs français avaient peu ou mal parlé.

277. — JULLIAN (C.). Le palais carolingien de Cassinogilum. In-8, 8 p. Paris, Cerf.

(Extrait des Études d'histoire du moyen âge.)

278. — JULLIAN (C.). S'il y a des influences celtiques dans l'empire des Gaules au IIIe siècle. In-8, 10 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

279. — LA BORDERIE (A. DE). Histoire de Bretagne. T. I. In-8, IV-599 p. et cartes. Rennes, Plihon et Hervé; Paris, Picard.

280. — LA BORDERIE (A. DE). Études historiques bretonnes : les premiers Bretons du pays de Léon. In-8, 16 p. Vannes, Lafolye.

281. — LA BORDERIE (A. DE) et L. DE VILLERS. Histoire des Carmes en Bretagne. 1re partie. In-8, 51 p. Rennes, impr. Simon.

282. — LA BOUILLERIE (baron S. DE). Histoire de l'imprimerie à la Flèche depuis son origine jusqu'à la Révolution (1575-1789). In-4, 103 p., avec grav. Mamers, Fleury et Dangin; Paris, Lamulle et Poisson.

283. — Labreuille (l'abbé C.). Étude historique sur Montrichard et Nanteuil. Deux vol. in-8, avec grav. T. I, viii-368 p.; t. II, 383 p. Tours, impr. Mame et fils.

284. — Lacoste (G.). Histoire générale de la province de Quercy, publiée par les soins de MM. L. Combarieu et F. Cangardel, archivistes-bibliothécaires. T. IV. In-8, 458 p. Cahors, Girma.

285. — Ledain (B.). Notice sur l'ancien couvent des Augustins de Poitiers. In-8, 20 p., avec grav. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

286. — Lemoyne (P.). Le baptistère de Reims (496-1896). In-8, 240 p., avec grav. Abbeville, Paillart.

287. — Lochard (J.). Le pays souverain de Béarn aux États généraux de Versailles en 1789, d'après les documents inédits des archives des Basses-Pyrénées. In-8, 57 p. Pau, veuve Ribaut.

288. — Loquet (G.). Essai historique sur le Talmondais depuis le xie siècle jusqu'à la Révolution. In-8, 39 p. Vannes, impr. Lafolye.

289. — Louvencourt (comte A. de). Les trésoreries de France de la généralité de Picardie ou d'Amiens. In-8, 227 p. et planche. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

290. — Malvezin (T.). Histoire du commerce de Bordeaux depuis les origines jusqu'à nos jours. Quatre volumes in-8. T. I : depuis les origines jusqu'au milieu du xve siècle, 347 p. T. II : xvie et xviie siècles, 416 p. T. III : xviiie siècle, 330 p. T. IV : xixe siècle, 390 p. Bordeaux, A. Bellier et Cie.

291. — Masson (P.). De Massiliensium negotiationibus ab urbe Massilia condita usque ad tempus quo christiani Terram sanctam armis subegerunt, ab anno DC ante Christum natum ad annum MC post Christum natum. In-8, vii-145 p. Paris, Hachette et Cie.

292. — MASSON (P.). Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle. In-8, XXXIII-539-XXXIX p. et planche. Paris, Hachette et Cie.

293. — MAULDE LA CLAVIÈRE (R. DE). Jean Perréal, dit Jean de Paris, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. In-18, 123 p. et grav. Paris, Leroux.

294. — MELLER (P.). Les anciennes familles dans la Gironde. T. II. In-8, 124 p. Bordeaux, impr. Vve Riffaud.

295. — MERLET (R.). Une prétendue signature autographe d'Ives, évêque de Chartres. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

296. — MEYER (E.). Notes pour l'histoire de Vernon. In-8, 29 p. Vernon, impr. Rousseau.

(Extrait du Journal de Vernon.)

297. — MEYRAC (A.). La forêt des Ardennes (légendes, coutumes, souvenirs); préface par Jean Rameau. In-8, VIII-452 p. Paris, Lecène et Oudin.

298. — MIOCHE (l'abbé). La Chartreuse du Port-Sainte-Marie en Auvergne. In-8, XII-928 p. et planches. Clermont-Ferrand, Bellet.

299. — MIROT (L.). L'emploi du flamand dans la chancellerie de Charles VI. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

300. — MOREAU (P.). Histoire de Dun-le-Roi, précédée d'une notice sur le canton. T. II. In-8, 676 p. et planches. Saint-Amand, Pivoteau.

301. — NOLHAC (P. DE). La dauphine Marie-Antoinette; illustrations d'après les originaux contemporains. In-4, 187 p. et 38 planches, dont un portrait en couleurs par Drouais. Paris, Boussod, Valadon et Cie.

302. — Pagani (l'abbé L.). Essai historique sur Châteauneuf-en-Brionnais, ou Châtellenie royale sur les bords du Sornin. In-8, vii-260 p. et grav. Lyon, impr. Rey.

303. — Parfouru (P.). La torture et les exécutions en Bretagne, aux xvii[e] et xviii[e] siècles. In-8, 38 p. Rennes, impr. Simon et C[ie].

304. — Pascal (le chanoine). Histoire de la maison royale de Lusignan. In-8 carré, v-204 p., avec grav. et portraits. Paris, Vanier.

305. — Perrod (M.). Recherches historiques sur saint Anatoile, évêque, patron de la ville de Salins. In-8, 41 p. Besançon, impr. Jacquin.

306. — Petit (E.). La collection de Bourgogne à la Bibliothèque nationale. In-8, 110 p. et planche. Dijon, impr. Darantière.

307. — Pfister (C.). L'abbaye de Molesme et les origines de Nancy. In-8, 15 p. Paris, Cerf.

(Extrait des Études d'histoire du moyen âge.)

308. — Picaud (A.). La veille de la Révolution. In-4, 237 p., avec grav. et portraits. Paris, Charavay; Mantoux; Martin.

309. — Reymond (M.). Le buste de Charles VIII, par Pollaiuolo (musée du Bargello), et le tombeau des enfants de Charles VIII (cathédrale de Tours). In-8, 10 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

310. — Rouchon (G.). Le premier testament de Massillon (15 mars 1735), suivi de documents inédits. In-8, 13 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

311. — Santi (L. de) et Vidal (A.). Deux livres de raison (1517-1550), avec des notes et une introduction sur les conditions agricoles et commerciales de l'Albigeois au

XVIe siècle. In-8, 302 p. et planches. Paris, H. Champion, A. Picard et fils; Toulouse, E. Privat.

(Archives historiques de l'Albigeois.)

312. — SARRIAU (H.). Lettres de Diane-Gabrielle de Damas de Thiange, duchesse de Nevers. In-8, 6 p. Nevers, impr. Vallière.

(Extrait du Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

313. — SAUVAGE (H.). Quelques-unes des origines féodales du comté de Mortain. In-8, 21 p. Avranches, impr. Durand.

(Extrait de la Revue de l'Avranchin.)

314. — SCHWOB (M.). Spicilège: François Villon; saint Julien l'Hospitalier; Plangôn et Bacchis; dialogues sur l'amour, l'art et l'anarchie. In-18 jésus, 352 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

315. — SIMONSFELD (H.). Neue Beitræge zum pæpstlichen Urkundenwesen im Mittelalter und zur Geschichte des XIV Jahrhunderts. In-4, 92 p. et planches. Munich, Franz.

316. — SORBETS (C.). Histoire d'Aire-sur-l'Adour, ancienne capitale des Tarusates, centre de la législation visigothique et berceau du christianisme dans le département actuel des Landes. In-8, IV-60 p., et gravures en noir et en couleurs. Paris, chez l'auteur, cour des Petites-Écuries, n° 16.

317. — SPALIKOWSKI. Un médecin littérateur au XVIe siècle: Florent Chrestien. In-8, 15 p. Paris, J.-B. Baillière et fils.

318. — STAPFER (P.). La famille et les amis de Montaigne; causeries autour du sujet. In-16, VII-361 p. Paris, Hachette et Cie.

319. — STEIN (H.). Nouveaux documents sur les Estienne, imprimeurs parisiens (1517-1665). In-8, 51 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

320. — TAUZIN (J.-C.). Louis XI et la Gascogne (1461-1483). In-8, 39 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

321. — TRÉBUCHET (L.). Un compagnon de Jeanne d'Arc : Arthur III, comte de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne. In-8, VIII-308 p. Paris, Delagrave.

322. — VANEL (l'abbé J.-B.). Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés (1630-1792) ; nécrologie des religieux de la congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, publiée avec introduction, suppléments et appendices. In-4, LXIII-412 p. Paris, H. Champion.

Ce nécrologe comprend 268 articles de 1632 à 1792; il porte la cote fr. 16861 au Cabinet des manuscrits. L'éditeur y a joint un résumé de l'histoire de l'antique abbaye et un tableau de son organisation intérieure, des différents labeurs entrepris par les savants religieux. On s'étonne que, depuis un siècle, il ne se soit pas trouvé un historien ou une lignée d'historiens pour compléter les œuvres imparfaites que nous possédons sur une maison à laquelle l'histoire de notre pays doit tant.

323. — VANNERUS (Jules). Le siège de Luxembourg de 1684 ; relation du gouverneur, le prince de Chimay, publiée d'après le manuscrit original. In-8, 50 p. Luxembourg, L. Bück.

324. — VANSON (le général). L'infanterie lorraine sous Louis XV. I : Régiment des gardes lorraines. In-8, 107 p. et grav. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Publications de la Société la Sabretache.)

325. — VIARD (Jules). La France sous Philippe de Valois ; état géographique et militaire. In-8, 68 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

326. — WITTE (H.) et WOLFRAM (E.). Urkunden und Akten der Stadt Strassburg. I. Urkundenbuch der Stadt Strassburg. Politische Urkunden. V (von 1365 bis 1380). In-4, VIII-1128 p. Strasbourg, K.-J. Trübner.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1896.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LES PREMIÈRES RELATIONS

FRANCO-BERNOISES.

(1356.)

Philippe III, roi de France, avait interdit par une ordonnance de 1278 l'exportation des laines du royaume, tandis qu'il laissait toujours l'importation exempte des droits. Pour des raisons financières qu'il est inutile d'expliquer, Philippe IV revient sur cette décision et autorise, moyennant une redevance de cinquante sous par sac, les marchands milanais à faire pénétrer leurs laines en France par la frontière de Saint-Jean-de-Losne, dès l'année 1288, sans porter préjudice à la souveraineté du duc de Bourgogne[1]; mais bientôt cette impor-

1. Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. II, p. 99; Arch. de la Côte-d'Or, B 11689. — Un peu plus tard (6 nov. 1302), le même roi ordonne de favoriser les marchands de Cologne qui aimeront mieux venir trafiquer en France qu'en Flandre (K. Höhlbaum, *Hansisches Urkundenbuch,* t. II, 1879, in-4°, p. 12).

tation devient un monopole entre les mains de ses agents financiers italiens[1], qui l'exploitent et le développent en y ajoutant des denrées alimentaires[2].

Par la suite, les villes de Saint-Jean-de-Losne et Pontailler-sur-Saône demeurèrent toujours des entrepôts de frontière et de douane du côté de la Suisse et de l'Italie[3], et les tendances protectionnistes des rois ne purent qu'en accroître l'importance jusqu'au jour où la rupture des bonnes relations entre la Bourgogne et la France intercepta la route entre Paris et la Saône pour interdire le marché des foires de Champagne aux approvisionnements du dehors; on vit alors les ducs de Bourgogne réserver pour leurs propres domaines tous les avantages commerciaux que favorisait la réunion de la vallée de la Saône et des Pays-Bas sous un même gouvernement[4].

D'ailleurs, la réglementation des tarifs, après un siècle de grande liberté économique, n'avait pas nui à la multiplicité des échanges[5], et l'on voyait notamment les Italiens, les grands routiers de ce temps, tirer un gros profit des matières achetées en France qu'ils faisaient fabriquer chez eux pour les revendre ensuite en France et sur tout le marché européen comme produits manufacturés. L'histoire législative du xive siècle est pleine d'ordonnances autorisant ce qui avait été interdit en matière commerciale dix années auparavant, et suivies d'autres ordonnances révoquant l'effet des précédentes.

Au commerce de laines en provenance d'Italie se rapporte une lettre émanée du roi Jean II, adressée par lui en 1356

1. Arch. nat., K 37, n° 15³.

2. H. Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France* (Paris, 1885, in-8°), t. I, p. 309.

3. Arch. de la Côte-d'Or, B 11689.

4. En 1395, Philippe, duc de Bourgogne, autorise les marchands de Milan à transporter, moyennant un droit de péage, à travers ses États, les laines qu'ils font venir d'Angleterre (Arch. de la Côte-d'Or, B 11689); — en 1424, Philippe le Bon donne, au prix de douze cents francs par an, amodiation de tous les péages de la Saône à un marchand brugeois nommé Marc Guidechon (Arch. du Doubs, B 324).

5. H. Imbart de la Tour, *la Liberté commerciale en France aux XIIe et XIIIe siècles*, dans *la Réforme sociale*, janvier 1895, p. 49-70.

à la communauté de la ville de Berne et conservée en original[1] dans cette ville. En voici le texte[2] :

Johannes Dei gratia Francorum rex, communitati, rectoribus, consulibus, gubernatoribus ac omnibus aliis judicibus seu justiciariis ville de Berna in Almannia, salutem et sinceram dilectionem. Significavit nobis Henricus Colmoti de Novo Castro[3], burgensis noster Calvimontis[4], mercator lanarum et aliarum mercaturarum, que cum ipse pridem deportari faceret de civitate Mediolani ad regnum nostrum tresdecim fardellos fustanarum ascendencium valorem seu summam duorum miliorum florenorum auri, quas emi fecerat in dicta civitate Mediolani, communitas seu habitantes ville Vallis d'Araignes[5], pretextu confederationis seu alligancie facte inter ipsos et communitates de Surico et predicte ville de Berna, ratione guerre que erat inter ipsas communitates et ducem Austrie, pretendentes licet falso dictos fardellos esse subjectorum dicti ducis Austrie, ipsorum et vestri inimici, ipsos fardellos ceperunt, et de ipsis fardellis defferentes seu conducentes eosdem ad regnum nostrum depredarunt, licet fuisset eis dictum quod dictus mercator erat de regno nostro, et mercandi ac lucrandi causa deportari ipsos fardellos faceret ad dictum regnum nostrum, ut prefertur, et ipsos fardellos retinuerunt et sibi applicaverunt indebite, contra bonos mores et status mercatorum qui sua mercimonia afferre debent, et consueverunt absque injuria et offensa, et in dampnum non modicum mercatoris supradicti; cumque dictus mercator asserat se predictos fardellos recuperare non posse a dictis spoliatoribus seu depredatoribus ville Vallis d'Araignes, ex eo quod dicunt se fecisse predicta de consensu et mandato vestro, et quod vos et habitantes in predicta villa de Berna portionem de predictis spoliis habuistis, supplicavit sibi de remedio provideri. Quocirca nos, subdito-

1. Parchemin, scellé jadis d'un sceau sur simple queue.
2. Staatsarchiv zu Bern (*Frankreich, Unnutze Papiere*, n° 53).
3. Très vraisemblablement Neufchâteau, ch.-l. d'arr. (Vosges).
4. Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne).
5. Dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, 1859, p. 22, on identifie ce nom avec Aernen, qui est situé dans le haut canton du Valais; cette explication ne nous satisfait nullement, mais il nous est impossible de proposer une autre identification, tout en pensant que la localité désignée doit être cherchée du côté de la vallée d'Urseren (Uri).

rum nostrorum comoda affectantes, et dampna que passi sunt reparari cupientes, vos et vestrum quemlibet pro cultu justitie requirimus et rogamus quatinus, si vobis constiterit ipsos habitantes Vallis d'Araignes dictos tresdecim fardellos habuisse, et vobis confederatos esse de consensuque vestro et habitancium in predicta villa de Berna predicta fecisse, vel vos predicta rata habuisse et de predictis spoliis comodum habuisse, vel occasione guerre vestre quam habetis cum dicto duce predicta facta fuisse, habitantes et communitatem dicte ville de Berna, ad reddendum et restituendum prefato Henrico seu ejus certo mandato dictos tresdecim fardellos fustanarum seu eorum valorem et extimacionem vel partem predictorum, sicut vos et ipsos pro rata teneri noveritis, una cum dampnis, interesse et expensis inde sequtis ad que tenentur, ratione confederationis et alligantie et aliorum predictorum, per captionem et explectacionem bonorum suorum et aliis viis et modis quibus poteritis, et quibus in talibus fieri debet, compellatis, taliter super hiis vos habentes quod dictus Henricus nullam habeat causam rationabilem supplicandi per vos eidem de alio non affectato remedio rationabili et concessibili provideri. Datum Carnoti, XII die junii, anno Domini millesimo CCC° quinquagesimo sexto.

In Requestis Hospicii :

Berth[olomeus] Cama.

Le document expose très clairement les faits : un négociant français, Henri Colmot, avait acheté à Milan des ballots de laines et autres marchandises, dont la valeur était considérable puisqu'elle atteignait deux mille florins d'or, et les faisait transporter en France par la route ordinaire. Les conducteurs, arrivés dans une des vallées voisines du Gothard, furent arrêtés par les habitants, qui se déclarèrent alliés de Berne et de Zurich alors en guerre avec l'Autriche; et, malgré les protestations des intéressés déclarant agir pour le compte d'un Français, il leur fut interdit de continuer leur route, et les marchandises furent confisquées, au grand dommage du négociant et au mépris des droits consacrés par des usages séculaires. Henri Colmot, lésé gravement, s'est adressé au roi pour obtenir satisfaction; il réclame ses biens, ses marchandises dont il a été indignement dépouillé; il veut leur restitution intégrale ou le paiement de leur valeur;

il exige en outre des dommages et intérêts, et décide le roi Jean II à s'adresser aux Bernois pour leur forcer la main. Le négociant français n'a en effet nulle raison de croire que les habitants de la vallée aient agi de leur propre autorité; ils y ont été incités par les Bernois, sans que l'on puisse découvrir la véritable raison de cette violation du droit des gens.

Nous ne savons quelle réponse fut faite à la lettre de Jean II. Les documents qui nous ont été conservés sur les relations franco-bernoises au xive siècle sont plus que rares; et si le contenu de la lettre de Jean II présente quelque intérêt au point de vue de l'histoire du commerce, nous l'avons transcrite, et nous la voulons faire apprécier bien plus encore comme la manifestation la plus ancienne qui subsiste des relations diplomatiques entre la Suisse et la France[1].

Henri Stein.

1. Nous signalerons toutefois aux Archives cantonales de Neuchâtel (Suisse) la pièce suivante, cotée A 47 : « Défense de Philippe VI, roi de France, à ses officiers de molester le comte Louis de Neuchâtel, qui s'était justifié d'avoir eu des relations avec les ennemis du royaume » (1347).

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR LE

PRIVILÈGE DE CHALO-SAINT-MARD.

Il a été longuement question ici même[1] d'une mystification dont la durée a dépassé les bornes ordinaires. Pendant plus de trois cents ans, les Français descendant, tant par les hommes que par les femmes, d'un certain Eudes le Maire, dit de Chalo-Saint-Mard, ont prétendu jouir d'une exemption totale des tailles et impôts, qui s'est même transformée, à partir de certaine date, en un privilège de noblesse. Les membres de plus en plus nombreux de cette lignée fortunée faisaient passer quittes de tout droit leurs marchandises, quand ils trafiquaient (et la plupart effectivement se livrèrent au négoce), par tous les ports et péages du royaume. Une telle franchise faisait rechercher leurs filles en mariage. Originaires du pays d'Étampes, ils pullulèrent dans l'Ile-de-France, et, sans admettre le chiffre exagéré de 20 ou de 30,000 personnes répandues à l'époque de Favyn[2] dans toutes les parties du royaume, on peut remarquer que la lignée d'Eudes de Chalo-Saint-Mard compta au XVIIe siècle, entre autres illustrations, le jurisconsulte René Choppin, le conseiller au Parlement Mathieu Chartier et son petit-fils, le fameux premier président et garde des sceaux Mathieu Molé.

En fin de compte, ce privilège, aussi remarquable par sa durée qu'insolite dans sa forme, repose tout simplement sur une

1. *Annuaire-Bulletin*, t. XXII, 1886, p. 185-226.
2. André Favyn, *Histoire de Navarre*, Paris, 1612, in-fol., p. 1146.

charte du roi Philippe Ier, qui, prenant en pitié six orphelins laissés par un de ses serviteurs, ou plutôt un de ses serfs, Eudes, maire de Chalo, mort vraisemblablement au cours d'un pèlerinage en terre sainte, leur octroya, vers 1085, la liberté, puis le privilège suivant : leurs descendants mâles, s'ils venaient à épouser des serves du roi, ne tomberaient pas par cela même, comme le voulait la coutume, dans la condition servile.

Ce privilège, même amplifié par certaines clauses dont il y a lieu de suspecter l'authenticité, n'aurait rien qui excédât la mesure de beaucoup de libéralités consenties par des souverains du xie et du xiie siècle. Il n'a rien non plus qui justifie les prétentions exorbitantes affichées, du xive au xviie siècle, par les héritiers d'Eudes de Chalo.

C'est pourtant de cette unique source que la supercherie ou l'adresse des uns, aidées par l'aveuglement des autres, ont su faire découler les plus abondantes faveurs. J'ai raconté déjà ce curieux travail de dérivation et d'exploitation. La charte originale, sans doute rédigée sous la forme la plus simple, fut remplacée par un diplôme; on alla emprunter à des actes conservés dans les archives du voisinage leurs formules solennelles, leurs souscriptions de grands officiers. Au diplôme ainsi fabriqué, l'on ne tarda pas à substituer une notice, un acte impersonnel, dont le texte, au moyen de quelques coupures adroites, de quelques discrets remaniements, offrit un sens déjà plus favorable aux prétentions des héritiers; cependant, il présentait avec le texte du diplôme une telle conformité, au moins apparente, qu'elle fut attestée par trois abbés dans le courant du xiiie siècle. Forts de cette attestation, les intéressés firent disparaître et la charte originale et le diplôme falsifié; ils ne produisirent plus que la notice, revêtue du sceau des trois abbés, et, à deux reprises, ils eurent l'adresse de faire homologuer cet acte par la chancellerie de Philippe VI. A partir de ce moment, les rois qui se succédèrent en France ne manquèrent pas de renouveler, sur la demande des héritiers de Chalo-Saint-Mard, la ratification déjà faite par Philippe de Valois, et, par là même, ils semblèrent consacrer les concessions imaginaires qu'on attribuait

à Philippe Ier. Ce résultat considérable ne suffit pas à l'ambition des membres de la lignée. Ils interprétèrent de telle sorte le texte déjà amplifié de leur privilège, et la royauté, au moins pendant un temps, eut la faiblesse d'admettre si bien leur interprétation, qu'ils en vinrent à afficher et à défendre avec succès des prétentions inouïes. Le plus étrange, c'est que, quand les rois, non encore désabusés, mais choqués néanmoins de l'importance excessive qu'avait prise, en se développant, le privilège de Chalo-Saint-Mard, firent mine ou de le restreindre ou de l'abolir, les représentants de la lignée tinrent tête à la royauté, trouvèrent des appuis dans les cours, et, malgré des édits, des ordonnances formelles, parvinrent à sauvegarder durant de longues années leur immunité scandaleuse.

J'ai eu récemment sous les yeux d'importants documents relatifs à cette franchise, qui m'avaient échappé lors de mes premières recherches. C'est, d'une part, un recueil d'actes formé, vers le commencement du XVIe siècle, par un membre de la lignée; d'autre part, un factum, composé en 1600, pour empêcher l'enregistrement de lettres royales attentatoires aux franchises de la lignée. Ces documents ne seront pas, je le crains, de grande utilité aux défenseurs (s'il en existe encore) du privilège de Chalo-Saint-Mard; mais ils permettront de compléter et de préciser sur quelques points l'histoire d'un abus mémorable.

Une des principales causes qui contribuèrent à perpétuer la franchise des héritiers de Chalo, c'est qu'ils avaient intéressé à leur cause les maîtres des requêtes de l'Hôtel et qu'ils portaient devant cette juridiction, éminemment favorable, tous leurs différends avec les agents du fisc ou avec les fermiers d'impôts. J'avais relevé effectivement, au XVIe siècle, une longue série d'arrêts ou de lettres patentes désignant les maîtres des requêtes comme gardes, conservateurs et juges, à l'exclusion de tous autres, du privilège de Chalo-Saint-Mard. Mais j'ignorais sur quel fondement s'appuyait cette attribution de compétence, et à quelle date elle remontait. Or, le recueil manuscrit que je crois devoir signaler, véritable cartulaire de la lignée d'Eudes de Chalo, contient des lettres de *committimus* parfaitement en

règle, délivrées aux descendants d'Eudes de Chalo, à Blois, par Charles VII, le 22 septembre 1438[1]. C'était l'époque de l'aveuglement complet de la royauté à l'égard des prétentions de la lignée d'Eudes de Chalo. Le roi s'apitoie, dans cet acte, sur les vexations que les hoirs Chalo souffrent de la part des représentants du fisc, et, afin de couper court à ces persécutions, il nomme comme juges de leurs procès et comme gardiens de leurs franchises les maîtres des requêtes de l'Hôtel. Détail bon à noter : ces lettres sont rendues sur la demande de Jean Godin, de Guillaume Aloire, demeurant à Étampes, et de Jean Papillon, demeurant à Chalo-Saint-Mard, « ordonnez et establiz à la garde desdits privileges. » L'institution des « gardes de la franchise, » qui fonctionnait encore sous Louis XIII, remonte donc au xve siècle.

Pour se rendre compte des proportions qu'avaient déjà atteintes, au commencement du xvie siècle, les prétentions de la lignée, il suffit d'ailleurs de feuilleter le recueil manuscrit qui, entré avec les livres de Colbert dans la Bibliothèque du Roi, est conservé aujourd'hui sous le n° 5029 du fonds français à la Bibliothèque nationale. En faisant abstraction : 1° des onze premiers feuillets, qui contiennent un traité, rajouté après coup, *de Instabilitate principum;* 2° d'un cahier, de format plus petit, sur lequel je reviendrai bientôt, et qui a dû être intercalé, au xviie siècle, entre le feuillet 12 et le feuillet 13 du manuscrit original (ancien foliotage), il est aisé de reconnaître que le recueil en question dut être formé, pour un nommé Jourdain Valton, entre les années 1499 et 1515. La plupart des actes transcrits dans ce recueil se rapportent, en effet, aux procès et affaires de ce Valton. De plus, quelques-uns des actes qui l'intéressent directement y sont précédés d'une rubrique où il parle à la première personne : « Double des lettres de *mon* aprobamus de *ma* franchize... » (fol. 78 r°). « Double de *ma* commission de MM. des Requestes de l'Ostel... » (fol. 79 r°). « Double de *ma* lettre de hausse de l'Ostel de ceste ville de Paris..., » (fol. 84 r°), etc. Enfin, en ce qui concerne la date,

1. Pièces justificatives, I.

on lit au fol. 35 r° : « Comment le roy Louis XIIme de ce nom, en ce *present* an IIII^{xx} XIX, conferma lesditz previlleiges... » Et au fol. 36 r° : « Comment le roy Françoys premier de ce nom, en ce *present* an mil cinq cens et quinze, conferma lesditz privileges. » D'où l'on doit conclure que ces lignes furent écrites les unes en 1499, les autres en 1515, et l'inspection générale du volume prouve que ces deux années peuvent être considérées comme les dates extrêmes de la composition du recueil[1].

Qui donc était ce Jourdain Valton? — Un « ferron, » comme on disait alors; un simple marchand de fer, bourgeois de Paris, qui n'avait même dans ses veines aucune goutte du sang d'Eudes de Chalo, mais qui, en la personne de Catherine Aleaume, avait épousé une fille issue de la fameuse lignée, et qui, pour ce seul motif, se proclamait exempt de toutes les tailles, impôts et droits de péage quelconques qui eussent pu entraver son commerce. Nous assistons ici à l'éclosion d'un système ingénieux qui prétend que la femme, dans la lignée de Chalo, non seulement transmet son privilège à ses enfants, mais le communique à son mari. Cette prétention, directement contraire au texte de la charte de Philippe Ier, même dans sa forme altérée, nous la voyons admise sans conteste dès le XVe siècle. Jourdain Valton ne semble avoir aucune peine à faire triompher son système[2]. Les nommés Jean Dantelu et Michel Péronille, « jurés, commis et ordonnés par justice à régir, garder et gouverner les droictz, franchises et libertez, jadis donnés par les roys de France à feu Eude le Maire, » témoignent devant notaire qu'il peut jouir de la franchise à cause de Catherine sa femme,

1. Il est à remarquer en effet que, dans l'énumération des confirmations royales, seules les confirmations de Louis XII (1499) et de François Ier (1515) sont mentionnées comme s'étant accomplies en l'année « présente; » que, d'autre part, le recueil ne comprend pas de document postérieur à l'année 1515. D'ailleurs, la plupart des actes ont dû être transcrits dans ce volume durant les années 1500 et suivantes, comme il résulte des formules de collation mises au bas des pages par des notaires.

2. Peut-être avait-il déjà obtenu de Charles VIII confirmation de sa franchise (voy. le même ms., fol. 34 v°, et la légende ci-dessous reproduite).

et leur déclaration est aussitôt constatée dans des lettres du prévôt d'Étampes du 4 décembre 1496[1]. Les maîtres des requêtes de l'Hôtel s'inclinent, à leur tour, devant les « droits » de Jourdain Valton le 5 janvier 1499[2]. Le 14 décembre 1500, Louis XII mande au prévôt de Paris et aux élus de faire respecter ces « droits » par les fermiers d'impôts, « sur certaines et grans peines[3]; » après quoi Jourdain Valton se fait délivrer des lettres exécutoires du prévôt de Paris en date du 30 décembre[4]. Et le voilà qui tient tête à tous les collecteurs d'impôts. L'extension de son commerce le met en rapports journaliers avec une foule de fermiers de péages; aucun ne voit jamais la couleur de son argent. Ils regimbent cependant, saisissent sa marchandise, rédigent des mémoires :

« ... Et avons nostre papier extraict de la Chambre des comptes; auquel papier sont nommés tous les francs et exemps dudict acquict[5] : entre lesquelz n'est faicte mencion aulcune de ceulx de ladicte lignée de Challo Sainct Mars. Et plusieurs qui s'en sont nommez de ladicte lignée ont plusieurs foys passé par ledict acquict denrées et marchandises, mais tousjours ont payé. Et nous sembleroit fort estrange, et bien prejudiciable pour le droict du roy, que ung marchant publicque qui se dira de ladicte lignée puisse faire passer et mener par lesdicts acquictz pour .xx. ou .xxx^{m}. frans de marchandise par chascun an sans riens paier : où le roy seroit fort interessé, car c'est son vray dommaine... »

Mais ils n'ont pas le dernier mot. Jourdain Valton plaide et l'emporte devant les Requêtes de l'Hôtel, ou devant le Parlement, contre les fermiers de Melun et de Corbeil, contre ceux de Moret, de Saint-Mammès et de Villeneuve-le-Roi, contre ceux de Lagny et d'Étampes, contre ceux de Saint-Denis, de Maisons-sur-Seine, de Conflans, de Mantes et de Meulan, contre ceux

1. Fol. 78 r°.
2. Fol. 79 r°.
3. Fol. 38 r°, 40 v°.
4. Fol. 41 r° et v°.
5. Il s'agit ici de « l'acquit et travers par eau » de Meulan. Les fermiers s'adressent à l'avocat et au procureur du roi au Parlement, en 1499 (fol. 199 v°).

de Vernon et d'Andely, contre les péagers de Nemours et de Sens, etc., etc. Les proportions du recueil qu'il a fait rédiger attestent le nombre de ses victoires.

Là ne se bornent pas, à l'époque de Louis XII, les prétentions d'un marchand marié à une descendante d'Eudes de Chalo. Il se déclare noble ; et, bien que les actes royaux gardent le silence sur ce point délicat, le manuscrit de Jourdain Valton fournit, à cet égard, la matière d'observations instructives.

Tout d'abord, il s'agissait d'effacer le souvenir gênant de la condition servile à laquelle avait sans doute appartenu l'auteur de la lignée. Eudes, maire de Chalo, n'est plus un serf de Philippe Ier obtenant de la bienveillance royale l'autorisation de visiter les lieux saints ; c'est un dévoué serviteur du roi qui rend à la monarchie le plus signalé service, en accomplissant un vœu fait par Philippe Ier lui-même. Le monarque capétien aurait promis à Dieu de se rendre au saint sépulcre ; mais les soins du gouvernement le retenaient en France. Par bonheur, Eudes de Chalo, son serviteur, son familier, dégage sa parole royale et acquitte sa dette envers Dieu[1]. Tel est le premier état d'une légende qui n'a fait que s'embellir par la suite.

Dans un factum de l'an 1600, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, on lit bien cet étonnant récit, dont se retrouve l'écho chez plus d'un historien moderne :

« Philippes Ier, pressé par des grandes factions et divisions et telles qu'estans reduict aux dernieres apprehentions de l'extremité, eust recours à Dieu, comme au seul protecteur du debris de ses affaires, feit ung veu solemnel d'aller à pied, armé de touttes pieces, le casque en teste, la visiere baissée, l'espée ceinte au costé, chargé de sa cotte d'armes, et habillé de mesmes qu'il se trouvoit ès batailles, visiter le sainct sepulchre de Nostre Sauveur

1. « Comme dès longtemps Philippe, roy de France lors regnant, pour amour et charité et en reverence et honneur du Sainct Sepulcre de oultre mer, ouquel il s'estoit voué, eust donné charge et envoyé pour faire ledict voyage ung nomé Eude le Maire, son serviteur et familier... » Cette phrase, que j'avais déjà signalée dans une sentence de 1522 (*Annuaire-Bulletin*, t. XXII, p. 204), se retrouve textuellement dans une commission des Requêtes de l'Hôtel du 5 janvier 1499 (ms. français, n° 5029, fol. 79 r°).

en Hierusalem, où il rendroict ses vœux et aspendroict ses armes à ce sainct temple, qu'il enrichiroit de beaux et grandz presens. Ayant receu le secours qu'il avoict plus tost desiré qu'esperé pour l'accomplissement de ce vœu solemnel en promesse, singullier en sa forme et miraculeux en ses effets, et luy estant impossible de faire ce long et penible voyage, mesmes ce royaume n'estant encores bien afermez par une esmotion sy recente, Eude le Maire, l'un des domesticques du roy, entreprit ce voyage et le paracheva à pied, en deux ans entiers, armé des propres armes de Sa Majesté, qu'il laissa au sainct temple, où elles demeurerent longues années après, avecq ung tableau gravé en airain, auquel fut representé le discours du vœu et du voyage, comme ung aultre Vejanius, après avoir attaché ses armes à la porte du temple d'Hercules[1]. Peu de temps après son retour, ayant enduré mille fatigues et incommoditez, il decedda[2]. »

Si, à l'époque de Jourdain Valton, l'imagination des héritiers de Chalo n'avait pas encore inventé tous ces détails attendrissants, déjà l'on se faisait une idée élevée de la personnalité d'Eudes le Maire; et, le Parlement, dans une ordonnance du 24 juillet 1500, ayant par mégarde qualifié l'auteur de la lignée de « charbonnier de Challo Sainct Mas, » le compilateur du ms. français 4029 n'eut garde de laisser passer cette allégation inconvenante; en marge de l'ordonnance, il écrivit : « Il n'a pas, de vray, de charbonnier : *car il estoit vray gentilhomme et noble*[3]. »

C'est bien effectivement sous les traits d'un chevalier que l'auteur de la lignée est représenté dans une peinture qui décore le feuillet 29 du manuscrit de Jourdain Valton, et, au-dessous du portrait, on voit ses armes : de sinople bordé d'or à l'écu en cœur de gueules bordé d'or et chargé d'une feuille de chêne d'argent[4]. Dans cette peinture, un roi de France, assis, cou-

1. Horace, *Ep.*, I, 1, 4.
2. Pièces justificatives, II.
3. Fol. 285 v°.
4. Ces armes n'ont pas tardé à être écartelées ou parties de Jérusalem : d'argent à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes de même (voy. le même ms., fol. 30 r° et v°; cf. le récit de l'arrivée à Étampes du convoi d'Anne de Bretagne; j'ai cité ce morceau dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1886, p. 204).

ronne en tête, sceptre en main, remet une charte à un chevalier tout bardé de fer, qui fléchit le genou. Derrière lui, une femme, la tête couverte d'un voile noir, conduit par la main son jeune fils et est suivie de ses cinq filles[1]. C'est exactement le sujet traité dans un tableau sur bois du XVI[e] siècle qu'a reproduit Montfaucon[2]. C'est aussi, à part quelques variantes, la même composition qui se retrouve dans treize autres peintures du même manuscrit. Elles représentent les confirmations de privilège accordées successivement aux descendants d'Eudes de Chalo par tous les rois de France, de Louis X à François I[er][3] : les rejetons du serf Eudes y sont figurés sous les traits de personnages revêtus d'une cotte et d'un manteau ; tous ont près d'eux leurs armoiries[4]. Enfin le chevalier superbe qui figure

1. Au-dessous de cette peinture, on lit la légende suivante, écrite à l'encre rouge : « Comment Phelippes le Bel, roy de France, filz du roy Phelippe III, qui fut filz M. sainct Loys, lors regnant, pour amour et charité et en reverence et honneur du Sainct Sepulcre d'oultre mer, ouquel il c'estoit voué, eust donné charge et envoyé pour faire ledit voyaige à pied, tout armé, ung nommé Eude Lemaire, son serviteur et familier, et pour la charge qu'il avoit tant de mesnaige que de femme, quatre filles et ung filz, lesquelz il princt en sa garde, et, pour le rescompencer, eust laissé, donné et liberallement octroyé ausditz Eude le Maire et sadicte femme et ceulx de leur posterité, consanguinité et ligne nés et à naistre, tant masles que femelles, previlleges qu'ilz feussent francs et exemps de leurs denrées et marchandises de toutes coustumes, imposicions, travers de pontz, passaiges, peaiges, aides, huitiesmes, quatriesmes et autres subventions quelzconques par tout son royaume de France, ainsi comme on pourra veoir plus à plain par les chartres qui sont dedens ou Palais et au[x] Requestes de l'Ostel. Et regna ledit Phelippes le Bel trente huit ans. Et ont esté depuis confermez lesditz privelleiges par tous les roys de France, qui depuis ont esté, comme il appert cy-après. » — On le voit, le compilateur du ms. 5029 accepte la tradition, dont j'avais constaté l'existence dès 1514 (voy. *Annuaire-Bulletin*, t. XXII, p. 188), suivant laquelle le privilège de Chalo-Saint-Mard ne remonterait qu'à Philippe IV.

2. *Les Monumens de la monarchie françoise*, t. II (éd. de 1730), p. 216.

3. Je n'ai pas besoin de dire qu'en réalité les confirmations de Louis Hutin, de Philippe le Long et de Charles le Bel sont purement imaginaires.

4. Voici la série des légendes qui figurent au-dessous de ces treize peintures. Fol. 30 r° : « Comment Loys le Long, aisné filz du roy Phelippes le Bel, roy de France et de Naverre, conferma lesditz previlleges. »

au fol. 72 v°, armé de pied en cap, et tout reluisant d'or sur ses genouillères, sur ses solerets, sur son haubert de mailles, sur sa cotte d'armes, sur le pommeau de sa longue épée et jusque sur le cimier de son casque, ce guerrier, tenant en main un parchemin roulé, n'est autre que le marchand de fer Jour-

— Fol. 30 v° : « Comment Phelippe le Long, frere du roy Loys le Long, conte de Poictiers, conferma les dictz previlleiges. » — Fol. 31 r° : « Comment Charles le Bel, leur frere, conte de la Marche, confirma lesditz previlleiges à Anselin, filz dudit Eude le Maire. » — Fol. 31 v° : « Comment Phelipe de Valoys, roys de France, confirma lesdictz previlleges audit Anselin, duquel, entre autres enfans, yssit sa fille, qui fut conjoincte par mariage à Simon Charrettier. » — Fol. 32 r° : « Comment le roy Jehan confirma lesditz previlleiges à Simon Charrettier, demeurant à Estampes, duquel yssit Michel Charretier, d'Orleans. » (Ici apparaissent pour la première fois les armoiries de la famille Chartier : d'argent à un tronc d'arbre noueux posé en fasce de sable, surmonté de deux perdrix au naturel et accompagné en pointe de deux rainceaux d'olivier de sinople mouvant de la pointe de l'écu.) — Fol. 32 v° : « Comment Charles le Saige, roy de France, cinquiesme de ce nom, aisné filz du roy Jehan, conferma lesditz previlleiges. » — Fol. 33 r° : « Comment le roy Charles sixiesme de ce nom conferma lesdictz previlleiges. » — Fol. 33 v° : « Comment le roy Charles septiesme de ce nom conferma lesditz previlleiges à Jehan Aleaume, de Eynville en Beausse, et Ysabeau Hue, sa femme, fille de Pierre Charrettier, demeurant à Monnarville en Beausse, et leur delegua pour conservateurs et juges les maistres des requestes de l'Ostel. » — Fol. 34 r° : « Comment le roy Loys XI° de ce nom confirma lesdictz previlleiges à Ferry, filz dudit Jehan, et à Perrine, sa femme, yssue desditz Charretiers. » — Fol. 34 v° : « Comment le roy Chales VIII° confirma lesditz previlleiges à Jordain Valton, de Paris, à cause de Katherine, sa femme, fille desditz Ferry et Perine. » (Au-dessous est représenté un amour enlaçant les deux chiffres de Jourdain et de Catherine.) — Fol. 35 r° : « Comment le roy Loy XIIme de ce nom, en ce present an IIII^xx XIX, conferma lesditz previlleiges audit Valton et Katherine, comme il appert par les chartres qui sont de present au Tresor et au registre des Requestes de l'Ostel. » — Fol. 36 r° (au-dessous d'une peinture d'une facture moins grossière) : « Comment le roy Françoys premier de ce nom, en ce present an mil cinq cens et quinze, conferma lesditz privileges à Jourdain Valton, bourgoys de Paris, et à Katherine Aleaume, sa femme, comme il appert par les chartres qui sont de present au Tresor du Palais et au registre des Requestes de l'Ostel. » — Fol. 73 r° : la légende qui figure au fol. 35 r° est ici transcrite de nouveau et figure au-dessous d'une peinture analogue à celle du fol. 36 r° ; au bas de la page, on trouve le même motif qu'au fol. 34 v°, mais beaucoup mieux traité : un amour enlaçant les deux chiffres de Jourdain Valton et de Catherine Aleaume.

dain Valton lui-même, ainsi qu'on le voit par l'écusson peint au-dessous de la figure; on y reconnaît, avec les armes d'Eudes de Chalo-Saint-Mard, celles que s'était attribuées l'époux de Catherine Aleaume[1].

En passant du recueil de Jean Valton au factum de l'an 1600, reproduit ci-dessous[2], nous quittons le temps de la grande prospérité des héritiers de Chalo-Saint-Mard pour nous transporter à une époque où leur franchise, battue en brèche, ne résiste plus que grâce à de puissantes protections. Déjà, sans parler des lettres de François Ier[3], de Henri III et de Henri IV que j'ai signalées ailleurs[4], des déclarations royales avaient été obtenues contre les hoirs Chalo, en 1587, par les habitants d'Orléans, en 1588, par ceux de Melun, en 1597, par ceux de Puiseaux. Enfin, les habitants de Chartres venaient, en mars 1600, d'obtenir de nouvelles lettres de Henri IV, obligeant les héritiers d'Eudes le Maire à contribuer aux impôts : c'est pour empêcher l'enregistrement de ces dernières lettres au Parlement que les gardes du privilège de Chalo-Saint-Mard firent rédiger, au mois de juillet 1600, le curieux factum dont j'ai cru devoir placer le texte ci-après sous les yeux du lecteur.

Si les temps sont plus durs, l'assurance des membres de la lignée est toujours la même. Ils n'ont voulu démordre d'aucune de leurs prétentions. Ils célèbrent plus que jamais le service rendu par leur ancêtre à Philippe Ier. Pour mieux déguiser l'humble origine d'Eudes le Maire, ils substituent dans la charte primitive aux expressions *cujus famulus erat* les mots *de familia regia*, qui leur semblent impliquer quelque emploi

1. Cf. l'écusson peint au fol. 36 r°. Jourdain Valton a d'ailleurs varié ses armoiries. Ailleurs (fol. 34 v°, 35 r°, 73 r°), il adopte un écu d'azur au monogramme d'or surmonté d'une voile de sable.

2. Je connais, de ce factum, deux exemplaires manuscrits, contemporains, qui ne sont point tout à fait conformes l'un à l'autre : l'un occupe les feuillets 767-777 du ms. français 20152; l'autre remplit un cahier intercalé dans le manuscrit de Jourdain Valton; il y occupe les feuillets 55-68. Au dos seulement de ce dernier cahier figure la date du factum, juillet 1600.

3. Voy. le t. XXII de l'*Annuaire-Bulletin*, p. 205.

4. *Ibid.*, p. 208-209.

dans la domesticité royale[1]. Ils affirment que ce privilège est « un pacte d'anoblissement. » Ils vont jusqu'à écrire cette phrase étonnante : « Il y a peu de nobles qui aient de plus grandes preuves et confirmation de leur noblesse que ceux de ladite lignée. » On ne sait, d'ailleurs, qu'admirer le plus de leur naïveté ou de l'ignorance des gens auxquels ils s'adressent, quand, en regard d'un texte latin qu'ils ne se donnent même pas la peine de falsifier, ils mettent une traduction signifiant exactement le contraire : *Si vero servi regis feminas de genere heredum Odonis maritali lege duxissent, ipse cum heredibus suis de servitute regis essent.* Si un serf, traduisent-ils, épouse une descendante d'Eudes le Maire, le serf et ses héritiers *seront affranchis* de la servitude du roi. Un peu plus loin, ils déclarent que les femmes issues d'Eudes de Chalo « affranchissent et anoblissent leurs maris. »

Je dois dire que leurs adversaires leur donnaient beau jeu, faute d'employer des arguments vraiment topiques. Ils ignoraient la fausseté du diplôme de 1085; ils ne semblaient pas s'apercevoir de la contradiction existant entre les termes de la concession et les prétentions des concessionnaires. Toute leur argumentation était fondée sur la date du privilège, comme s'il n'eût eu d'autre défaut que son extrême ancienneté, et sur le nombre excessif des membres de la lignée. Les intéressés répondaient à ce dernier reproche que leur nombre n'était alors que de deux cent cinquante-trois : ils entraient dans le détail et donnaient pour chaque ville le nombre exact des membres de la lignée. Ils se faisaient fort de justifier ce dénombrement par leurs registres où l'on inscrivait, disaient-ils, exactement les noms, qualités, âges et demeures de tous les descendants d'Eudes le Maire. Ces registres avaient été compulsés, paraît-il, en 1587 et en 1596, en exécution d'arrêts du Parlement. Enfin, en 1598, les commissaires envoyés par les provinces pour la révocation des exemptions indues n'avaient trouvé, dans tout le royaume, que quinze personnes jouissant, en vertu du privilège

1. En réalité, le mot *familia* lui-même désignait, à l'époque de Philippe Ier, l'ensemble des serfs et serves du roi (voy. Luchaire, *Institutions des premiers Capétiens*, t. II, p. 114, note 2).

de Chalo-Saint-Mard, d'une exemption totale d'impôts. Il nous est difficile de contrôler l'exactitude de ces renseignements, alors qu'au même moment les adversaires du privilège évaluaient à 7 ou 8,000 le nombre des membres de la lignée. Je ferai seulement observer que, deux ans plus tard, en 1602, les gardes de la franchise eux-mêmes accusaient trois cent cinquante membres environ, soit une centaine de plus qu'en 1600.

De fait, la fiction triompha, une fois de plus, dans la pratique. Henri IV, par son édit de mars 1601, crut porter un coup définitif au privilège de Chalo-Saint-Mard; mais celui-ci survécut, et, longtemps encore, les victoires financières remportées par les héritiers d'Eudes de Chalo prouvèrent la vitalité d'une tradition fondée sur l'ignorance ou le mensonge.

N. Valois.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Blois, 22 septembre 1438. — *Lettres de committimus aux Requêtes de l'Hôtel accordées par Charles VII aux descendants d'Eudes le Maire, dit de Chalo-Saint-Mard.*

Charles, par la grace de Dieu roy de France, à noz amez et feaulx conseilliers les maistres des requestes de nostre Hostel, salut et dilection.

Comme, par noz autres lettres scellées en latz de soye et cire vert, nous, ou moys de juing l'an mil CCCC XXXVI, aions conferme aux hoirs de feu Eude le Maire, et leur posterité venue et descendue, et qui chascun jour en vient et descent, certains previleiges, franchises et libertez à eulx donnez et octroyez et confermez par noz predeccesseurs roys de France, comme par lesdictes lettres, desquelles la teneur s'ensuit, peult plus à plain aparoir... (Suivent les textes des privilèges octroyés par Philippe Ier, au mois de mars 1085-1086, par Philippe VI, au mois de décembre 1336[1],

1. J'ai publié dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1886 (p. 217-219) ces lettres de Philippe VI, qui, elles-mêmes, contiennent le texte de l'acte attribué à Philippe Ier.

par Jean le Bon, au mois de novembre 1350[1], par Charles V, au mois d'avril 1366[2], et enfin par Charles VI, au mois d'août 1394.) Et, combien que iceulx hoirs et leur posterité, qui chascun jour en descend, aient tousjours joy et usé desditz privilleiges, franchises et libertez, et que en ce aucun ne les doye ou puisse empescher; neantmoins, plusieurs peageurs, fermiers de travers, de coustumes et autres, se sont efforcez et efforcent souvent de troubler et empescher plusieurs personnes, marchans et autres, joyssans et qui doivent joyr desditz previlleges, franchises et libertez, et iceulx arrestent et font arrester avecques leurs chevaulx et denrées, et les contregnent et veullent contraindre de bailler gaiges et plaiges et de respondre et de plaider pardevant eulx ou pardevant les juges, où iceulx peageurs, traversiers et coustumiers sont demourans, où l'en ne peult demourer seurement ne y trouver ou mener conseil pour les dangers de noz ennemys. Par quoy, pour doubte dudit travail et perte de leurs corps et marchandises, leur convient payer ce de quoy ilz ne sont en riens tenuz, ou prejudice d'eulx et de leursditz privilleiges. En quoy ilz ont esté et sont grandement vexez, travaillez et dommaigez; obstant ce que, de par nous, n'a aucun juge commis pour discuter des debatz qui peuvent naistre et naissent chascun jour à cause desditz previleiges, franchises et libertez entre eulz, qui d'iceulx usent et doivent user, et lesditz peageurs et autres empescheurs, et aussi que, de par nous, n'a aucun commis à la garde d'iceulx previleiges avec les gardiens qui, d'ancienneté, y ont acoustumé d'estre; qui est et redonde ou grant grief, prejudice et dommaige de tous ceulx qui desditz previleiges ont acoustumé et doivent joyr et user; ausquelz, par ce moyen, nosdictes lettres pourroient estre inutiles, et leursditz privileiges du tout mys au neant, se par nous ne leur estoit sur ce pourveu de nostre gracieux et convenable remede. Si nous ont humblement supplié et requis Jehan Godin, Guillaume Alaire, demourans à Estampes, et Jehan Papillon, demourant à Chalo Sainct Mars, ou nom et comme ordonnez et establiz à la garde desditz previleges, franchises et libertez, que sur ce leur vueillons pourvoir de remede convenable. Pour quoy nous, les choses dessusdites considerées, volans noz lettres de confirmation dessus transcriptes avoir et sortir leur plain effect, et lesdictz commis avec tous ceulx à qui lesdictz previlleiges, franchises et libertez touchent, et leurs successeurs, de ce

1. Arch. nat., JJ 80, n° 228.
2. Arch. nat., JJ 97, n° 17.

joyr et user plainement et paisiblement, et relever de telz paines, dangers, dommaiges et travaulx, mesmement que à vous, et non à autres, appartient la cognoissance desdictz previleiges, vous avons commys et commettons, de grace especial, par ces presentes, gardiens de par nous d'iceulx privileges, franchises et libertez et juges des procès et debatz qui, à cause de ce, sont meuz ou pourroient mouvoir ou temps advenir, pour d'iceulx debatz et procès, parties presentes ou appellées et icelles oyes, discuter, juger, sentencier, ou autrement appoincter, ainsi que raison devrra, sans ce que autres en puissent ou doyve (*sic*) retenir ne avoir congnoissance. Et, affin que aucun de ce ne puisse pre[te]ndre ignorance, nous voulons ces presentes estre publiées, par cry solempnel et à son de trompe, par tous les lieux où il appartiendra, où les establiz cy dessus nommez les vouldront faire publier, à leurs despens. Et, oultre, pour ce que iceulx establiz et plusieurs autres auront à faire en plusieurs et divers lieux tant de ces presentes comme de noz autres lettres dedens incorporées, nous volons que foy soit adjoustée au vidimus de cestes faict soubz seel royal, comme à l'original. Car ainsi nous plaist il estre faict, nonobstant quelzconques lettres subrectices (*sic*) impetrés ou à impetrer au contraire.

Donné à Bloiz, le ving deuxiesme jour de septembre, l'an de grace mil IIII^c trente huit, et de nostre regne le seziesme, soubz nostre seel ordonné en l'abscence du grant.

Ainsi signé : Par le roy en son conseil, ouquel l'archevesque de Tholouse, les evesques de Poictiers, de Magalonne et de Maillezois et autres estoient.

H. Chaligault.

(Copie collationnée par un notaire, le 7 septembre 1500, sur un extrait des registres des Requêtes de l'Hôtel. Bibl. nat., ms. fr. 5029, fol. 43-49.)

II.

Juillet 1600. — *Factum composé pour les gardes du privilège de Chalo-Saint-Mard qui faisaient opposition à l'enregistrement au Parlement de lettres royaux du mois de mars 1600 délivrées à la requête des habitants de Chartres.*

Factum pour les gardes de la franchise de la ligne d'Eude le Maire de Challo Sainct Mas, opposant à la veriffication des lettres patantes.

Contre M. le procureur general du roy, demandeur.

Les anciens ont dict que l'esperance du loier et la craincte de la peyne sont les fondemens de la vertu, et elle l'unicque fondement des Estatz ; et ont très soigneusement observé de contynuer la grace sur plusieurs en faveur d'un homme vertueulx, aultant que d'estendre la rigueur en hayne d'un meschant, ayans rendu le pris de la vertu comme hereditaire à la posterité de ceulx qui avoient servy le public.

Lez rois, sur ses (*sic*) deux colomnes, ont rendu cet Estat le plus florissant et le plus ancien de la terre habitable. Et, sans parcourir leur histoire, où il se rencontre ung nombre infiny d'exemples, cela se remarque en l'origine et en la cause du privillege accordé par le roy Phelippes Ier, dès l'an mil quatre vingts cinq, à Eude le Maire, son domesticque, natif de Chalo Sainct Mas, près Estampes, et confirmé, depuis, par tous les successeurs. Duquel l'antiquité est ung tesmoignage insigne de la pieté de noz rois. La singularité mesmes le rend fort recommandable, estant l'unicque que nous avons en France de ceste sorte ; lequel fera revivre à l'eternité des siècles advenir, par le cours de sa durée, la devotion d'un prince relligieulx et le service vrayement devotieux d'un subject vers son prince.

Philippes Ier, pressé par des grandes factions et divisions, et telles qu'estans reduict aux dernieres apprehentions de l'extremité, eust recours à Dieu, comme au seul protecteur du debris de ses affaires, feit ung veu solemnel d'aller à pied, armé de touttes pieces, le casque en teste, la visiere baissée, l'espée ceinte au costé, chargé de sa cotte d'armes et habillé de mesmes qu'il se trouvoit ès batailles, visiter le sainct sepulchre de Nostre Sauveur en Hierusalem, où il rendroict ses vœux et aspendroict ses armes à ce sainct temple, qu'il enrichiroit de beaux et grandz presens.

Ayant receu le secours qu'il avoit plus tost desiré qu'esperé pour l'accomplissement de ce vœu solemnel en promesse, singullier en sa forme et miraculeux en ses effectz, et luy estant impossible de faire ce long et penible voyage, mesmes ce royaume n'estant encores bien afermez par une esmotion sy recente, Eude le Maire, l'un des domesticques du roy (la chartre dict : *Odo Major, de familia regia*), entreprit ce voyage et le paracheva, à pied, en deux ans entiers, armé des propres armes de Sa Majesté, qu'il laissa au sainct temple, où elles demeurerent longues années après, avecq ung tableau gravé en airain, auquel fut representé le discours du vœu et du voyage, *tanquam alter Vejanius armis Herculis ad postem fixis,* comme ung aultre Vejanius, après avoir attaché ses

armes à la porte du temple d'Hercules[1]. Peu de temps après son retour, ayant enduré mille fatigues et incommoditez, il decedda.

Or, Eude le Maire, estant domesticque du roy, il est bien certain qu'il estoit homme franc et noble. Mais, pource qu'il n'avoict qu'un filz et cinq filles, lesquelles passans en la famille d'aultruy, leurs enffans pouvoient perdre la quallité de noblesse et franchise, le roy luy octroya, par pact et privillege perpetuel, que la posterité de son filz et de ses filles jouiroict de touttes exemptions ; de quoy fut faict ung pact par ce prince, affin qu'il fust irrevocable. Et est convenu en ces termes, par les lettres de chartres, que, sy les heritiers masles venant d'eux espouzoient femmes subjectes au roy par le joug de servitude, les rendroict franches et exemptes du lien et joug de servitude ; mais, sy les serfz du roy eussent espouzé femmes estans yssues d'Eude le Maire, icelluy, ensemble ses heritiers, seroient hors de la servitude du roy. Et puis est dict qu'ilz ne feroient justice pour aulcuns des serviteurs du roy, sinon pour le roy seul, et, qu'en touttes les terres du roy, ilz introduiroient aulcunes coustumes, et en fin, affin que ceste franchize et liberté comme aussy par les pactz demourassent establiz, asseurez et perpetuelz, il a voullu et commandé de faire de là ung memorial et registre pour servir à la memoire, l'ayant signé de son nom mesmes et ayant apposé son sel et faict une croix de sa main propre.

Quod, sy heredes masculi ex ipsis exeuntes feminas jugo servitutis regie detentas matrimonio ducerent, liberabat et a vinculo servitutis absolvebat ; sy vero servi regis feminas de genere heredum Odonis maritali lege duxissent, ipse cum haeredibus suis de servitute regis essent. Puis est dict : *Quod pro nulla famulorum regis, nisi pro solo rege, justitiam facerent et quod in tota terra regis nullam consuetudinem darent.* Et en fin : *Ut haec libertas et haec pacta firma, inconvulsa permaneant, memoriale istud inde fieri et nominis sui caractere seu sigillo signari et presente propria manu cruce facta corroborari precepit.*

Ainsy ce privillege est ung pact d'annoblissement donné tant aux masles que femelles d'une lignée, pource que lors il y avoict en France des servitudes sur les personnes, comme nous les voyons en plusieurs coustumes de ce royaulme : en celle de Paris, où il est parlé de l'homme franc ; en celle de Meaulx, où, par exprès, est dict l'homme serf ; en celle de Bourgongne et aultres, où ceste condition de personnes serves au roy est encores jusques à present aulcunement en ceux que l'on appelle de condition roturiere, sub-

1. Horace, *Ep.*, I, 1, 4.

jectz de paier taille à la difference des personnes franches et nobles.

Depuis cinq cens quinze ans en ça, la posterité dudict Le Maire a jouy plainement et paisiblement de ce privillege par grace des roys successeurs dudict Philippes Ier, qui l'ont ratiffié et confirmé, ayant esté octroyé pour le regart de la religion et pieté, *intuitu religionis et pietatis*. Il leur a esté *pium et sacro sanctum jus*, quy represente, comme une grande et eslevée pyramide, deux functions que Trayen recommandoict le plus aux princes, *sanctitatem domi et in armis fortitudinem*.

Toutesfois, en ceste longue suitte d'années et de siècles, le privillege et franchise n'ont peu s'affranchir des atteinctes de l'envye, qui a essayé de ravaller l'honneur deu à la vertu et d'oster le loyer d'une sy genereuse action, comme il se trouve beaucoup plus de gens qui mouchent les lampes que non pas qui y mettent de l'huile pour y nourrir la lumiere. *Et veluti cantarides etiam florentibus rozis sepe innascuntur, sic et calumniae ne quidem a pietate abstinent, imo etiam probris et maledictis frequenter exagitent* (*sic*).

Et, de faict, en l'an mil cinq cens quarente, le roy François Ier, qui cassa et revocqua infiniz privilleges, comme entre autres celluy de vicomte de Turayne, de l'evesque de Meaulx, de Cahors, de Embrun, d'Agen[1], quelques ennemys de ce privillege essayerent de le luy faire revocquer par mesme moien : il se trouva sy justement et relligieusement acquis qu'il ordonna seullement que ceulx de la famille dudict Le Maire qui feroient trafficq de marchandise ne pourroient estandre leur affranchissement que pour ce qui seroict de leur creu, et que de ce qu'ilz feroient voicturer par terre ou par eaue pour leur usage, combien qu'ilz eussent tousjours auparavant jouy d'une immunité generalle, mesmes en leurs trafficqs[2].

Depuis, en l'an mil cinq cens quatre vingts sept, les habitans d'Orleans[3], en mil cinq cens quatre vingts huict ceulx de Melun, en mil cinq cens quatre vingts dix sept ceulx de Puiseaulx, auroient obtenu de semblables declarations du feu roy et du roy à present regnant, comme ceulx de Chartres au mois de mars dernier, de la veriffication desquelles il s'agist à present, subrep-

1. Aucune de ces révocations n'est mentionnée dans le *Catalogue des actes de François* Ier.

2. Lettres datées de Fontainebleau, le 19 janvier 1541 (n. st.). Voy. l'*Annuaire-Bulletin* de 1886, p. 205.

3. J'ai cité (*ibid.*, p. 208) des lettres obtenues contre les héritiers de Chalo-Saint-Mard par les habitants d'Orléans le 6 mars 1585.

tissement et soubz faulx donné à entendre, ausquelles la Cour n'auroict eu aulcun esgard.

Et, en l'an mil cinq cens quatre vingtz dix huict, MM. des Aydes, voulans ampliffier leur jurisdiction, et jaloux de ce que MM. les maistres des requestes congnoissent dudict privillege en premiere instance, et la Cour par appel, praticquerent ung eedict portant revocquation dudict privillege[1]. Et, depuis, le roy ayant envoyé l'eedit general pour le reiglement des tailles et aultres subsides ausdictz seigneurs des Aydes, suivant ce qui avoict esté arresté en l'assemblée generalle tenue à Rouen, en laquelle assemblée la posterité dudict Le Maire de Challo Sainct Mas fut mise au nombre des exemptz des tailles et aultres subsides, au rapport de M. le procureur general, leurs ennemys, voyans qu'ilz n'estoient compris audict eedict, lequel ayant esté depuis refformé pour quelque occasion, ilz firent adjouster ce mot : « et par exprès ceulx de la lignée de Challo Sainct Mas, » contre ce qui avoict esté resolu en ladicte assemblée de Rouen[2].

Ilz fondent la revocation de ce privillege sur le pretexte du bien public, et disent que le trop grand nombre de personnes qui se pretendent yssuz dudict Le Maire est de sept à huict mille en ce royaulme, que leur exemption des tailles va à la surcharge des aultres subjectz du roy, qu'il s'y commet beaucoup d'abuz, et qu'il est sy vieil et ancien que les hoirs dudict Le Maire se doibvent contanter d'en avoir jouy depuis ung sy long temps sans en demander une plus longue contynuation. Voilà le sommaire des plus fortz moiens contre eulx.

Pour paier de raison les plus desraisonnables, quant au premier moien fondé sur le grand nombre de sept à huict mille, sauf la reverence de la Cour, c'est imposer, *et cornicum oculos configere velle,* et voulloir perser les yeulx des corneilles, c'est à dire voulloir obscurcir de quelque nouvelle invention ce que l'antiquité a approuvée.

Car en toutte l'estendue de ce royaulme ilz ne sont que deux cens cinquante trois, assçavoir à Paris soixante, à Rouen ung, à Orleans dix neuf, à Tours et Blois douze, à Chastres[3] unze, à Melun neuf, à Puiseaulx, Boiscommung, Montargis et Nemours

1. Édit de janvier 1598 (voy. l'*Annuaire-Bulletin* de 1886, p. 210).

2. Je n'ai vu ce fait relaté chez aucun des contemporains qui renseignent sur les délibérations de l'assemblée de Rouen.

3. Arpajon, ch.-l. de cant. de l'arr. de Corbeil.

quatorze, [à Chartres deux, à Cretz[1] deux, à Soissons ung][2], à Estempes, leur origine, dites environs cent quatre payant taillon à cause de leur trafficq et fermes; à Pithiviers deux, à Neufville deux, à Loudun ung, à Cerny[3] ung, à Rozay[4] ung, à Sainct Maixant ung, à Pommereul ung, à Rouvray Sainct Denis[5] ung, et à Estrechy[6] trois.

Leur nombre se justifie par les archives et registres des gardes d'Estampes, où leurs noms, les quallitez, aages et demeures sont inscriptz et gardez soigneusement. Et, de faict, en l'an mil cinq cens quatre vingtz sept, et plus recentement en l'an mil cinq cens quatre vingtz seize, en execution des arrestz de la Cour, lesdictz registres furent compulsez et representez; dont on fict deux procès verbaulx. Il ne s'en trouva plus grand nombre.

En l'an mil cinq cens quatre vingtz dix huict, les commissaires que Sa Majesté envoya par les provinces pour la revocation des exemptions n'en trouverent que quinze de ladicte lignée qui jouissent de l'immunité des tailles, parce que la plus part demeurent ès villes franches, et les aultres trafficquent, ou bien tiennent des fermes : leurs procès verbaulx en peuvent faire foy. De sorte que leur nombre ne va pas à la surcharge du peuple, puisque le contraire se justiffie par preuves sy autanthicques. Ilz n'ont garde d'arriver au nombre infiny du temps de sainct Loïs, auquel dans Paris seul il s'en trouvoict trois mille, comme il se void ès ordonnances particullieres de la ville qu'il feist, ou au chappistre de ceulx qu'il declare exemptz de la garde du guet de la ville, il comprend ceulx de ladicte lignée en ces mots : « Touttes les personnes estans de la lignée de Challo Sainct Mas, dont la femme affranchist le mary, qui sont plus de trois mille[7]. »

1. Sans doute Gretz, Seine-et-Marne, arrondissement de Melun, canton de Tournan.

2. Ces mots ne se trouvent que dans le ms. français 20152.

3. Arr. d'Étampes, cant. de la Ferté-Alais.

4. Rozoy-en-Brie, Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers.

5. Rouvray-Saint-Denis, Eure-et-Loir, cant. de Janville.

6. Étréchy, Seine-et-Oise, cant. d'Étampes.

7. J'ai montré ailleurs (*Annuaire-Bulletin* de 1886, p. 191) comment on avait confondu avec une ordonnance de saint Louis une dissertation rédigée vers 1528. J'avais trouvé pour la première fois dans l'ouvrage de dom Fleureau (*les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, Paris, 1683, in-4°) la trace de cette confusion : on voit qu'elle remonte au moins à l'an 1600.

Or, aujourd'huy, comme dict est, ilz ne sont en toutte la France que deux cens cinquante trois.

De là l'on peult remarquer trois choses, la premiere que leur exemption ou franchise n'estoict pas seullement pour les charges patrimonialles et celles qui vont aux biens et facultez, chose dont on ne doubtoict poinct en ce temps là, quelques droictz et subcides qu'on levast sur le peuple, comme tailles, emprunctz et telz aultres; la seconde que leur exemption estoict aussy pour les charges personneles qui regardoient les personnes de ceulx qui estoyent de ladicte famille et lignée; la troisiesme que les femmes affranchissoient et annoblissoient leurs mariz, nonobstant qu'ilz feussent dans Paris lors trois mille.

Pour ung second moïen, on dict qu'il y a de l'abbuz, et de là l'on tire une consequance qu'il le fault revocquer. C'est faire à la façon de ceulx qui demandent l'abolition du ministere à cause des abuz des ministres.

S'il y a des abbuz en quelques particulliers d'une famille, il fault condampner d'un corps. On ne peult pas empescher qu'avecq le cours des plus clairs ruisseaulx il ne s'ecoule tousjours quelque ordure qui suict et accompagne le fil de l'eaue. Quand l'abbuz sera decouvert, sy aulcun il y a, les voyes de la justice sont ouvertes pour procedder contre les delinquans. Mais tous crymes sont personnelz. *Delicta suos tenent auctores; nec vulterius progrediatur metus quam delictum, propinquos, notos, familiares procul submoveamus a calumnia, quos reos sceleris societas non facit,* disoient les empereurs[1].

Pour un troisyesme moïen, on condampne le privillege pour estre trop vieil et ancien, et qu'il y a trop long temps qu'on en jouist.

Ces raisons sont fort foibles. Au contraire, la posterité dudict Le Maire prend pour ung des princippaulx fondemens de ses deffences sa longue et immemorialle possession, assistée de tant de tiltres sy authenticques, de chartres, confirmation, declarations et arrestz.

Philippes de Valloys ratiffia et confirma ce privillege en decembre 1336, Jean II en novembre 1350, Charles V en avril 1365, Charles VI en juillet 1394[2], Charles VII 1436, Loïs XI en janvier 1461[3], Charles VIII en novembre 1463[4] (*sic*), Loïs XII en

1. L. 22, C. J., IX, 47.
2. Les lettres de Charles VI sont en réalité du mois d'août 1394.
3. Arch. nat., JJ 198, n° 88.
4. Il s'agit de lettres patentes d'octobre 1483 (Arch. nat., JJ 214, n° 34).

septembre 1498[1], François Ier en febvrier 1540[2], Henry II en juing 1550, François II, Charles IX en juing 1571, Henry III en mars 1575[3], Henry IIII, à present regnant, en decembre 1594[4].

Touttes les lettres de confirmations et chartres ont esté veriffiées en la Cour, laquelle a depuis, conformement à icelles, maintenu ceulx de la lignée dudict Le Maire en la jouissance dudict privillege, et a donné plus de cinq cens arrestz, dont ilz sont porteurs, aultant de fois qu'on les a voulu troubler : il seroict superflu et ennuyeulx de les voulloir cotter et produire.

Les rides de ceste antiquité sont des traictz d'une parfaite beauté. Ses blancz cheveux sont marquez d'une venerable vieillesse. *Cani et rugæ afferunt authoritatem.* C'est le propre des choses vertueuses d'estre tousjours tenues d'aultant plus religieuses et venerables qu'elles sont plus vieilles et plus anciennes.

Moribus antiquis stat res romana virisque[5].

Theodoric, dans Cassiodore, escripvoict à Felix, qui vouloict abolir quelques anciens droictz octroiez de longue main aux plus vilz qui feussent dans Millan : « Il convient à ta grandeur d'ansuivre l'antiquité, laquelle par ung sien privillege demande comme chose deue ce qu'on luy a octroyé et donné. *Sublimitatem tuam consequi vetustatem quæ suo quodam privilegio, velut debita, quæ donantur exposcit*[6]. »

Quand à ce que l'on dict : cinq cens ans que le privillege dure, et que l'on s'en doibt contanter, il est certain que *immunitates generaliter tribute ad posteros transmittuntur et in perpetuum succedentibus*[7]. Cela s'en va *in infinitum, nati natorum et que nascuntur ab illis.* C'est comme sy l'on disoit qu'un homme ayant jouy d'un heritage par cinq cens ans, il luy fault oster, et qu'il y [a] tant d'années que les successeurs d'un tel ont jouy des droictz de noblesse, et qu'il les fault rendre roturiers. Car ledit Le Maire

1. Lettres d'août 1398 (*Ordonnances*, t. XXI, p. 113).
2. La confirmation de François Ier est du mois de janvier 1515.
3. Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registre des Requêtes de l'hôtel*, fol. 68 v° et 71 r°.
4. Il s'agit sans doute des lettres du mois de mai 1594 (Girard et Joly, *Offices de France*, t. I, p. 674).
5. Ennius, ap. Cic., *de Rep.*, V.
6. Cassiodore, *Variarum* lib. III, ep. XXXIX.
7. L. 5, D. *De jure immunitatis*, L, 6. Le texte porte en réalité : « Immunitates generaliter tributæ eo jure ut ad posteros transmitterentur in perpetuum succedentibus durant. »

et ceulx de sa famille n'ont eu aultre bienfaict des rois que ce privillege et affranchissement, lequel leur est vray patrymoine.

Tantum(ne) ævi longingua valet mutare vetustas[1] !

Il ne fault point desnier à la posterité dudict Le Maire, qui estoict homme franc et de la maison et famille du roy, l'exemption des tailles et aultres subsides, non plus qu'aux aultres nobles du royaulme, car la noblesse ne tient ses prerogatives que par le don et liberalité des rois. Il y a parité de raisons aux ungs et aux aultres, et l'on peult dire qu'il y a peu de nobles qui ayent de plus grandes preuves et confirmations de leur noblesse que ceulx de ladicte lignée. On peult aussy bien abolir et revocquer les privilleges de ungs que des aultres.

Pour les femmes, en ce qu'elles affranchissent leurs maris, ce n'est rien de nouveau, veu que en Champaigne la femme noble annoblist son mary et ses enffans.

Les opposans supplient très humblement la Cour de considerer que la chartre du privillege est ung pact, et non pas ung privillege pur, gratuict; pact legitime, puisqu'il est fondé sur ung faict de pieté et de recompense de service, partant irrevocable.

Secundo, que c'est ung annoblissement d'une famille tant en ligne masculine que fœminine, et qu'en cela il n'y a rien contre le droict des gens et [loys[2]] du royaulme.

Tertio, que cest annoblissement est reiglé et limité par eedict et par les arrestz de la Cour pour n'avoir l'exemption des tailles lieu en ceulx qui trafficquent et tiennent fermes.

Quarto, par ceste restrinction, il est pourveu à la foulle du publicq, en sorte qu'il n'en reçoict aulcun prejudice.

Quinto, en ce que l'on n'a jamais veu en France revocquer les annoblissemens des familles, sinon pour grande ingratitude et crime de leze majesté.

Sexto, pour ce que l'eedict et lettres, de l'entherinement desquelles est question, ayant esté expediées soubz faulx donné à entendre au prince que sept à huict mille de ceste famille jouissent de l'exemption des tailles, avecq reticence de la verité que le privillege est limité en sorte qu'il n'y en a pas quinze de ladicte famille jouissans de l'exemption des tailles et subcides, l'eedict et les lettres sont nulles et de nul effect.

Puisque doncq les opposans se trouvent fondez en une posses-

1. Virg., *Æn.*, III, 415.
2. Ms. fr. 5029 : gens.

sion de cinq cens tant d'années, porteurs de chartres, lettres patentes et confirmations de tant de roys, d'aultant de verifications faictes à la Cour, d'un nombre infiny d'arrestz confirmatifz de leurs privilleges, que, l'an 1594, le roy le leur a sy solemnellement confirmé, qu'il leur tient lieu de patrimoine, que mesmes, en l'assemblée derniere tenue à Rouen, on le leur a confirmé au rapport de M. le procureur general, comme dict est, present M. le premier president et M. le president Seguyer, et en presence de tous les deputez, que leur petit nombre se justifie, et qu'il ne va à la surcharge des finances du roy ny du peuple ; ilz concluent à fin de bonne opposition et à ce que, sans avoir esgard ausdictes lettres, il soict dict (s'il plaise à la Cour) que les opposans jouiront de leur privillege, ainsy qu'ilz ont bien et deuement faict par le passé, suivant le reiglement et arrestz de la Cour.

(Bibl. nat., ms. fr. 5029, fol. 55-68; ms. fr. 20152, fol. 767-777.)

UN RECUEIL INÉDIT

DE

PORTRAITS ET CARACTÈRES

1703.

J'ai quelque scrupule à revenir sur un point d'histoire littéraire et de bibliographie qui a déjà été traité, il y a quinze ans, dans l'Introduction d'un des plus intéressants volumes de la collection de notre Société[1]; cependant il est nécessaire d'expliquer la filiation du recueil de Caractères que je vais faire connaître, et l'on me pardonnera peut-être de reprendre ce sujet, si j'apporte quelques détails nouveaux.

Il paraît vraisemblable que la grande vogue dont jouirent au XVIIe siècle les exercices d'esprit multipliés sous les titres de Portraits ou de Caractères[2] vint surtout de ce que beaucoup de gens lettrés eurent alors connaissance des fameuses *relazioni* vénitiennes où chacun des ambassadeurs de la sérénissime république s'appliquait à dépeindre et décrire tour à tour les personnages les plus importants de la cour auprès de laquelle ils venaient de passer leurs trois années réglementaires[3]. Mais notre diplomatie n'avait-elle pas pris la même habitude, au moins depuis le XVIe siècle, où elle eut tant de contacts avec les Italiens et les Vénitiens? Cela ne me paraît

1. *Relation de la cour de France en* 1690, *par Ézéchiel Spanheim*, publiée par M. Charles Schefer en 1882; introduction, p. xlvij-lvij.

2. *Caractère,* « ce qui distingue une personne des autres à l'égard des mœurs ou de l'esprit, » disait le *Dictionnaire de l'Académie françoise.*

3. Les *relazioni* des ambassadeurs en France pendant le XVIe et le XVIIe siècle forment trois volumes de la collection Alberi. Voyez ce qu'en ont dit Armand Baschet, dans *la Diplomatie vénitienne*, p. 21-66, et M. de Maulde, dans *la Diplomatie au temps de Machiavel*, t. III, p. 386-388. Quoique réputées documents secrets, les *relazioni* circulaient en copie dans toutes les bonnes bibliothèques.

pas douteux. Et, ajouterai-je, qu'est donc l'œuvre de Brantôme, sinon une galerie de portraits comparables, en histoire, à ce livre que, cent ans plus tard, Jean de la Bruyère écrivit comme moraliste? L'Italie était singulièrement familière à Brantôme, et elle a bien pu l'inspirer.

Laissant au futur historien de la diplomatie française le soin d'élucider ce côté rétrospectif de la question par une étude comparative des documents de deçà et de delà les monts, je constaterai seulement que, au XVIIe siècle, les instructions diplomatiques données à nos ambassadeurs par ces grands ministres qui s'appelaient Lionne, Pomponne, Croissy ou Torcy, n'eussent pas paru complètes, si le rédacteur n'y avait joint les portraits de tous les personnages de la cour où allait s'installer le nouvel agent; et ces portraits n'avaient rien à envier à ceux des Vénitiens[1].

On en peut dire autant de beaucoup d'ambassadeurs de France qui prirent l'habitude, eux aussi, en rentrant à Paris, de dresser une relation de leur séjour à l'étranger, avec les observations qu'ils en rapportaient, relation sans aucune attache officielle, mais où les portraits et les caractères n'en étaient que plus librement tracés, partant plus intéressants[2]. Dans cette catégorie, et sans sortir de nos publications, je citerai : d'une part, la série des généraux de l'empereur Léopold crayonnée par Villars au retour de sa mission de 1687-88[3]; d'autre part, les « Caractères de diverses personnes considérables de la cour de France » ajoutés, après 1700, à la *Relation d'Ézéchiel Spanheim*, et empruntés en partie à une *relazione* du Vénitien Erizzo, en partie à l'un des petits livrets dont il sera parlé tout à l'heure[4].

Voici comment, à la fin du règne, Saint-Simon eût voulu que cet usage se généralisât dans le service des affaires étrangères : « Les ministres que le roi enverra au dehors seront très particulièrement chargés d'envoyer au secrétaire d'État, qui le rap-

1. On en trouve dans un grand nombre des Instructions publiées par les soins du ministère des Affaires étrangères.

2. Il a été publié en 1880, dans l'*Archiv für Œsterreichische Geschichte*, des portraits de la cour de Vienne faits par les ambassadeurs français du XVIIIe siècle.

3. Publiée par M. le marquis de Vogüé dans l'Appendice du tome I de notre édition des *Mémoires de Villars*, p. 435-441. Depuis que j'ai donné l'indication de ce texte à M. de Vogüé, j'ai constaté, comme on le verra plus loin, qu'il a dû servir au rédacteur d'un des recueils de *Portraits* de 1703.

4. Voyez l'édition de M. Schefer, p. 389-410.

portera au conseil des affaires étrangères, et qui en pourra donner un double aux cinq personnes qui le composent, d'envoyer, dis-je, un tableau de la cour où ils résident, c'est-à-dire une liste de tous les personnages, hommes et femmes, ayant des charges, de la considération, des emplois et du crédit, et de celles qui sont en passe; de leur figure, naissance, caractère, alliances, proches, liaisons, inimitiés, surtout de leur caractère; des valets principaux ayant accès particulier, des gens d'église qui peuvent influer, des maîtresses, non seulement des souverains, mais des personnes qui gouvernent; autant qu'il sera possible, de ce qui s'appelle à Rome l'*ingenio* de toutes ces personnes, et de leurs intrigues; avec grand soin aussi d'avertir des changements et des choix, et ce qu'ils pensent qu'il en faut augurer. C'est dans l'exécution de cet article faite avec exactitude et application, sans grossir ni exténuer rien, sans se prendre de fantaisie sur choses ni gens, que consiste la connoissance de qui on a et de qui on peut avoir affaire, par conséquent le moyen le plus efficace d'éviter les méprises et de réussir à ce que l'on désire opérer[1]... »

Saint-Simon eut l'occasion, sous la Régence, de mettre en pratique ses propres prescriptions, et, revenu de sa mission à Madrid, il composa le « Tableau de la cour d'Espagne fait à la fin de 1721 et au commencement de 1722, » que M. Édouard Drumont a compris dans sa publication de 1880[2]. C'est même, pourrait-on dire, le seul bénéfice qu'ait donné la mission de Saint-Simon; mais, s'il fut médiocre ambassadeur, quel observateur infatigable, quel peintre incomparable comme perspicacité, comme pénétration, comme vigueur, dans les suites de portraits et de caractères qui forment le véritable fonds de ses *Mémoires !* Que n'a-t-il vu, compris et retenu les événements aussi bien qu'il a mis les personnages en relief[3] !

Pour en revenir à la mode des portraits, c'est surtout dans le

1. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* (1712), publiés par M. Paul Mesnard en 1860, p. 26.

2. *Papiers inédits de Saint-Simon; lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne*, p. 351-394. Comparez l'appendice XII du tome VIII de la nouvelle édition des *Mémoires*, en regard duquel j'ai placé (appendice XIII) une traduction littérale des portraits composés par les ambassadeurs vénitiens en Espagne, de 1686 à 1702.

3. En 1751, le ministre Saint-Contest prescrivit à tous les agents diplomatiques de fournir dorénavant des portraits des personnages de chaque cour. Armand Baschet a publié sa circulaire.

monde galant, dans les ruelles de précieuses, qu'elle sévit avec intensité vers les temps qui suivirent la régence d'Anne d'Autriche et la Fronde. Ainsi nous voyons, en 1653, Mme de la Guette arrivant chez la marquise d'Hocquincourt, et celle-ci lui mettant aussitôt sous les yeux le portrait que M. de Montesson venait de faire d'elle-même, « où il n'avoit rien omis, conformément à l'estime générale qu'elle avoit de tout le monde, » puis, au sortir de table, la forçant d'improviser son propre portrait en six couplets, dont tous les convives emportèrent des copies pour les faire courir dans Paris[1].

C'est à Mlle de Scudéry, à son *Grand Cyrus,* à sa *Clélie,* que Tallemant des Réaux faisait alors remonter « cette sotte mode de faire des portraits, qui commence à ennuyer furieusement les gens. » L'observation de Tallemant[2] est datée de 1658, et, l'année suivante, Molière n'eut garde d'omettre la manie du jour dans le programme des *Précieuses ridicules*[3] :

MASCARILLE.

« Vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits.

MAGDELON.

« Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits ; je ne vois rien de si galand que cela.

MASCARILLE.

« Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond ; vous en verrez de ma manière qui ne vous déplairont pas. »

Dans la même année, Charles Sorel lança sa satire de l'*Ile de Portraiture* contre « quantité de personnes qui ne sont plus occupées qu'à faire les portraits par écrit des uns et des autres[4]. »

Mais c'est aussi cette année-là que parut le plus célèbre, le plus

1. *Mémoires de Mme de la Guette*, éd. Moreau (1856), p. 179-181.

2. *Historiettes*, t. VII, p. 59. Un des raffinements de la mode était que l'on fît son propre portrait : nous avons ainsi ceux de la Rochefoucauld et de Fléchier, composés par eux-mêmes. Il y avait aussi ces séries de portraits « en contre-vérités » qui abondent dans les recueils de chansons et d'épigrammes.

3. *Les Précieuses ridicules* (novembre 1659), scène IX, p. 81-82 du tome II de l'édition des Grands Écrivains.

4. *Bibliothèque françoise*, 1664, p. 153.

volumineux, — d'aucuns ajouteraient : le plus fastidieux, — des recueils de ce genre, œuvre collective des charmantes héroïnes de la cour groupées depuis deux ans autour de Mlle de Montpensier et de son secrétaire Segrais. Au dire de Mademoiselle, cette *Galerie*, qui a eu l'honneur d'avoir pour bibliographe Victor Cousin lui-même[1], avait été commencée à l'instigation de la princesse de Tarente et de Mlle de la Trémoïlle, lesquelles venaient de rapporter leurs propres portraits composés en Hollande.

C'est au cardinal de Retz qu'il faut donner la palme en ce genre d'exercice littéraire. Telle était du moins l'opinion d'un historien qui connaissait à merveille le XVIIe siècle, je veux dire le Père Griffet, dans un chapitre de son *Traité des preuves de la vérité dans l'histoire*[2]; et, à en croire le même Père, les *Mémoires de Retz* auraient inspiré à Mme de Maintenon l'idée de composer, elle aussi, une série de portraits des six ou sept personnages les plus en vue qu'elle avait connus et pratiqués[3].

D'ailleurs, Mme de Maintenon ne fut pas seule, dans les hautes sphères, à sacrifier au goût du jour; il y avait au moins des précédents : Mazarin, dit-on, laissa au roi, en mourant, des portraits de toute la cour, portraits peu flatteurs à en croire Bussy-Rabutin[4]; Foucquet, tout à la fin de son beau temps, chargea ses amis de faire un pareil travail sur les membres du parlement et du corps des maîtres des requêtes parmi lesquels le surintendant eût voulu se faire des créatures; Colbert, à son tour, en 1662, s'essaya à fournir quelques pages au roi sur les membres de la chambre de justice chargée de juger son prédécesseur, puis demanda à ses agents de province de lui envoyer les portraits du personnel de toutes les cours souveraines[5]. Ce sont ces séries de portraits, si intéressantes pour l'histoire de la haute magistrature, que Depping a comprises dans le tome II de la *Correspondance adminis-*

1. On compte trois éditions de 1659 à 1663; mais, quant à leurs relations entre elles, à leur valeur comparative, il convient de consulter une solide étude publiée par notre confrère M. Gustave de Villeneuve, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1889, p. 447-453. Je crois que la dernière édition de notre temps est celle de notre défunt collègue le comte Édouard de Barthélemy (1860).

2. Publié en 1769, p. 328 et suiv.

3. Le grand Condé, Mme de Longueville, Mazarin, Turenne, Colbert, Louvois, le prince de Conti.

4. Ses *Mémoires*, t. II, p. 109.

5. *Lettres de Colbert*, t. VII, p. 215-218.

trative sous le règne de Louis XIV, p. 33-132, et dont M. Duleau a fait une publication à part en 1862[1].

Claude Pellot, qui avait fourni les notes sur le parlement de Grenoble, où il était intendant, reprit cette idée pour lui-même, et même l'élargit, lorsqu'il fut devenu chef du parlement de Rouen (1670-1683) : il fit dresser « des états de toutes les personnes considérables des provinces où il avoit été intendant, où l'on voyoit leur caractère, leurs biens, leurs amis et leurs ennemis, avec beaucoup de particularités très singulières[2]. »

Vers 1667 ou 1668, Pellisson, rentré en faveur et devenu l'historiographe de Louis XIV, présenta un projet d'histoire du règne dans lequel il insistait particulièrement sur la nécessité de faire connaître ainsi les acteurs principaux de la dernière guerre. « Ces manières de portraits ou de caractères, quand ils sont bien touchés, disait-il[3], qu'ils ne sont ni en trop grand nombre ni tout d'une suite, mais dispersés et placés avec quelque art et quelque diversité; qu'on rapporte en quatre paroles la naissance et les actions remarquables; qu'on pénètre finement les talents et la portée de chacun; qu'on n'en dit ni trop ni trop peu; qu'on sait toujours en faire entendre plus qu'on n'en dit, produisent un effet admirable. C'est un des plus grands secrets pour rendre l'histoire animée et pour empêcher qu'elle ne languisse et ne dégoûte jamais. L'esprit du lecteur, quand il s'est une fois formé ces différentes physionomies, et qu'il voit ensuite chaque personnage remplir la sienne, s'en fait un spectacle très délicieux... »

Le recueil de Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire*

1. Tirage à part extrait de la *Revue nobiliaire, héraldique et biographique* de 1862, p. 105-190. De tout ce qui a été dit sur l'origine de ces répertoires il me semble ressortir : 1° que Nicolas Foucquet, à partir de 1658, employa Pellisson, ou Le Laboureur, ou le président de Perrigny, ou un aumônier du roi appelé Hubert Robert, à constituer les premiers dossiers; 2° que Colbert, héritant de ces dossiers dans la saisie faite chez le surintendant, les continua à partir de 1662, avec le concours des intendants ou des commissaires départis; 3° que l'éditeur Depping a méconnu la double origine de ces dossiers et les a donnés en bloc comme venant de Colbert, quoique certains portraits fassent mention du but que visait Foucquet et de Pellisson son homme de confiance, et qu'il n'y ait pas non plus identité d'époques entre les diverses séries.

2. E. O'Reilly, *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot*, t. II, p. 628.

3. Dreyss, *Mémoires de Louis XIV*, t. I, Introduction, p. CLXIV.

de France, a donné asile à un recueil de portraits de ce genre[1], qui doit être de 1664, quoiqu'il en ait été fait des éditions en 1667 et 1668, sous la rubrique de Cologne[2].

Les portraits historiques, politiques, et parfois satiriques, héritèrent de la vogue que les portraits galants et « précieux » avaient perdue, mais, cependant, sans que ceux-ci cessassent d'être encore représentés dans la littérature des dernières années du siècle. Parfois ils se combinaient avec un *État du royaume de France*[3], c'est-à-dire avec le tableau général, l'anatomie de la cour et de l'administration royale, que la publication intermittente de l'*État de la France* donnait depuis 1649[4]. C'est également par un tableau général de la cour, suivi d'une vingtaine de portraits, que débutent, en septembre 1681, les *Mémoires du marquis de Sourches*[5], et par quelques « portraits de Messieurs les ministres » que Gourville termina ses *Mémoires* en 1702[6].

Enfin, au début du XVIIIe siècle, l'imprimerie clandestine qui se dissimulait derrière le pseudonyme de Paul Pinceau à Villefranche[7] commença à faire paraître, sous l'ancien titre, ou à peu près : *Caractères de la famille royale, des ministres d'État et des*

1. Tome VIII, p. 369-423. Ces portraits datent du temps de la querelle des ducs et pairs avec les présidents à mortier. Il y est dit que le roi doit aller au parlement, pour cette affaire, « mercredi prochain, » c'est-à-dire le 30 avril (mais la séance eut lieu le mardi 29), et que le duc Mazarin « prend soin, à cette heure, de faire passer les troupes par un pont de bateaux pour aller au secours de l'empereur contre les Turcs. » Ce duc de la Meilleraye-Mazarin venait de succéder à son père, et, étant gouverneur de l'Alsace, il fit passer le Rhin, le 31 mai 1664, au corps d'armée que Coligny et la Feuillade conduisaient en Hongrie. Tous les autres repères donnent cette même date d'avril-mai 1664.

2. *Les Portraits de la cour pour le présent, c'est-à-dire du roi, des princes et des ministres d'État et autres.* On a voulu attribuer ce livret à Mlle de Montpensier. Édouard de Barthélemy l'a réimprimé dans les *Archives du Bibliophile*, avec tirage à part à soixante exemplaires.

3. Bibl. nat., ms. fr. 14211.

4. Comparez un tableau analogue de 1648-49 reproduit dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. VI, p. 385-471.

5. Édition complète commencée en 1882 par le feu comte de Cosnac, avec la collaboration de M. Arthur Bertrand de Broussillon.

6. Édition donnée par M. Lecestre pour la Société de l'Histoire de France, t. II, p. 151-175.

7. G. Brunet a fait deux notes sur ce typographe imaginaire, dans l'Appendice de la *Correspondance de Madame*, t. II, p. 395.

principales personnes de la cour de France, une série de soixante à soixante-dix portraits[1], suivie d'une « Supputation abrégée des revenus de cette couronne. »

Traduction de l'anglais, disait le titre. Bayle tenait pour exacte cette étiquette[2]; M. du Roure a jugé, au contraire, que l'impression avait dû se faire en France[3], tandis que Brunet[4] n'estimait pas probable que l'auteur d'un pareil libelle se fût exposé aux rigueurs de la chancellerie, qui, effectivement, en aurait fait saisir une édition[5]. Quant à la personnalité de l'auteur, les bibliographes ne s'en sont pas préoccupés, ou n'ont émis que des conjectures peu plausibles[6].

Les éditions — ou contrefaçons — se succédèrent en 1702,

1. Ce sont : le roi, Mme de Maintenon, le dauphin, Monsieur, les ducs de Bourgogne, d'Anjou (Philippe V) et de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Condé, Monsieur le Duc, le prince de Conti, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le duc de Vendôme et son frère le Grand Prieur, le cardinal de Bouillon, l'archevêque de Reims, les ducs de Bouillon, d'Uzès, de Ventadour, de Sully, de Lesdiguières, de Brissac, de Chaulnes, de Richelieu, de Luxembourg, de Beauvillier, d'Aumont, de Gesvres, de la Trémoïlle, de la Rochefoucauld, de Noailles, de Chevreuse, de Lauzun, d'Estrées, Mazarin, de Vivonne, de Foix-Randan, de Coislin, de Choiseul, de la Ferté, de Charost, d'Harcourt et de Villars, les maréchaux de Duras, de Lorge, de Villeroy, de Boufflers, de Catinat, de Rosen et de Vauban, le prince de Soubise, le comte d'Armagnac, les marquis de Courtenvaux et de Beringhen, l'évêque de Meaux (Bossuet), l'archevêque de Cambray (Fénelon), M. de Mesgrigny, le chancelier Boucherat, le chancelier Pontchartrain, les secrétaires d'État Châteauneuf, Barbezieux et Torcy, et enfin le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. A part celle-ci, le sexe féminin était laissé de côté.

2. *Nouvelles de la république des lettres*, octobre 1702, p. 467-468. Une édition de 1703 ne porte pas la mention *traduit de l'anglois.*

3. *Analectabiblion*, t. II, p. 418. On voit dans la *Correspondance administrative*, t. II, p. 783, que Léonard lui-même, l'imprimeur du roi, empruntait parfois le pseudonyme banal de Pierre Marteau à Cologne.

4. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 395.

5. Ce n'est qu'une supposition de Depping (*Correspondance administrative*, t. II, p. xxxix, note), supposition fondée sur ce qu'il existe une copie de l'édition de 1703 dans le ms. Clairambault 465.

6. Introduction de la *Relation de Spanheim*, p. liv-lvj. Le passage du portrait de Louis XIV où l'auteur se désigne comme ayant pris part, en qualité d'officier général, au siège de Bergues-Saint-Winoc, en 1658, et y ayant vu le roi venir aux tranchées, ne paraît se trouver que dans l'édition de 1706, postérieure de quarante-huit ans à ce siège.

en 1703, en 1704, en 1706, avec de minimes différences de titre (*Nouveaux caractères*), de rédaction ou de composition, ces dernières justifiées par la marche du temps, par la mort de certains personnages, etc.[1]. On en a aussi des exemplaires manuscrits dans beaucoup de bibliothèques[2]; mais je ne crois pas qu'aucun dépôt possède la série complète des éditions successivement imprimées[3].

Les deux dernières parurent en 1706, l'une intitulée encore : *Caractères de la famille royale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France,* avec la *Supputation abrégée des revenus de cette couronne,* et précédée de l'Avis au lecteur où il est dit que ce livre est le fruit d'une longue étude d'après nature et un véritable coup de maître; l'autre : *Nouveaux portraits et caractères...., qui ont été ou qui sont augmentés des portraits et caractères de quelques officiers de l'Empire et d'une chanson sur plusieurs personnes du temps*[4]. C'est celle-ci qui a eu les honneurs d'une réimpression par les soins du comte Édouard de Barthélemy, dans la *Revue française* de 1863, et d'un tirage à part à quarante exemplaires.

On se demandera peut-être si ces éditions ne sortaient pas de la même officine, si les variantes que la plupart des portraits présentent de l'une à l'autre, si même les contradictions, les oppositions de touches, comme la différence des types d'impression, ne seraient point, quoi qu'il en semble, autant de supercheries, de procédés propres à renouveler la curiosité du lecteur. J'avoue ne prendre que sous toute réserve, par exemple, cet Avertissement de l'édition de 1703 et de celle de 1706 : « Plusieurs

1. Voyez ci-après, p. 216. Saint-Simon, Roquelaure, Dangeau, et les cardinaux de Bonsy, de Fürstenberg, de Bouillon, d'Estrées et de Janson ne paraissent que dans une édition de 1703, sans qu'on voie aucune raison pour qu'ils aient été omis dans les autres.

2. Par exemple, à l'Arsenal, mss. 3438, 6567 et 6829; à la bibliothèque d'Amiens, ms. 865; à celle de Dijon, mss. 694 et 1285; à celle de Rouen, ms. 8557.

3. La Bibliothèque nationale n'a catalogué que trois exemplaires de 1702 et de 1703. Brunet et Barbier en ont décrit tout autant. Ni dans les bibliographies, ni sur les rayons des bibliothèques, il n'est possible de faire une comparaison minutieuse, et, par exemple, de déterminer s'il n'y avait pas deux types distincts, de *Caractères* et de *Nouveaux caractères*, qui se rééditaient parallèlement.

4. La même dont Brunet a reproduit une partie à la suite de sa *Correspondance complète de Madame duchesse d'Orléans*, t. II, p. 394-400.

habiles gens ont déjà travaillé sur cette matière. On a produit là-dessus des originaux et des copies; mais on ose assurer qu'il n'a point encore paru de peinture plus exacte ni plus fidèle que celle-ci. Ce petit ouvrage est bâti sur des mémoires moralement vrais ; on en a reçu de plus d'un endroit, et, s'il étoit permis de nommer les illustres personnes qui ont bien voulu les fournir, le public tomberoit d'accord qu'on ne vise à rien moins que d'en imposer. Au reste, on n'a eu pour but que le naïf. »

Au fond, l'auteur ou les auteurs ne gagneraient guère à ce que nous pussions lever leur masque; car aucun de ces livrets n'a de valeur comme langue, comme style, les traits ou les allusions sont souvent difficiles à interpréter, et ce que l'on peut dire de plus favorable, c'est que l'œuvre a cette qualité, essentielle pour l'historien, d'être « moralement vraie. » Rien du pamphlet, rien du libelle, encore que les traits soient généralement satiriques[1]. Un écrivain d'il y a cinquante ans[2] estimait que l'on trouve dans le livret de 1703 « un écho assez fidèle de l'opinion publique. » C'était aussi, dans le siècle précédent, l'opinion d'Anquetil, de M. de Paulmy, et enfin de notre Ézéchiel Spanheim, puisque, dès l'apparition des *Caractères de la famille royale,* il paraît s'être approprié un certain nombre de portraits pour en faire comme l'appendice de sa *Relation de la cour de France*[3].

Inversement, je signalerai l'identité de plusieurs des portraits des généraux impériaux qui sont compris dans deux éditions de 1703 et de 1706 avec les portraits rapportés de Vienne par Villars en 1689, et que l'éditeur de Paul Pinceau aurait tout bonnement adaptés à son usage[4].

Des catalogues déclarent ces livrets rares, et même rarissimes ; mais c'est bien exagérer les choses[5].

En revanche, je crois actuellement unique de son espèce le recueil dont je vais donner le texte intégral[6]. Le Musée britan-

1. Bayle a parlé quelque part d' « un des faiseurs de ces *Caractères,* homme qui, disant du mal de beaucoup de gens, ne dit du bien que de très peu de personnes. »

2. Walckenaer, dans ses *Caractères de Théophraste,* Remarques et éclaircissements, p. 699 et 701.

3. Introduction de la *Relation*, p. liv-lv. Ci-dessus, p. 207.

4. Ci-dessus, p. 207.

5. J'ai pu, sans aucune peine, acquérir l'exemplaire du livret de 1702 qu'avait possédé feu M. Monmerqué.

6. J'ai employé quelques-uns des portraits dans le commentaire des *Mémoires de Saint-Simon.*

nique l'a acquis en 1873[1]. Il contient, avec un Avertissement préliminaire, cinquante-sept portraits, très brefs pour la plupart, plus un article sur les Conseils, six portraits des ministres, deux des conseillers d'État Caumartin et de la Reynie, ceux du premier président de Harlay, du Père de la Chaise et du lieutenant général de police d'Argenson. Ce n'est pas un original, mais une transcription faite par des copistes anglais et en trois parties différentes, la première datée du 5 février 1703, la seconde du 11 juin, et la troisième sans date ; l'Avertissement préliminaire est du mois de janvier. Les deux dernières parties sont d'une autre main que la première. L'auteur est certainement un réfugié protestant établi en Angleterre ; je vois une preuve de cette résidence dans certaines façons de parler et dans le mot sur Bossuet : « S'il étoit archevêque de Cantorbéry. » L'éloge de la modération de M. de la Reynie dans l'exécution des mesures prises en 1685 contre les religionnaires de Paris, les allusions aux conversions multipliées en Poitou et en Périgord par les ducs de la Force et d'Estrées, à l'ingérence toute-puissante de Mme de Maintenon dans les affaires politiques et religieuses, à l'attitude du successeur dégénéré du grand duc de Rohan, enfin à la police de d'Argenson qui faisait moins de mal qu'on n'eût pu le craindre, ne permettent pas de douter du protestantisme de l'auteur. Aucun de ces traits ne se retrouve dans les livrets de Paul Pinceau, quoique composés aussi à l'étranger puisque leur Avis au lecteur dit que le tableau des Revenus du royaume vient « d'un homme judicieux qui arrive de France. » Une autre particularité est encore que ce recueil, à l'inverse des livrets en question, qui ne comprennent d'autre représentante du sexe féminin que Mme de Maintenon, renferme les portraits de six princesses : la duchesse de Bourgogne, Madame, la duchesse d'Orléans, Madame la Duchesse, Mme de Conti douairière et la vieille duchesse de Nemours.

Comme composition encore, le livret de 1702 ne comportait que quatre portraits de personnages morts récemment : Monsieur frère du roi, le chancelier Boucherat, les deux secrétaires d'État Châteauneuf et Barbezieux ; le livret de 1703, s'excusant de « mêler quelques morts parmi les vivants, » remonte beaucoup plus haut, jusqu'à Mazarin, Foucquet, Turenne, Conti et Charles de Lorraine ; l'édition de 1706 intitulée : *Caractères de la famille royale,* etc.[2], maintient, outre ces morts du temps passé et les

1. Fonds Additionnel, n° 29507.

2. Exemplaire de la bibliothèque Mazarine, n° 52995, qui a servi à la réimpression de Barthélemy.

quatre morts du livret de 1702, quatre ducs disparus depuis cette date : MM. de Gesvres, de Duras, de Lorge, de la Ferté-Senneterre, et le grand évêque de Meaux, mort en 1704. Notre texte n'a que deux morts en tout : Monsieur et le grand Condé, et il ne nomme qu'en bloc treize ducs et pairs, comme absolument négligeables.

On remarquera qu'en finissant le portrait de Louis XIV, il est fait allusion au Caractère de ce prince imprimé dans le recueil de 1702; qu'il n'est pas parlé de Villars, quoique celui-ci ait quatre lignes dans le recueil de 1702 et, devenu maréchal et duc, six ou huit lignes dans ceux de 1703 et de 1706; que l'auteur insiste sur la manière dont chaque personnage important traite ses domestiques et tient sa maison, paye bien ou mal gens et créanciers; surtout, qu'il commence chaque portrait par les traits principaux du physique, et qu'il fait valoir l'utilité de ces détails dans l'Avertissement préliminaire. De même, le P. Griffet, dans le chapitre déjà cité[1], a dit qu'il est bon de décrire « les qualités extérieures, la taille, la figure, la physionomie, » pourvu qu'on n'entre pas dans des détails trop puérils et circonstanciés, comme le faisaient Bussy-Rabutin, Mme de Motteville, etc. La Bruyère lui-même, après ses trois premières éditions, crut opportun de relever parfois son texte de quelques traits ou particularités de l'extérieur, à l'exemple de son modèle Théophraste[2].

Il paraît que, sous ce rapport, les peintres se plaignaient que les portraits écrits leur fissent tort. Édouard de Barthélemy a reproduit, en 1860, dans la *Revue universelle des arts,* leur longue *Remontrance aux précieuses du temps*[3], et il se proposait de donner une nouvelle édition du livret de 1659 : *Description de l'île de Portraiture et de la ville de Portraits.*

Est-il besoin de faire ressortir les services que l'historien peut et doit tirer des recueils dont je viens de parler? A cette seule condition, toutefois, qu'il ne les emploie pas sans critique, qu'il ait le soin et la patience de les comparer les uns aux autres, de discerner, dans les portraits, ce que la passion, la partialité ou le désir de faire de l'esprit ont pu inspirer à l'observateur[4]. Comme éléments de comparaison, je ne saurais trop recommander les *relazioni* contenues dans le dernier volume de la série Francia

1. *Traité des preuves*, p. 348.
2. M. Servois, *Notice biographique sur Jean de la Bruyère*, p. XC-XCI.
3. Cette « remontrance » n'est peut-être qu'une pièce de fantaisie.
4. Remarque du P. Griffet à l'endroit des portraits du cardinal de Retz.

publiée à Florence[1] : les portraits y sont très développés, chaque ambassadeur en a varié les traits et les touches. Il est regrettable qu'une bonne traduction de ces textes italiens ne soit pas entreprise à l'usage de nos historiens.

En terminant, je veux reproduire ici, d'un article du *Mercure galant* de 1704[2], quelques pages curieuses et piquantes : curieuses en ce qu'elles établissent une distinction très nette entre les Portraits de la première manière, les *Caractères* du moraliste, et les Portraits de la dernière manière, ou plutôt une variété récente et nouvelle du type primitif; piquantes en ce qu'elles donnent tout l'avantage aux Portraits nominatifs sur les Caractères anonymes ; mais on sait de quelle rancune méprisante et de quels persiflages les rédacteurs du *Mercure* n'avaient cessé de poursuivre Jean de la Bruyère[3].

« Il y a environ quarante ans qu'il s'établit une mode en France, qui fut suivie de tous ceux qui étoient capables de penser et de réfléchir sur eux-mêmes. Chacun s'étudia autant qu'il lui étoit possible pour se peindre soi-même dans des ouvrages appelés *Portraits,* faits en vers ou en prose, ou mêlés de l'un et de l'autre. Ceux qui n'étoient qu'à peine sortis de l'enfance mirent la main à la plume pour travailler à leurs portraits : les amis firent ceux de leurs amis, les savants ceux des savants, les amants ceux de leurs maîtresses, et plusieurs firent ceux des souverains et de quantité de personnes distinguées. Ceux même qui avoient des défauts naturels et connus travaillèrent à leurs portraits pour ne les pas laisser faire à d'autres, et plusieurs d'entre eux firent des chefs-d'œuvre qui firent admirer leur esprit, en avouant et excusant leurs défauts d'une manière toute agréable et toute spirituelle. Enfin, en moins de deux années, tout Paris fut rempli de ces sortes d'ouvrages, dont on imprima plusieurs recueils. Rien n'étoit plus galant et plus spirituel, et, si la satire y avoit quelque part, elle y entroit d'une manière si fine et si délicate, que personne ne s'en pouvoit fâcher. Enfin l'on peut dire que le combat finit faute de combattants, c'est-à-dire qu'on ne cessa de faire des portraits que lorsqu'il ne se trouva plus personne à Paris qui fût de quelque mérite et de quelque considération, dont le portrait ne

1. Par Barozzi et Berchet (1863); contenant, pour les cinquante premières années du règne, les relations de trois Giustiniani, de Nani, Grimani, Sagredo, Morosini, Michiel, Contarini, Foscarini, Venier et Erizzo.

2. Volume de décembre, p. 298-305.

3. Voyez la *Notice biographique sur J. de la Bruyère*, par M. Servois, dans l'édition de la collection des Grands Écrivains, p. XCVII-CXX.

fût pas fait. Ces sortes d'ouvrages ne produisirent que de bons effets : ils firent estimer des personnes dont les belles qualités n'étoient pas connues; ils en firent aimer d'autres, et firent connoître à toute l'Europe que Paris étoit rempli de personnes d'esprit et de mérite, et les peintres de province auroient pu peindre sur ces portraits les personnes qui y étoient dépeintes, tant ceux qui y avoient travaillé en avoient bien marqué tous les traits. »

Ici se place une violente diatribe contre certain homme qui, « dévoré du désir de paraître bel esprit, » et s'étant fait railler pour sa prétention de chanter avec les personnes les plus distinguées de la cour, résolut de se venger impitoyablement sur ceux mêmes qui n'avaient pas pris part à l'aventure et dont il n'était pas connu. C'est La Bruyère; mais l'article ne le nomme point[1].

« Il donna le nom de *Caractères* à son ouvrage, et non celui de *Portraits,* et, n'osant nommer les personnes qui avoient servi d'objets à sa satire, il se contenta d'en faire, sous main, distribuer une clef. Aussi, pour avoir osé satiriser des personnes de mérite dans un discours public prononcé dans une académie, il fut cause que l'on fit un statut qui est contre sa mémoire, et qui porte que tous les discours que l'on y feroit à l'avenir seroient examinés avant que d'être prononcés[2]. »

Enfin le critique applaudissait au nouvel ordre de choses :

« Il a paru depuis quelques ouvrages sous le nom de *Caractères* qui ont été favorablement reçus du public ; mais tous les ouvrages

1. Il faut comparer cette diatribe avec celle que le *Mercure* avait publiée en avril 1693, sur la réception de La Bruyère à l'Académie française, et qu'on attribua à Thomas Corneille, visé personnellement, ainsi que Fontenelle, dans le discours du récipiendaire. M. Servois a reproduit cet article dans le tome III de l'édition des Grands Écrivains, p. 192-195. La Bruyère répondit non moins âprement, dans une préface mise en tête de son discours (8e édition des *Caractères*), que ses adversaires avaient voulu exclure du recueil des Harangues : *ibidem*, Notice, p. CXX-CXXV.

2. Il paraît qu'on ne trouve pas trace de ce « statut » dans les registres officiels de l'Académie, quoique l'usage soit bien de soumettre les discours de réception à une audition préalable; mais il y en a mention dans un ouvrage qui avait fait quelque bruit en 1701 : *Sentiments critiques sur les Caractères de La Bruyère,* p. 559, et, M. Servois (tome III, p. 195-197) ayant prouvé que ce livre était l'œuvre de P.-J. Brillon, auteur lui-même de *Portraits sérieux, galants et critiques*, j'oserais attribuer aussi l'article du *Mercure* de décembre 1704 à ce jeune et très fécond magistrat, bien connu, dans un autre genre, pour son *Dictionnaire des Arrêts.*

où l'on se sert de clef pour faire connoître ceux dont on parle sont toujours suspects. Depuis quelque temps il a paru, non pas des volumes, mais des pièces volantes, où l'on fait le portrait de plusieurs personnes, mais en les nommant. Ces *Caractères* ressemblent aux *Portraits* dont je vous ai parlé au commencement de cet article, et il seroit à souhaiter que, pour la satisfaction des honnêtes gens, cette mode recommençât son cours. Je voulois dire, en commençant cet article, qu'il paroît un de ces portraits, sous le nom de *Caractère de M. le duc d'Albe,* qui fait beaucoup de bruit[1], et je me suis insensiblement étendu plus que je n'avois résolu sur les *Portraits* et sur les satires, sous le nom de *Caractères,* dont ils ont été suivis. Il est à souhaiter que ces *Caractères* nouveaux réussissent, et qu'ils effacent tout le mal qu'on a trouvé jusques ici sous le nom de *Caractères.* »

A. B.

1. L'ambassadeur espagnol était l'homme à la mode, le *Mercure* vantait sans cesse son luxe et ses fêtes; Brillon, collaborateur attitré du *Mercure*, serait-il encore l'auteur de la « feuille volante » dont il fait l'éloge, mais que je n'ai pu retrouver ?

AVERTISSEMENT.

Ceux qui n'ont qu'une légère connoissance de la cour de France, et qui voudront en être mieux informés qu'ils ne le sont, pourront se satisfaire en jetant les yeux sur cet écrit. On a souvent vu des Caractères de plusieurs personnes qui y sont dépeintes; mais ce n'a été que des descriptions de leur esprit et de leur conduite, au lieu qu'ici, sans s'arrêter aux traits particuliers des visages trop circonstanciés (ce qui passe pour des minuties), on n'en parle qu'en gros, s'ils plaisent ou s'ils sont désagréables, et même, dans plusieurs portraits, on y marque la couleur dominante des cheveux, naturels ou artificiels. Il semble que, lorsqu'on veut faire connoître quelqu'un, il est nécessaire de parler du corps aussi bien que de l'âme, afin qu'en le voyant, ou lorsqu'on en entend parler, ceux qui l'ont vu, on ne soit pas obligé de changer entièrement la fausse idée qu'on pourroit s'en être faite; car il faut demeurer d'accord qu'en ne lisant que le caractère ou le tour d'esprit de ceux qu'on nomme, on pourroit se figurer un géant d'un nain, et d'une belle blonde une laide brune; et plusieurs autres choses déroutent de la vérité.

Mais, comme il est bien difficile de rencontrer juste sur tant de différents sujets, surtout pour les dispositions de l'esprit et ses opérations, parce qu'il est comme impossible qu'une seule personne entre dans le détail et dans la connoissance exacte de tant de génies, on est obligé d'avoir recours à ceux qui peuvent aider; mais il faut prendre garde de ne s'en rapporter pas à des gens peu éclairés ou prévenus : le meilleur est d'en juger, comme l'on fait des pièces de théâtre, par les sentiments généraux, qui sont toujours les plus purs en ces sortes de rencontres. C'est ce qu'on a tâché de faire ici.

On n'a pas prétendu y mettre tous les courtisans; le nombre en seroit, non seulement trop grand, mais aussi inutile et

ennuyeux. On s'est contenté d'insérer la maison royale, les princes, les princesses, les officiers de la couronne et les personnes des Conseils qui y font la plus grande figure et qui y sont les plus employés.

Comme il y aura souvent des changements par les décès et les promotions fréquentes qui arrivent, on aura lieu d'amplifier et de diminuer ce recueil dans la suite. Ce que l'on donne ici est seulement l'état où se trouvent la cour et les Conseils de France en janvier 1703.

PORTRAITS ET CARACTÈRES DES PERSONNES LES PLUS ILLUSTRES DE LA COUR DE FRANCE.

PORTRAIT ET CARACTÈRE DU ROI LOUIS XIVe.

Toute l'Europe connoît le visage et l'air du roi Louis XIVe par les portraits et les estampes qui en ont été dispersés. On voit que ses traits sont réguliers, et l'on y remarque du grand et du majestueux : en quoi l'on ne se trompe pas, car ce prince est de grande taille et belle, quoiqu'à présent un peu courbée ; sa démarche est noble et aisée autant que son âge le peut permettre, ses gestes répondent à son rang. Il seroit à souhaiter pour lui que, lorsqu'il parle, ou qu'il mange, on ne remarquât pas trop qu'il est hors d'état d'avoir jamais mal aux dents. Il a la main et la jambe belle. Voilà pour ce qui est de l'extérieur. A l'égard de l'intérieur, il faut savoir qu'il a été jusqu'à l'âge de vingt-deux ans sans sentir presque qu'il étoit roi ; mais, se trouvant alors le maître par la mort du cardinal Mazarin, il se fit des règles pour se gouverner lui-même, dont la plupart étoient toutes royales. Quelques-unes ont été réduites en habitudes par la pratique ; car, quoiqu'il soit naturellement cruel, il a étudié la douceur et l'humanité, qu'il exerce quelquefois jusqu'à se méconnoître lui-même. Il corrige souvent l'avarice avec laquelle il est né, jusqu'à une prodigalité qui lui est nuisible. A peine a-t-il connu la timidité qui l'accompagne toujours, car, quoiqu'il ne se soit jamais approché du péril, on lui a fait accroire qu'il s'exposoit trop. Sa sagesse, à plusieurs égards, a

servi de règle à toute sa cour et à tout son royaume. Il parle peu, et toujours à propos; il n'a point d'emportement et ne jure jamais; il est fort modéré dans le vin, dans le jeu et dans les paroles. Il sait bien sa langue, qui est la seule qu'il possède. Il a fait exécuter de beaux règlements que les rois ses prédécesseurs n'avoient pu faire observer. Ses ordres sont suivis avec une ponctualité inconcevable. Il connoît le mérite, et le récompense. Si l'on ne regarde que ses belles qualités, il y a eu très peu de souverains qui les aient portées dans un degré aussi éminent que lui; mais on remarque aussi en ce prince de furieux écarts, car, s'il fait exercer la justice dans ses États, en plusieurs rencontres il ne l'observe avec ses voisins qu'autant qu'elle lui est avantageuse. La grandeur d'âme qui paroît en lui s'est gâtée par un désir insatiable de gloire et par une ambition démesurée. Il est plus avide de louange qu'aucun homme ait jamais été, jusqu'à ne la discerner pas d'avec la flatterie. Sa piété ne paroît qu'un bigotisme trop crédule. Il fait choix d'assez bons ministres; mais, après avoir pris leur conseil, il les abandonne et veut paroître régler tout lui-même : ce qui est cause qu'il prend souvent le change. Il semble qu'il n'aime ses peuples qu'autant qu'ils peuvent contribuer à sa grandeur. Sa tendresse pour le sexe a été poussée trop loin, et les suites, par ses ordres, en ont infecté toute la famille royale par des alliances illégitimes et honteuses. Ce prince, néanmoins, pourroit passer pour un des plus grands rois qui aient régné depuis plusieurs siècles, ayant été fort heureux et bien servi, si un jésuite, son confesseur, et une vieille dame qui le tient dans une dépendance ridicule depuis environ vingt années n'avoient pas gâté son esprit. La persécution faite aux religionnaires et la campagne de 1702[1] feront bien du tort à sa vie et à sa mémoire. On a fini heureusement un de ses portraits en disant que ce prince est *merveilleux et commun, laborieux et fainéant, prodigue et ménager, bon et mauvais*[2]. Il falloit ajouter : *fier et timide, cruel et doux*, pour en donner une idée parfaite.

1. Début de la guerre de la Succession d'Espagne.

2. *Caractères de la famille royale*, 1702, p. 4. Après *ménager*, ce texte porte : *fier et honnête, en un mot rempli de bon et de mauvais.*

MONSIEUR LE DAUPHIN.

Est un beau prince blond, dont les traits font un composé fort agréable. Il est d'une grandeur raisonnable, mais a trop d'embonpoint. Il laisse agir la nature en lui sans la forcer; aussi n'en a-t-il pas besoin, car il est naturellement bienfaisant. Il aime ses domestiques et les peuples, qui n'en sont pas méconnoissants, car ils le chérissent jusqu'à la vénération. Il ne paroît pas gâté par le trop d'orgueil ni d'ambition déréglée. Il y a apparence que, s'il règne jamais, il prendra une route opposée à celle de son père. On croit que ses sujets seroient heureux sous son règne, et que ses voisins auroient un bon allié. Comme il sait qu'il n'a pas beaucoup de voix dans les Conseils, il ne semble pas s'y intéresser trop, quoiqu'il ait un père et un fils sur le trône. Il court sa quarante-deuxième année, sans paroître avoir beaucoup d'envie de parvenir. Il est éclairé de près; sans la chasse, qu'il aime éperdument, et Mme la princesse de Conti douairière, il seroit à plaindre.

MONSIEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

Porte ses propres cheveux, longs et châtains. Il n'est pas désagréable de visage, excepté qu'on y remarque quelque chose de fier, de sombre ou mélancolique, qu'on appréhende qui ne dégénère en un orgueil insupportable, car il a des moments d'emportement fort incommodes à ceux qui l'approchent. On craint déjà de tomber sous son pouvoir. Sa taille est au-dessus de la médiocre, mais mal prise vers les épaules; ses mains n'égalent pas celles de son aïeul. Quoique son mariage ait été conclu comme malgré lui, on croit qu'une espèce de passion incommode à un mari lui fait aimer son épouse, qui ne répond pas à ses tendresses. La grâce que le roi lui a faite de l'admettre dans ses Conseils pourra être cause qu'il y réussira. Il lui falloit cet honneur pour le dédommager du tort que lui a fait la dernière campagne[1].

1. Voir les *Mémoires de Saint-Simon*, édition en cours, tome X, p. 193 et 384.

MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

Est bien prise dans sa petite taille. Ses cheveux sont fort bruns, et sa chair assez blanche. Elle ne peut passer pour une beauté, car sa bouche a quelque chose de trop, que le nez n'a pas assez; mais, avec tout cela, elle a un air de jeunesse et un enjouement spirituel qui la fait aimer. On croit que le prince son époux ne lui souhaite pas plus de beauté et d'esprit qu'elle n'en a. Elle a bien le cœur de la maison de Savoie; mais elle n'en abuse pas. Il y a apparence que, si son mari étoit souverain, elle voudroit lui aider à en porter le fardeau. On l'observe de près : elle paroît quelquefois n'être pas contente d'être dans des bornes qui lui paroissent trop resserrées.

PHILIPPE, ROI D'ESPAGNE, CI-DEVANT DUC D'ANJOU.

Est un prince qui a toujours eu l'estime de ceux qui l'ont connu. Il porte ses propres cheveux, longs et d'un châtain un peu ardent. Son visage est régulier. Il a un air noble et familier sans déroger à son rang. Il est bien proportionné de toute manière dans sa taille. Il a l'esprit bien tourné. Tous ses domestiques sont contents de lui. En un mot, on n'a jamais parlé que de ses bonnes qualités, et point de ses défauts. Il y a apparence qu'il sera aimé en quelque endroit qu'il règne. C'est dommage qu'il n'ait pas de bonheur assuré.

MONSIEUR LE DUC DE BERRY.

Est un jeune prince dont les cheveux tirent sur le blond. D'un visage rond, il est assez bien fait; néanmoins, il pourra tenir du trop d'embonpoint de son père. Il est spirituel, actif, turbulent et libéral. Ses inclinations paroissent se porter au bien, quoiqu'elles ne soient pas encore assez débarrassées de la jeunesse pour le bien connoître. S'il répond à ce qu'il paroît, il se fera beaucoup d'amis, qui fortifieroient le parti qu'il pourroit prendre.

FEU MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS[1].

Étoit un assez bon prince, qui ne faisoit ni bien ni mal. Il aimoit le peuple, dont il étoit plus aimé qu'estimé. Il avoit les deux tiers de la hauteur de son frère, c'est-à-dire de fort petite taille, mais très grosse. Il portoit une perruque noire; son nez et le vermeil artificiel de ses joues déroboient presque le reste de son visage. Il ne paroissoit pas approuver le pouvoir despotique, ni la persécution qu'on faisoit aux religionnaires, dont il ne parloit jamais. Il ne manquoit pas de bravoure, comme il le fit voir à Mont-Cassel. Il avoit assez d'esprit; mais il l'employoit en minuties, peut-être faute d'occasion de le faire valoir ailleurs. Il savoit mieux que personne le cérémonial. Il se reposoit du soin des affaires de l'État sur ceux qui en étoient chargés, sans se soucier des événements. Il n'avoit jamais assez d'appartements, quoiqu'il n'y en eût pas la moitié de meublés. Il étoit prodigue sans avoir le moyen d'être libéral. Jamais homme n'a été plus idolâtre de soi-même qu'il l'étoit. Il avoit beaucoup de vanité; charmé de pouvoir, en venant de Versailles ou de Saint-Cloud, arriver à Paris au son des timbales. Le chevalier de Lorraine régloit tout chez lui d'une manière déréglée. Sa tendresse n'étoit pas pour les dames, dont la galanterie lui paroissoit trop commune, quoiqu'il en affectât les manières en plusieurs rencontres, car sa toilette ressembloit plus à la leur qu'à celle d'un général d'armée.

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE.

Est une bonne, grande et grosse Allemande, qui sait bien le rang où elle est et celui de la maison d'où elle sort. C'est une brave princesse, qui ne peut digérer le mariage de son fils ni dire du bien de sa belle-fille. Elle est fort généreuse. C'est dommage qu'elle n'en puisse guère souvent donner des marques.

1. Mort en 1701.

MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS.

Est petit, mais bien pris dans sa taille. La perruque est fort brune. Son nez est grand ; mais il n'est pas laid pour un homme. Il a l'air noble et familier. Il a beaucoup de bravoure et d'esprit, du bien tourné, qu'il cultive soigneusement par la lecture, principalement des bons livres nouveaux. Il fait bien sa cour, mais sans trop de bassesse. Il est aimé du prince, quoiqu'il n'ait point de part dans les Conseils. C'est dommage qu'il ne soit pas employé selon son mérite ; s'il avoit plus de pouvoir qu'il n'en a, il en feroit un bon usage. Ses domestiques et tous ceux qui l'approchent sont contents de lui. On trouve qu'il s'applique trop à la musique, au dessin et à la peinture pour une personne de son rang. Si son épouse n'a pas toutes ses tendresses, elle doit s'en prendre à sa mauvaise étoile.

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Est fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan. Cela suffit pour que son époux, qui l'a prise malgré lui, ait beaucoup d'indifférence pour elle ; et d'ailleurs elle n'est guère capable de captiver un prince aussi délicat qu'est son mari, car, outre que sa taille n'a rien d'engageant, n'étant ni riche ni fine, elle a un visage de zéphir, gros, rond et haut en couleur. Son tour d'esprit n'a rien d'insinuant. Tout ce qu'elle a de plus avantageux est la naissance du côté de son père, et de meilleur, c'est qu'elle ne se mêle pas trop des actions du prince son époux.

FEU MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ[1].

Étoit d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Ses cheveux étoient bruns, son visage fort relevé, les yeux vifs, pleins de feu et perçants, le nez aquilin, ce qui fait qu'on lui a donné la physionomie d'une aigle. Il étoit d'un tempérament prompt et bouillant. Sa bravoure alloit jusqu'à la témérité. Il

1. Le grand Condé, mort en 1686.

savoit bien la guerre et passoit pour un des plus grands généraux de son siècle. Il étoit fort éloigné de la persécution, du bigotisme et de la superstition. Bon maître envers ses domestiques, libéral et savant dans les belles-lettres plus que personne de son rang, c'étoit un grand prince, dont on auroit pu faire un excellent roi.

MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ SON FILS.

Est de fort petite taille, mal proportionnée; il porte une perruque châtain. Son père ne lui a communiqué ni son air, ni son visage, ni aucune de ses bonnes qualités; car il est camus [et a] une grande bouche. En un mot, il n'a rien d'agréable dans sa personne, ni dans son esprit; car, quoiqu'il n'en manque pas, il est souvent emporté jusqu'à l'extravagance. Il est avare, dépendant jusque dans les minuties du domestique, peu communicatif, point estimé ni à la cour ni à la ville. Les grandes actions de ses ancêtres lui ont laissé un nom qui lui fait plus de honte que d'honneur.

MONSIEUR LE DUC DE BOURBON SON FILS.

Est d'une taille gâtée, car il est trop grand pour un nain, et trop petit pour un homme. Sa perruque est châtain. Il ressemble à son père pour ce qui est du visage; mais son humeur est moins bizarre. Il a marqué quelques traits d'esprit et de bravoure, parce que cette dernière qualité est à la mode. Si on ne le voyoit point, on ne parleroit jamais de lui.

MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON.

Est fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan, sœur aînée de Mme la duchesse d'Orléans. Elle est bien faite dans sa taille, et d'un visage qui fait plaisir à voir. Elle a autant d'esprit, et du délicat, que de chagrin de voir qu'elle est obligée de céder le pas à sa cadette; mais elle s'en dédommage par les railleries et les satires piquantes qu'elle et ses amies font contre elle, dont l'aînée (*lisez :* la cadette) ne sauroit se garantir ni se revancher.

MADAME LA PRINCESSE DE CONTI DOUAIRIÈRE.

Est fille de Louis XIV et de Mme de la Vallière, duchesse de Vaujours. C'est une princesse d'aussi grande et belle taille pour une femme, que son père l'est ou l'a été pour un homme. Son visage n'a rien que de régulier; les yeux sont vifs, le nez un peu grand, mais bien fait, les joues, la bouche et les dents belles, la chair blanche, les cheveux noirs, l'air noble, et autant d'agréments qu'une dame de trente-trois ans en puisse avoir, quoiqu'elle n'ait jamais été de ces beautés surprenantes. Son esprit est assez bien tourné; mais il n'est pas du sublime. Elle a beaucoup de fierté, qui n'est pas insupportable. On peut dire qu'elle n'a, dans le général, ni amis ni ennemis. Son père paroît l'aimer plus qu'elle n'a d'affection pour lui. Il y a apparence qu'elle seroit bien aise de l'agrandissement du Dauphin, quand ce ne seroit que par reconnoissance des marques d'estime et d'assiduité qu'il lui témoigne.

MONSIEUR LE PRINCE DE CONTI.

Porte ses propres cheveux, châtain brun, peu frisés et médiocrement longs. Il est d'une taille ordinaire, assez fine, quoiqu'il ait les épaules un peu trop hautes. Les traits de son visage n'ont rien de fort beau, ni de choquant. Après Louis XIV et le roi d'Espagne, c'est le prince le mieux fait de la maison de Bourbon. Il est d'un esprit doux, civil, communicatif et bienfaisant. Sa bravoure est connue de tout le monde, et, quoiqu'il n'ait jamais eu de commandement, on ne doute point qu'il en fût capable. Il est révéré des officiers, aimé des soldats, et chéri du peuple. On est comme assuré que son mérite lui fait du tort auprès du souverain, qui n'élève que des personnes qu'il pourra facilement abaisser quand il lui plaira. Il est (si cela se peut dire) trop savant pour un prince du sang; mais c'est un savoir bien digéré, qui ne sert qu'à rehausser sa gloire. Il est bien fâcheux pour lui de n'avoir été roi de Pologne que d'intention, souverain de Neuchâtel qu'en idée, et prince d'Orange que pour l'abandonner avant que d'en jouir. Sa fortune seroit plus avan-

tageuse qu'elle n'est, si elle dépendoit entièrement de M. le Dauphin.

MONSIEUR LE DUC DU MAINE.

Seroit assez grand s'il n'étoit pas boiteux. Il est d'un poil tirant sur le blond et [1]; pas laid de visage. Il est bon homme de cheval et fait bien les exercices d'un carrousel. On ne peut pas se plaindre de sa bravoure, parce qu'il n'est pas permis d'en manquer dans les occasions; mais il ne seroit pas propre pour le commandement. Son plus grand avantage est d'être fils de Louis XIV, dont il sait bien se prévaloir. Il ne manque pas d'esprit ni de savoir; mais c'est dommage que ces deux qualités ne soient dans un meilleur sujet. Tout le monde sait qu'il est fils de Mme de Montespan.

MONSIEUR LE COMTE DE TOULOUSE.

Est aussi fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, cadet du duc du Maine. Il est assez bien fait de taille, qui est ordinaire. Il est châtain clair, le visage assez agréable. Ses inclinations ne paroissent pas mauvaises, surtout envers ses domestiques, qu'il avance avec plaisir. Sa maison est assez bien réglée; et paye régulièrement ses dettes tous les six mois, ce qui est rare à la cour. Quoiqu'il ait un des plus beaux emplois du royaume[2], on ne connoît pas encore ce qu'il sait faire.

MONSIEUR LE DUC DE VENDÔME.

Porte ses propres cheveux, qui sont blonds et peu frisés. Il est d'une assez grande taille, bien fournie partout. C'est un héros de la nouvelle impression, qui n'a commencé à commander en chef qu'au siège de Barcelone, où il fut bien heureux de n'avoir affaire qu'à des Espagnols, et très peu d'Allemands. Il seroit à

1. Mot qui n'a pas été lu par le copiste.
2. L'Amirauté.

plaindre, dans le poste où il est, s'il n'avoit pas plus de troupes que son antagoniste. Au reste, c'est un bon cœur d'homme, libéral, généreux, qui fait plaisir quand il le peut. Son esprit ne surprend point. Aussi ne s'applique-t-il guère qu'aux plaisirs, qui lui ont souvent coûté bien cher. Mais il a l'estime du souverain, et c'est assez.

MONSIEUR LE CHEVALIER DE VENDÔME, GRAND PRIEUR DE FRANCE.

A à peu près la même couleur de cheveux que son frère, mais pas tant d'embonpoint. Il est assez beau de visage. Il passe pour plus brave que son aîné; mais il n'a pas tant de bonheur. On peut dire qu'il l'égale aussi en esprit et en divertissements, quelquefois trop amers.

MADAME LA DUCHESSE DE NEMOURS.

Est d'une grosse taille, assez haute. Elle ne cache point les cheveux blancs que l'âge de plus de soixante-dix-huit ans lui a[1] acquis. Elle a beaucoup d'esprit, de mémoire et de lecture. Le jugement ne lui manque pas; mais elle le gâte par un entêtement de ses premiers sentiments, dont on ne sauroit la faire revenir. Elle est fort généreuse, et parle juste. Elle aime les personnes de mérite, et ne voudroit pas faire une injustice; mais aussi ne pardonne-t-elle pas à ceux qu'elle croit qui lui en font. Elle est fort prévenue en faveur de sa naissance et de son rang, et ne paroît jamais qu'avec un équipage proportionné à sa condition. Tout le monde la plaint d'avoir été depuis quelque temps si fort persécutée sans l'avoir mérité.

MADAME DE MAINTENON.

Sera ici placée à la suite des dames, ne croyant pas lui devoir donner un autre rang. Son père, qui étoit un gentilhomme des frontières du Poitou proche l'Angoumois, mal dans ses affaires, passa avec sa femme dans l'Amérique, où naquit notre

1. *Ait*, dans la copie.

héroïne, et d'où elle retourna en France quelques années après, chez Mme de Paris[1], où elle avoit soin des [2] de la basse-cour. On l'appeloit *l'Américaine.* Elle fut ensuite, avec une de ses tantes, à Paris, où elle eut quelque atteinte de gale, ce qui fit différer son mariage avec M. Scarron, qui étoit le plus impotent de tous les hommes, étant fait comme un *z*. Elle et son mari recevoient tant de visites, qu'on ne put jamais empêcher la médisance ou la calomnie d'aller trop loin. Étant veuve, elle entra chez Mme de Montespan, qui étoit en faveur. Elle se fit connoître au roi et eut soin de l'éducation des enfants qu'il avoit eus de cette dame. Après la disgrâce de sa maîtresse, elle entretint toujours l'estime du prince pendant la vie de Mme de Fontanges. Enfin, après sa mort, Mme de Maintenon devint l'objet des soupirs du monarque. Il y a environ vingt ans qu'elle le possède d'une manière à faire pitié. Tout le monde en parle avec mépris; il n'y a que lui qui ne connoisse pas son erreur et sa captivité. C'est par cette dame que tous les emplois et les honneurs se distribuent. Elle fait un trio avec le duc de Beauvillier et le confesseur du roi, et, par là, elle a tout pouvoir sur le temporel et le spirituel. Elle étoit autrefois assez aimable, car elle étoit d'une taille avantageuse; son visage avoit beaucoup d'agrément, la chair blanche, et les cheveux noirs. Tout cela s'est conservé autant que l'âge de soixante-huit années le peut permettre. Elle a toujours eu beaucoup d'esprit, et fort insinuant. Le roi, qu'elle croit devoir tenir par l'engagement secret qu'elle est bien aise qu'on croie qu'elle a avec le souverain, l'a obligée à faire bien des choses qui l'ont souvent brouillée avec les premières princesses du sang, ce qui est cause qu'elle ne reçoit leurs visites qu'au lit. Elle est exaltée de ceux qui ont besoin de son appui, blâmée de ceux qui n'espèrent rien d'elle, et haïe de presque toute la cour. Elle ne paroît jamais en public, ni dans les jardins de Versailles, quelquefois dans ceux de Marly, lorsque le roi n'a que ses domestiques nécessaires. Dans cent ans, sa vie passera plutôt pour un roman que pour une histoire.

1. *Sic*, pour Mme de Neuillan.
2. Sans doute *dindons* ou *volailles*.

LE CARDINAL DE FÜRSTENBERG.

Est un petit homme assez connu par les grands troubles qu'il a causés entre la France et l'Allemagne lorsqu'il n'étoit qu'évêque de Strasbourg. Son génie est fort médiocre; on ne parle point de son savoir. Depuis son élévation à la pourpre, il emploie ses plus chères heures, dans son palais abbatial à Paris, avec sa parente, grande aventurière qu'il a retirée chez lui, et qui lui aide à dissiper ses revenus considérables. Son âge de quatre-vingts ans mettra bientôt fin à ces désordres.

LE CARDINAL DE BOUILLON.

Est d'une taille au-dessous de la médiocre, assez bien prise. Il a le visage rond et régulier, excepté qu'il a l'œil *à la Montmorency*. Il est turbulent, se mêlant toujours d'intrigues, quoiqu'il n'y soit pas propre. Son esprit n'a rien que de commun. Il est d'une vanité sans exemple; sa naissance et son rang lui tiennent lieu de mérite et de savoir. On fait mal sa cour auprès de lui en le traitant d'*Éminence;* le nom d'*Altesse* l'accommode mieux. En un mot, c'est un véritable prélat à dissiper mal à propos plus de cent mille écus de rente qu'il avoit avant sa disgrâce[1].

LE CARDINAL DE BONSY.

Est un assez bon homme, s'il n'avoit pas les défauts de sa nation[2]. Il est si vieux, et fait si peu parler de lui, que le meilleur est de n'en rien dire.

LE CARDINAL D'ESTRÉES.

Peut faire figure à Rome par son train et augmenter le nombre du sacré collège; mais il n'y a pas d'apparence qu'on

1. Depuis 1700 il est dépouillé de sa charge de grand aumônier de France.
2. Il était d'origine florentine.

s'en rapporte à lui pour les distinctions canoniques. Sa personne et son esprit n'ont rien qui surprenne.

LE CARDINAL DE JANSON.

Est d'une grande taille déliée, le visage long et maigre, et n'a pas mauvais air. Il a assez d'esprit pour les négociations à la cour de Rome. C'est un de ceux de la faction françoise qui remplit le mieux sa place.

LE CARDINAL DE COISLIN, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Est d'une taille ordinaire; son visage et son air reviennent beaucoup. Il ne manque pas d'esprit ni de savoir. C'est un fort honnête homme, et bon prélat, qui est bien aimé dans son diocèse, où le peuple est fort remuant; il y calme avec beaucoup de prudence les différends qui viennent à sa connoissance. Il fait plus de résidence qu'aucun autre de son rang.

LE CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Est un petit homme en toute manière. Son visage pourroit passer pour celui du supérieur de la Trappe. Son esprit est assez enclin à la paix et à la douceur; mais il n'en faut pas demander davantage. Ce qui paroît venir de sa plume n'est pas mauvais, pourvu qu'il soit fait par le chanoine Boileau. Il suffit qu'il soit dans la faveur auprès de Mme de Maintenon pour qu'il soit parvenu, en trois ou quatre années, d'évêque de Châlons au rang où il se trouve aujourd'hui.

SUITE DES PORTRAITS ET CARACTÈRES DES PERSONNES LES PLUS ILLUSTRES DE LA COUR DE FRANCE.

LE MARÉCHAL DE DURAS.

Étoit autrefois assez bien tourné; mais, à présent, il est si vieux de corps et d'esprit, qu'on ne le compte plus au rang de ceux qui valent quelque chose. Son génie et son mérite ont été fort bornés. Il y a longtemps qu'il est dans les emplois; mais il n'a jamais passé pour un grand capitaine ni habile général, quoiqu'il se soit toujours estimé infiniment au-dessus de ceux qui valoient mieux que lui. Il doit toute sa fortune à son oncle M. de Turenne; il a eu l'adresse de s'enrichir des dépouilles des pays où il a commandé, ce qui ne lui a pas acquis une réputation avantageuse. Sans sa charge de capitaine des gardes du corps, on ne le connoîtroit presque plus à la cour.

LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Est d'assez grande taille, bien fait de corps et de visage. Il a de l'esprit; mais il ne l'applique pas naturellement, étant dévoué à Mme de Maintenon, qui est son législateur absolu : ce qui l'a jeté dans un bigotisme ridicule et des manières qui ne reviennent à personne. Il est fort considéré des religieux, dont il n'est pas ingrat; car, si l'on le croyoit, la moitié des maisons particulières seroient érigées en monastères. Il ne manque pas de bravoure; mais il n'a pas assez de pénétration pour s'en servir dans les occasions nécessaires. Quoique le souverain l'estime, il appréhende de se servir de lui. Il est bon maître, mais mauvais payeur. Comme il aime l'équité, sa plus grande occupation est de régler les différends entre les gentilshommes pour les empêcher d'en venir aux extrémités.

LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

Est de belle taille, à présent bien fournie; le poil noir. Il est

encore beau pour un homme de soixante-quatre ans. C'étoit dans sa jeunesse l'un des seigneurs des mieux tournés de la cour. Quoiqu'il ait trop bonne opinion de sa personne, il ne laisse pas d'être fort civil et honnête, et ne veut pas qu'on se plaigne de lui dans le général. Il n'y a que les officiers pour qui il n'a pas assez d'égards, lorsqu'il a le commandement. Il est bon maître et paye bien ses dettes, lorsqu'il a de l'argent. Il fait tout ce qu'il peut pour réussir dans ses desseins pour le service de l'État; mais l'exécution ne répond pas à ses intentions, car les grandes actions l'épouvantent, les petites l'embarrassent. Jamais homme ne fut plus propre que lui pour un bal ou un carrousel. La faveur où est sa maison depuis plusieurs années lui a été d'un grand secours. Personne n'a bonne opinion de son expérience. Il ne manque pas d'esprit; mais il n'a pas celui qui lui seroit nécessaire. Son plaisir est de paroître par ses habits, ses équipages et ses gens de livrée. Les campagnes le ruinent plutôt qu'elles ne l'enrichissent, parce qu'il y dépense beaucoup et tâche d'acquérir de l'honneur plutôt que des richesses. On ne sait pas encore ce qu'il sauroit faire en un jour de bataille. Il n'est nullement propre à remplir le poste de général, quoiqu'il semble y être encore destiné.

LE MARÉCHAL DE JOYEUSE.

Est d'une taille médiocre, et n'est pas mal fait de sa personne. Il a eu le bâton par caprice plutôt que par son mérite, car il n'a jamais fait que des actions d'un aventurier avant que d'avoir le commandement général; mais, depuis, il n'a rien négligé, partout où il a été, pour s'enrichir : ce qui l'a mis en très mauvaise odeur. On ne doit pas faire fonds sur lui pour la réussite d'une campagne.

LE MARÉCHAL D'ESTRÉES.

A eu le bâton sans que personne en ait pu deviner le sujet, car il n'a fait aucune action d'éclat, ni en particulier ni en général, qui lui pût faire espérer cet honneur. Bien loin de le mériter, il en est tout à fait indigne, car il est d'un

esprit et d'une physionomie qui ne promettent rien. Son plus bel emploi est de faire plutôt la fonction de missionnaire et de prévôt des maréchaux, que de gouverneur de province.

LE MARÉCHAL DE CHOISEUL.

Est d'une grande taille bien prise; la vue fort courte: aussi a-t-il toujours vu les ennemis de près. Il a été fort bon sujet, brave et habile dans toutes les occasions où il s'est trouvé, fort propre pour le commandement d'une grande armée. Ses manières lui ont fait du tort auprès des ministres, et sa probité l'a empêché de s'enrichir. On doute, excepté M. de Catinat, qu'il y ait en France un aussi bon général que lui; mais, malheureusement, il est fort âgé.

LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS.

N'est pas de grande taille, mais d'assez grosse. Il est d'un poil et d'un visage bruns, d'un esprit fort borné. Tout le monde a été surpris de son élévation, qui n'est arrivée que par des veilles et une assiduité d'esclave au service de son maître, et une basse complaisance pour ses ministres. On auroit reçu plus d'utilité de lui qu'on [n'en] a reçu, s'il étoit resté dans un degré inférieur à celui qu'il occupe, car il faut demeurer d'accord qu'il est aussi bon partisan que mauvais général. Six ou sept mille hommes l'accommodent fort; mais la tête lui tourne lorsqu'il lui en faut commander quarante ou cinquante mille. Il fait son compte partout, et dépense de même. Il fait sa cour d'une manière trop rampante auprès de ses supérieurs, et est tyran envers ses inférieurs. Il a trouvé le secret de dépenser à son maître le double des autres généraux, de réussir toujours mal dans les grandes actions, de fatiguer les troupes sans nécessité, et de n'avoir que très peu d'amis.

LE MARÉCHAL DE CATINAT.

N'est pas de grande taille, mais bien prise; brun de visage et de cheveux. Il paroît mélancolique, quoique d'un abord

très facile. Il est honnête, doux, bon à tout le monde, point intéressé et faisant la guerre en véritable héros, aussi grand capitaine pour l'exécution que propre dans le cabinet pour le conseil. Il ne sait point faire de faute dans une marche, dans un jour de bataille, ni en un siège de place. S'il n'a pas fait de grands progrès en Italie, ni sur le Rhin, ç'a été manque de troupes, et les fautes qui y ont été faites ont été contre son sentiment. En un mot, on ne voit point de général en France qui puisse l'égaler, quoiqu'il paroisse ne devoir plus servir.

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS, DUC ET PAIR.

Est d'une taille assez haute, mais deux fois plus grosse qu'elle ne devroit être pour être régulière. Le visage y répond; le poil est noir. Il a beaucoup d'esprit, mais très mal tourné. Il seroit à souhaiter qu'il fût moins savant et moins emporté dans ses paroles et dans sa conduite, car elles vont l'une et l'autre dans un excès de dérèglement et de brutalité qui le fait haïr de tout le monde, excepté du souverain, qui l'écoute volontiers. C'est le plus riche, et un des plus avares prélats du royaume.

LE DUC DE BOUILLON.

A la taille grosse et courte, les cheveux bruns, et un air qui ne marque rien : aussi n'a-t-il jamais montré ni esprit ni conduite. Il fait sa cour avec une hauteur qu'il soutient mal, et règle son domestique avec beaucoup de nonchalance. Il est d'un orgueil insupportable; il voudroit pouvoir faire remonter sa généalogie jusqu'au Déluge, ou du moins aux premiers [rois] de Sicyone[1] : sur quoi il a reçu là-dessus plusieurs mortifications. Quoiqu'il ait de grands revenus, il est avare, et ne paye point ses dettes.

1. Cette dynastie du Péloponèse passait pour avoir commencé l'an 2194 avant Jésus-Christ, et cent quatre-vingt-un ans après le Déluge.

LE DUC D'AUMONT.

N'est pas mal fait de sa personne, mais d'un esprit et d'un mérite fort communs. Il n'agit guère que par saillies. On se passe facilement de lui à la cour. Il n'y a que son rang, et la dépense qu'il fait assez à contre-temps, qui fasse parler de lui.

LE DUC DE LUXEMBOURG.

Est un jeune homme de petite taille, de poil brun, dont la conduite est régulière, d'un génie médiocre; mais il n'y a pas d'apparence qu'il soit jamais de grande utilité à l'État. La mémoire de son père lui fait un honneur qu'il aura de la peine à soutenir.

LE DUC DE CHEVREUSE.

Est très bien fait de taille et de visage; d'un esprit doux et obligeant. Personne ne se plaint de lui. Il est fort aimé du corps qu'il commande [1]. C'est dommage qu'il ne soit dans un poste qui réponde encore mieux à son mérite que celui qu'il occupe.

LE DUC DE LA TRÉMOÏLLE.

N'est pas mal pris dans sa taille; mais son visage est rude et maltraité de la maladie qui attaque souvent les enfants. C'est un esprit bien tourné, dont il a donné des marques en plusieurs rencontres, aussi bien que de sa bravoure. Sa maison est fort réglée. Il y a apparence qu'il n'en demeurera pas où il est, le souverain connoissant son mérite.

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

S'acquitte de son emploi [2] avec honneur. Il est assez bien fait

1. Les chevau-légers de la garde.
2. Grand maître de la garde-robe et grand veneur.

de toutes manières. Son maître a plus d'estime que d'inclination pour lui, parce que la sincérité de ce seigneur ne lui permet pas d'aller jusqu'à une flatterie nécessaire à la cour, où il se rend incommode en disant trop souvent des vérités qu'on n'aime pas. S'il n'a pas beaucoup d'adulateurs, il s'en console dans la satisfaction qu'il a de n'avoir rien à se reprocher.

LE PRINCE DE SOUBISE.

N'est ni bien ni mal fait de corps. Son esprit est de même trempe; bon seigneur, mais peu raffiné courtisan, il vit tranquillement dans le poste qu'il occupe[1]. Il aime le corps qu'il commande et en est aimé. Cela suffit pour lui; il ne faut pas lui en demander davantage.

LE DUC D'ARMAGNAC[2].

Est bien pris dans sa taille. Son âge fait qu'on ne parle plus du reste de sa personne, qui a valu quelque chose autrefois. Il croit avoir plus d'esprit qu'il n'en a. Ses livres lui tiennent lieu de savoir, et sa charge[3] de mérite. Il fait beaucoup de dépense, et ne paye que très difficilement ses dettes.

LE DUC MAZARIN.

A eu des biens immenses du feu cardinal Mazarin, qui ont enrichi plusieurs de ses intendants et des monastères. Il est d'une taille ordinaire, mais d'un esprit tout déréglé. La dévotion outrée dans laquelle il s'est jeté a mis son génie et sa conduite dans un désordre à faire pitié. Ses visions célestes sont d'une extravagance ridicule. Il n'y a que le cerveau mal timbré de cet homme qui fait qu'on parle de lui.

LE DUC DE ROQUELAURE.

N'est pas mal fait de taille, mais d'un nez fort camus. Il ne

1. Capitaine de la compagnie des gendarmes de la garde.
2. Lisez : *comte*. Même faute dans les livrets de Paul Pinceau.
3. De grand écuyer.

manque pas d'esprit; mais il n'a pas du solide. Il passe pour le *Momus* de la cour. Son caractère est singulier : il est bon; mais il ne fait de bien à personne, et personne ne s'offense de ce qu'il dit. C'est un homme à bons mots et à reparties heureuses, mais qui est au plus haut de sa grandeur.

LE DUC DE ROHAN.

Est d'une taille ordinaire, mais d'une trempe extraordinaire pour un homme de qualité. C'est un génie fort médiocre. Il parle beaucoup, grand diseur de riens, et a des éclats de rire à faire pitié; fort propre à familiariser avec le bourgeois, dont il se voit plus considéré qu'il n'est à la cour; ne tenant rien du mérite de ses ancêtres.

LE DUC DE GESVRES.

A valu quelque chose autrefois; mais son grand âge et sa bizarrerie embarrassent tous ceux qui l'approchent. Il y a plus de vingt ans que sa femme n'en souffre plus, par leur séparation volontaire. Personne ne lui fait la cour que ceux qui dépendent de lui à cause de son emploi[1], ou qui attendent sa mort pour en profiter.

LE DUC DE LA FERTÉ.

Est d'une médiocre taille pour la hauteur, mais, quoique jeune, d'une grosseur et d'une graisse à dégoûter toute la terre. Il n'a de l'esprit que pour raffiner sur les débauches du vin et des femmes. En un mot, c'est un homme à enterrer de toutes manières.

LE DUC DE LA FORCE.

N'est pas mal pris dans sa taille, qui est petite et fine. Le visage n'a rien que de commun. Il a été bien heureux de trou-

1. Gouverneur de Paris.

ver une femme avec de grands biens, dont il avoit besoin. Comme son esprit n'auroit pas été goûté à la cour, il a eu l'adresse de se confiner dans ses terres, où il s'adonne tout entier à montrer son zèle pour le catholicisme par une espèce de dragonnade, ce qui lui a déjà valu quelques louanges du clergé et dix mille livres de la cour. Malheureusement pour lui, il n'est estimé de personne. On le prendroit plutôt pour un légitimé de la Force que pour le véritable héritier de cette illustre maison.

MONSIEUR LE DUC DE SAINT-SIMON.

Est un jeune seigneur bien fait de sa personne, d'un esprit qui n'est pas du sublime, mais droit, qui fait bien sa cour et qui règle bien son domestique, qui iroit encore mieux, s'il ne s'en rapportoit pas tant à l'abbé Le Vasseur[1]. Son équipage est des mieux entendus en temps de guerre pour une personne de son rang.

LE DUC D'HARCOURT.

S'est rendu fameux par ses négociations à la cour d'Espagne et le testament du feu roi catholique, dont on veut qu'il soit le principal instrument. C'est un homme de moyenne taille et d'un esprit vif et pénétrant, admirable pour les négociations et pour le cabinet. On croit qu'il ne sera pas longtemps sans se ressentir de l'estime que son maître a pour lui.

LE DUC DE LAUZUN.

Est un petit bout d'homme dont la mine n'a rien d'avantageux, quoiqu'il ait eu toujours beaucoup de présomption, surtout depuis l'honneur que M[lle] de Montpensier lui fit de le demander au roi pour son époux. Le vif de sa jeunesse est dégénéré en une sotte vanité de croire qu'à l'âge de soixante-

1. Cet abbé resta trente ans au service des Saint-Simon et faisait toutes leurs affaires avec beaucoup de dévouement, mais non moins de rigueur et de sévérité pour les petites gens.

quinze ans il peut encore plaire à quelques dames. Sa principale occupation est de donner à des grisettes des rendez-vous aux Tuileries. C'est dommage qu'un jaloux de soixante-dix ans ait épousé une demoiselle de dix-huit ans d'un mérite et d'une vertu extraordinaire, qu'il rend malheureuse. Son voyage infructueux en Irlande lui a fait avoir du défunt roi Jacques le titre de duc et le cordon bleu, dont il étoit indigne.

LES DUCS DE CHAROST, D'UZÈS, DE VENTADOUR, DE SULLY, DE BRISSAC, DE CHAULNES, DE RICHELIEU, D'ESTRÉES, DE LA FEUILLADE, DE VIVONNE, DE FOIX, DE COISLIN ET DE NEVERS.

Sont d'un mérite si commun, et si peu nécessaire à l'État, qu'il suffit qu'on en sache seulement les noms.

LE COMTE D'AUBIGNÉ.

Est le rebut des gens de qualité et la raillerie de tout le monde. Il est d'une grosse et courte taille; le visage et le poil noir, ne marquant rien. Il y a trois à quatre ans qu'un ordre souverain le voulut corriger de ses désordres en le faisant entrer malgré lui dans une maison régulière; mais il en fut quitte pour quelques mois de retraite, qui ne lui ont servi de rien. Il court les dames de médiocre vertu aux Tuileries, où il cache souvent son cordon de l'Ordre, avec justice, car il en est indigne. Il extravague jusqu'à appeler le souverain *son beau-frère,* même en public. Il est bien heureux d'être frère de Mme de Maintenon.

LE MARQUIS DANGEAU.

A fait si longtemps une si grande figure à la cour, qu'on ne peut se dispenser d'en dire quelque chose. C'étoit un des seigneurs des mieux faits pour la taille et pour le visage. Il fut assez heureux pour être du jeu du roi et de la feue reine, et, comme il se servit prudemment de sa bonne et de sa mauvaise fortune en jouant, il y gagna beaucoup d'argent : ce qui

l'entretenoit d'habits et d'équipages magnifiques. Il acheta un régiment, qui étoit toujours des plus lestes; mais, comme il n'étoit pas né pour la guerre, il s'en défit peu de temps après, ce qui fit dire à feu Monsieur le Prince : *Si la paix dure encore dix ans*, *Dangeau sera maréchal de France*. Il voulut acquérir de l'honneur par une autre voie, en se faisant agréger au nombre des quarante académiciens, ce qui ne lui fut pas difficile étant dans la faveur. Il y a longtemps qu'il remplit cette place; mais, quoiqu'il ait de l'esprit, et du bien tourné, et qu'il ne soit pas ignorant, cela n'empêche pas que sa naissance et son crédit ne lui tiennent lieu du savoir qui lui manque[1].

1. Au dos de ce caractère est écrit en anglais : « Characters r. June 11 1703. »

SUITE DES PORTRAITS ET CARACTÈRES DES PERSONNES LES PLUS ILLUSTRES DE LA COUR DE FRANCE.

Avant que de vous faire en particulier le portrait des personnes qui composent les Conseils du roi, il vous faut donner premièrement le plan général de ce corps, vous dire le nom et ceux qui s'y trouvent, et de quelle façon ils se gouvernent, afin que vous puissiez juger des résolutions qui s'y prennent et de quelle manière elles sont exécutées.

Il y a ordinairement cinq sortes de conseils chez le roi, dont il a une connoissance particulière et où il préside.

Le premier est le conseil des finances, qui concerne tous les moyens qu'on peut et qu'on doit trouver pour avoir de l'argent sans qu'il paroisse que cela soit trop à charge, ni trop odieux au peuple. Cela se fait sur des avis que des particuliers donnent au ministre ou à ses créatures, soit par son ordre, ou de leur propre mouvement. Le ministre examine ce qu'on lui propose : s'il le trouve à son gré, il en parle au roi, qui le communique à Mme de Maintenon ; et ensuite on en fait rapport à S. M. dans le conseil, qui est composé ordinairement du roi, de MM. de Chamillart et de Beauvillier, et quelquefois on en parle à un intendant des finances.

Le deuxième est le conseil d'État, qui regarde les affaires du dedans du royaume et celles qui ont liaison avec les autres États, où on examine les intérêts du prince et des peuples pour le dedans de la France, et, à l'égard du dehors, les prétentions et les droits de la couronne, en général et en particulier, avec les pays étrangers. Ce conseil est composé du roi, qui en parle toujours d'abord à Mme de Maintenon, à M. de Beauvillier, et quelquefois à des personnes éclairées en ces sortes d'affaires. C'est souvent le conseil le plus nombreux de tous ; mais c'est dans celui-là qu'on peut dire qu'on y pèche par conseil, car, nonobstant la capacité des conseillers, le sentiment du prince l'emporte presque toujours.

Le troisième est le conseil ordinaire, où se traitent toutes

les affaires qui surviennent tous les jours et qui requièrent une prompte expédition. Si c'est pour la police de Paris, dans les affaires de conséquence, M. d'Argenson, qui en est le juge, va trouver ou en écrit à M. de Chamillart, qui en parle au roi, qui en communique toujours avec Mme de Maintenon; et ensuite on expédie l'ordre décisif, ou on renvoie à M. d'Argenson le pouvoir pour juger la chose dont il donne avis au ministre. Si c'est une affaire de province, le secrétaire d'État qui a reçu les dépêches envoie l'ordre du roi aux intendants sans qu'on en communique à d'autres conseillers; et c'est par cette raison que ce conseil est si variable, et qu'on envoie si souvent des ordres et contre-ordres aux commissaires départis.

Le quatrième conseil est celui de la guerre et de la marine. Le premier est composé du roi, qui, après en avoir parlé à Mme de Maintenon, décide la chose, touchant la guerre, avec M. de Chamillart, et la marine, avec M. de Pontchartrain.

Le cinquième est le conseil de religion, où l'on traite des matières selon les mémoires envoyés par les intendants, donnés ou proposés par le Père de la Chaise, jésuite, confesseur du roi, et par d'autres ecclésiastiques selon l'occurence des cas. Il n'y a dans ce conseil que le roi, Mme de Maintenon et le Père La Chaise. Lorsque la chose est de grande conséquence, et qu'on veut faire un règlement général, l'on fait assembler quelques archevêques et évêques, qui donnent leur avis; mais ils n'entrent point dans le conseil.

Ainsi, à proprement parler, le roi, Mme de Maintenon, M. de Beauvillier décident à eux trois les deux tiers des affaires de l'État. Dans celles des finances, l'on y introduit M. de Chamillart, dans celles de la guerre encore ledit sieur, et dans celles de la religion le Père La Chaise.

Il y a à présent cinq charges de ministres d'État, qui sont remplies par cinq personnes, savoir : la première par M. de Chamillart, la deuxième par M. de Beauvillier, la troisième par M. de Torcy, la quatrième par M. de Pontchartrain[1], la cinquième par M. de la Vrillière.

Il y a quatre secrétaires d'État, qui ont soin chacun d'un

1. Le père, chancelier de France.

quart du royaume, et qui envoient et reçoivent les dépêches chacun de leur département, savoir : M. de la Vrillière, qui a aussi les affaires de la Religion; M. de Chamillart, qui a aussi celles de la guerre et des finances; M. de Torcy, qui a aussi les affaires étrangères, et M. de Maurepas, fils de M. de Pontchartrain, qui a aussi les affaires de la marine.

Il faut remarquer qu'encore que toutes ces personnes aient leur mérite particulier, néanmoins l'on peut dire qu'il n'y en a pas une qui remplisse bien sa place : les uns, pour avoir trop de pouvoir, mais pas assez de capacité; les autres, qui ont assez de capacité, n'ont pas assez de crédit; et d'ailleurs la dépendance où ils sont et les complaisances qu'ils sont obligés d'avoir pour Mme de Maintenon, joint à leur intérêt particulier, leur ôtent le pouvoir d'exécuter comme ils devroient les choses à l'avantage du prince et du public.

Il faut présentement entrer dans le détail des personnes dont on vous a parlé, et vous peindre leurs caractères.

MONSIEUR DE PONTCHARTRAIN, CHANCELIER.

N'a rien de grand ni dans la taille ni dans la physionomie. Il a le visage et le poil brun. C'étoit un homme aussi propre à remplir la charge de président au parlement de Bretagne, qu'il étoit incapable et indigne d'exercer celle de contrôleur général des finances. Tout son mérite consiste d'être actif, hardi, fier, intéressé. On a connu, depuis qu'il est dans les finances, son ignorance et ses malversations; mais la charge où il est le met à l'abri de toutes recherches, et l'appui de Mme de Maintenon lui donne encore quelque accès dans les conseils qui sont de sa compétence. Tout son chagrin, et celui de sa femme, est de ne pouvoir s'enrichir comme il faisoit étant à la tête des financiers, dont il étoit bien payé pour en tolérer les concussions. Sa charge est si facile à exercer, qu'on n'y met que des gens de peu de capacité. Il n'importe guère au public comment il s'y comporte, peu de personnes y ayant intérêt.

MONSIEUR DE CHAMILLART, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES ET SECRÉTAIRE DES GUERRES.

Est de belle taille, et d'un visage qui revient fort. Il étoit ci-devant intendant des finances, où il s'est comporté avec honneur. Son esprit est naturellement bien tourné; mais, aussitôt qu'il a eu rempli le poste où il est, il semble qu'il ait fait un effort à son génie, car il a commencé son emploi par persécuter les intéressés dans les fermes du roi en leur faisant payer des taxes exorbitantes; après cela, son savoir-faire s'est étendu sur les peuples. Mais tous ceux qui le connoissent veulent que les impôts dont ils sont chargés extraordinairement viennent plus de la volonté du souverain et des malheurs du temps, que de son inclination particulière. On ne doute point qu'un autre, en sa place, ne fît encore plus de mal qu'il n'en fait. Son jugement est droit; car on remarque que, d'une infinité d'avis qu'il reçoit à la charge du peuple, après en avoir fait son rapport, il en détourne plusieurs adroitement, comme injustes. Enfin il faut qu'il fasse ce qu'il fait, ou qu'il cesse d'être ce qu'il est. Quant au département de la guerre dont il est aussi chargé, il pourra du moins le remplir aussi bien que M. de Barbezieux; mais il n'y a pas d'apparence qu'il parvienne jamais à la capacité de M. de Louvois.

MONSIEUR DE TORCY, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

N'est pas de grande taille; mais elle est bien prise. Son esprit est doux et insinuant. Il y a longtemps qu'il fait plus qu'on n'espéroit de lui. S'il est entièrement dévoué au service de son maître, on peut dire aussi que son maître a beaucoup de confiance en lui. Il est prompt, expéditif, mais prudent et prévoyant. La connoissance qu'il a de toutes les affaires étrangères, qui passent par ses mains, lui donne les moyens de parler souvent à S. M., ce qui le rend recommandable et forme son esprit. Il deviendra une des meilleures têtes du royaume. Tous ceux qui l'approchent paroissent contents de lui.

MONSIEUR DE MAUREPAS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Est fils de M. de Pontchartrain chancelier. Il est d'une petite taille, et est borgne. Il avoit besoin de toute la faveur de son père, qui étoit dans le contrôle général lorsque le fils fut fait secrétaire d'État. C'est un homme d'un génie fort commun, qui ne fait presque rien que par ses commis. Il n'y a point de fonds à faire sur lui pour des affaires importantes.

MONSIEUR DE LA VRILLIÈRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Est d'une taille fort au-dessous de la médiocre. Les dérèglements de sa jeunesse ont été cause que le roi ne lui voulut pas accorder la survivance du vivant de son père; mais comme, depuis sa mort, M. le chancelier, qui est son parent, a représenté à S. M. que sa conduite étoit devenue régulière, elle lui a accordé la charge qu'il exerce. Il est dispensé du soin des affaires des religionnaires. Il a beaucoup de vif, assez d'esprit; mais ce n'est pas de celui qui est nécessaire pour l'utilité de l'État.

LE DUC DE BEAUVILLIER.

Surprit toute la cour lorsque le roi le fit chef de son Conseil royal. Personne ne croyoit qu'il fût capable de remplir cette place; mais, à force de s'y appliquer, il y a en quelque sorte réussi. La protection de Mme de Maintenon a suppléé au reste. Il n'est pas mal pris dans sa taille médiocre. Il passe pour honnête homme. Sa maison est bien réglée, et paye régulièrement ses dettes; aussi ne lui est-il pas difficile, ne manquant de rien. Il n'a jamais d'autres sentiments que ceux du souverain et de sa bienfaitrice. Il est d'une dévotion très exemplaire. Ses dehors sont beaux; mais c'est un composé si peu naturel, qu'il est impossible de le trouver lui-même par lui-même.

MONSIEUR DE CAUMARTIN, CONSEILLER D'ÉTAT.

Est bien fait de sa personne, et ne manque pas d'esprit, ni de

savoir pour l'exercice de sa charge. Il est riche, avide de grands biens et fort avare, quoiqu'il n'ait point d'enfants. C'est un des premiers du conseil des finances.

MONSIEUR DE LA REYNIE, CONSEILLER D'ÉTAT.

Est fort âgé. Il a exercé la charge de lieutenant général de police à Paris, pendant plusieurs années, avec beaucoup d'approbation. La délicatesse avec laquelle il remplissoit son emploi dans les années 1684, 1685, 1686 et 1687, touchant la persécution qu'on faisoit alors aux religionnaires, lui a été fort glorieuse, car il exécutoit les ordres de la cour d'une manière judicieuse, mais qui ne lui donnoit pas lieu de se plaindre de lui. Le clergé n'avoit rien à lui reprocher, et les religionnaires en paroissoient contents. Il est honnête à tout le monde, bon sujet et brave magistrat. C'est dommage qu'il ait plus de quatre-vingts ans.

MONSIEUR DE HARLAY, PREMIER PRÉSIDENT.

N'a ni taille ni mine avantageuse. C'est un véritable Tartufle en tout sens. Il a beaucoup d'esprit et remplit aussi bien, pour la capacité, la charge de premier président, qu'il faisoit auparavant celle de procureur général, excepté qu'il est trop formaliste et désole tout le barreau par les assiduités incommodes qu'il exige de ceux qui le composent. Pendant les dernières années de la vie du défunt chancelier, il affectoit (comme les cardinaux qui aspirent à la tiare) d'être toujours moribond, dans la pensée de pouvoir occuper cette dignité : ses harangues publiques ne rouloient que sur ses indispositions. Mais, depuis que M. de Pontchartrain a été choisi à son exclusion, il se porte fort bien. Il fait régulièrement sa cour au roi, dont il a obtenu des bienfaits considérables, et, entre autres, la charge de conseiller d'État ordinaire pour son fils, qui n'en est nullement capable. Son humeur et sa mine pédantesques lui ont attiré plusieurs petits chagrins à la cour et dans son hôtel, dont il se console, étant dans les bonnes grâces du souverain.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MEAUX.

Est de petite taille. Les mauvais railleurs disent qu'il ne va pas droit en besogne à cause qu'il est boiteux. Il n'a rien d'agréable dans la physionomie, quoiqu'il ait beaucoup d'esprit, et encore plus de savoir. C'est le héros des ecclésiastiques du royaume. Il a seul l'avantage de faire imprimer ses livres sans approbation ni privilège. Tout le monde sait qu'il écrit bien de toutes manières. Il n'a jamais approuvé la violence des consciences; mais, comme il est évêque de cour et l'une des créatures de Mme de Maintenon, il se laisse toujours emporter au torrent des volontés du monarque. On est persuadé que, s'il étoit archevêque de Cantorbéry, il ne quitteroit pas cette place pour remplir celle qu'il occupe aujourd'hui.

LE PÈRE LA CHAISE, CONFESSEUR DU ROI.

Est de moyenne taille, maigre de visage; d'un esprit droit, qui ménage les inclinations du souverain, l'intérêt de la Société et son devoir. Il est facile de connoître par ses manières d'agir qu'un jésuite est de meilleure trempe qu'aucun autre ordre de religieux pour remplir le poste qu'il occupe. Il n'est ni savant, ni né pour la chaire; mais il sait bien faire sa cour. Son adresse a été de se lier étroitement avec Mme de Maintenon et le duc de Beauvillier. Autrefois, la plus grande partie des bénéfices passoient par ses mains et dépendoient de lui; mais, depuis que le roi en a connu les abus, il n'a plus tant de confiance en lui. Tous les ecclésiastiques qui prétendent quelque grâce lui font la cour; mais il n'en fait que son rapport à S. M., sans oser insister sur ce qu'il souhaite. Les noms de *Monsieur* ou de *Révérend Père* ne lui plaisent point; il faut le traiter de *Grandeur* et d'*Éminence*.

MONSIEUR D'ARGENSON, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE A PARIS.

Peut être mis à la suite de ceux qui font leur cour, sa charge l'obligeant d'aller souvent rendre compte au contrôleur général,

aux conseils d'État, et au monarque même. C'est un homme d'une taille assez grande et déliée, dont le visage est misanthrope, et le poil brun. Il étoit auparavant procureur général dans la recherche des francs-fiefs. C'est Mme de Maintenon qui l'a mis dans l'emploi où il est : aussi est-il entièrement dévoué aux intérêts de cette dame et aux volontés de la cour. Il ne manque pas d'esprit ni de savoir, quoiqu'il exerce sa charge en pédant plustôt qu'en juge raisonnable. Il est fort bizarre touchant les affaires de la Religion. Il faut néanmoins demeurer d'accord qu'il ne fait pas tout le mal qu'il pourroit faire en beaucoup de rencontres. La dépendance où il est est plus à craindre que sa mauvaise volonté.

Ce n'est pas assez de vous représenter au naturel les personnes dont je viens de vous parler; il faut aussi vous marquer le caractère qu'ils paroissent avoir devant le roi. Comme ils savent que ce prince se donne fort à la dévotion, et qu'il aime ceux qui s'étudient à cette vertu, ils tâchent de paroître tous dévots pour lui plaire, parce que

Regis ad exemplum totus componitur orbis;

tout le monde se gouverne à l'exemple du roi. M. de Beauvillier et Mme de Maintenon l'emportent par-dessus les autres. Chacun y joue son rôle autant qu'il lui est possible; mais l'on sait qu'il y a plus d'extérieur que de sincérité dans leurs manières. Quoi qu'il en soit, cela est de mode.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1896.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs ; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume ; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 et 3 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 12 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 3 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856 ; in-8°. Prix : 3 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1896; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*La traduction est épuisée.*)

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol.

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 a 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome I épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I et III épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari,

Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*tome II épuisé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*tome I épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au xviie siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf trois exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au xiv[e] siècle, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

Choix de Mazarinades, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*tome I[er] épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François I[er], publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol.

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des

extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des CHRONIQUES D'ANJOU), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

LA CHRONIQUE D'ENGUERRAN DE MONSTRELET, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tome III épuisé; le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi de la chronique bourguignonne anonyme du règne de Charles VI dite *des Cordeliers* (1400-1422).

LES LIVRES DES MIRACLES ET AUTRES OPUSCULES DE GRÉGOIRE DE TOURS, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De Cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

LES MIRACLES DE SAINT BENOÎT, ÉCRITS PAR ADREWALD, AIMOIN, ANDRÉ, RAOUL TORTAIRE ET HUGUES DE SAINTE-MARIE, MOINES DE FLEURY, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

ANCHIENNES CHRONICQUES D'ENGLETERRE PAR JEHAN DE WAVRIN, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf un exemplaire sur vélin*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

MÉMOIRES DU MARQUIS DE BEAUVAIS-NANGIS ET JOURNAL DU PROCÈS DE

La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du xive siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant presque sur chaque événement de quelque importance un grand nombre de détails précieux.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné en 1881, par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1894, 9 tomes en 11 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1380. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au XIII[e] siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIII[e] siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du XVI[e] siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire

des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xiv° siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de

Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1895, 5 vol. parus.

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II, III, IV et V contiennent huit cent soixante-douze pièces des quinze premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1892, 5 vol. parus.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Les cinq premiers volumes embrassent les années 1670 à 1733. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le viie jusqu'au xviiie siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, des Matinées, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1895, 8 vol. parus.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le huitième volume s'arrête à l'année 1593.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au XVe siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol.

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1893, 2 vol. parus.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1894, 2 vol. parus.

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient la fin du texte et le vocabulaire.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du XVe siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol.

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

